

Université A-Mira de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales
Département des Sciences de Gestion

Mémoire de fin d'étude

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences gestion.

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Thème

**Essai d'analyse de la contribution des PME au
développement local : cas pratique de la
commune d'El Kseur**

Réalisé par :
KOUSSOURI Allaoua

Encadré par:
M^{me} .AYAD Naima

Septembre 2014

Dédicaces

J'adresse ma plus profonde gratitude a mes chères parents et plus particulièrement a ma très chère mère qui ma soutenu tout au long de mon existence et c'est avec émotion que je leurs exprime toute mon affection, mon admiration et mes profonds respects.

Je dédie ce modeste travail à :

Ma petite Sœur SONIA qui ma beaucoup encourager pendant toute la période de réalisation de ce travail.

A mes amis (es) qui ont toujours été là pour moi et qui ont participé, eux aussi, d'une manière ou d'une autre à la réussite de ce travail.

KOUSSOURI Allaoua

Remerciements

Ce travail de recherche n'aurait pu aboutir sans la contribution de nombreuses personnes ayant donné leurs aide. C'est l'occasion de les remercier pour leurs précieux conseils qui ont enrichi ce travail.

Mes sincères remerciements s'adressent en premier lieu à ma promotrice M^{me} AYAD. N, qui a accepter de m'encadrer, je la remercie pour son grand soutien pour la préparation de ce travail, pour ses conseils, ses pertinentes remarques, et ses orientations.

Mes remerciements vont également aux membres du jury qui ont acceptés d'examiner ce travail.

Je remercie mes parents pour m'avoir précieusement aidés, motivés et encouragés sans relâchement, tout au long des mes recherches.

Je remercie tous ce qui a contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce modeste travail.

KOUSSOURI Allaoua

Liste des abréviations :

- **ANDI** : Agence Nationale de Développement des Investissements.
- **ANDEM** : Agence Nationale de Gestion du Microcrédits.
- **ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de jeune.
- **APSI** : Agence de la Promotion et de Suivi de l'Investissement.
- **CG PME** : Confédération Générale de la petite et moyenne entreprise.
- **CNAC** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage.
- **CNI** : Caisse Nationale d'Investissement.
- **DAS** : Domaines Agricoles Socialistes.
- **DATAR** : Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.
- **DL** : Développement Local.
- **DPAT** : Direction de Planification et de l'Aménagement du territoire.
- **DPME** : Direction de la Petite et Moyenne Entreprise.
- **EPE** : Entreprise Publique Economique.
- **FGA** : Fond de Garantie Agricole.
- **GE** : Grande Entreprise.
- **GREMI** : Groupe de Recherche Européen du Milieu Innovateur.
- **OCDE** : Organisation de Coopération et de Développement Economique.
- **PCD** : Plan Communal de Développement.
- **PDER** : Programme de Développement Economique Rural.
- **PED** : Pays En Développement.
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise.
- **PMI** : Petite et Moyenne Industrie.
- **PSD** : Plan Sectoriel Décentralisé.
- **R&D** : Recherche et Développement.
- **RGPH** : Recensement Général de la population et de l'Habitat.
- **RN** : Route National.
- **SBA** : Small Business Administration.
- **SPL** : Système Productif Localisé.
- **TPE** : Très Petite Entreprise.
- **UE** : Union Européenne.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction générale	01
Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique	06
Section 01 : Généralités sur le développement local.....	06
1-1 : Historique, définitions et objectifs du développement local	06
1-1-1 : Bref historique sur la notion du développement local	06
1-1-2 : Définition du développement local	07
1-1-3 : Objectif du développement local.....	09
1-2 : Les approches théoriques du développement local.....	10
1-2-1 : L'approche territoriale du développement local	10
1-2-2 : L'approche régulationniste du développement local	13
1-3 : Les composantes ; et les enjeux du développement local	15
1-3-1 : Les composantes du développement local.....	15
1-3-2 : Les enjeux du développement local.....	16
Section 02 : La problématique du développement local en Algérie	18
2-1 : Données sociogéographiques de base	18
2-2 : Le développement local dans le contexte de la planification centralisée	20
2-3 : Le développement local dans le contexte des réformes.....	22
Chapitre II : Les PME ; et les facteurs de localisation des entreprises	27
Section 01 : Généralités sur les PME	27
1-1 : définition des PME	27
1-2 : Caractéristiques et spécificités des PME	32
1-3 : Les différents types de création d'entreprise	34
Section 02 : Les facteurs de localisation des l'entreprises	36
2-1 : Les facteurs économiques de localisation des entreprises	37
2-2 : Les facteurs extra économiques	39

Section 03 : Les PME en Algérie : état des liens	41
3-1 : Définition et genèse du développement des PME en Algérie	41
3-1-1 : Définition Algérienne des PME	41
3-1-2 : Genèse du développement des PME en Algérie	42
3-2 : Evolution des PME en Algérie	45
3-2-1 : Evolution de la population des PME en Algérie durant période (2005-2013).....	45
3-2-2 : Présentions des PME privées en %par tranche d'activité entre 2003 -2013....	47
3-2-3 : Le mouvement des PME privées par tranches d'activités (fin du premier semestre 2013)	48
3-2-4 : Evolution des PME par région en Algérie	49
3-3 : présentation de quelques dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise en Algérie.....	52
3-3-1 : L'Agence de la Promotion et de Suivi de l'Investissement (APSI) et l'Agence Nationale du Développement et de l'Investissement (ANDI).....	52
3-3-2 L'Agence Nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ).....	54
3-3-3 L'Agence Nationale de Gestion des Microcrédit (ENGEM).....	54
3-3-4 Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	55
3-4 Les enjeux des PME algériennes.....	56
Chapitre III : Effets de la création des PME sur le développement local en Algérie.....	59
Section 01 : Les PME et le développement local.....	59
1-1 Les PME et l'innovation.....	59
1-2 Le rôle de la PME dans la création d'emplois et l'économie des pays.....	61
1-3 Autres impacts des PME sur le développement local.....	63
1-3-1 Impacts économiques.....	63
1-3-2 Impacts sociaux.....	64
1-3-3 Impacts environnementaux.....	64

1-4 Les facteurs et les conditions du développement.....	64
1-4-1 Les différents facteurs de développement.....	65
1-4-2 Le rôle de l'Etat et celui de secteur privée dans le développement des PME.....	65
1-4-3 Les conditions : mobilisation acteurs et politiques pour le développement local.....	66
Section 02 : Le rôle des PME dans le développement économique en Algérie.....	67
2-1 La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne.....	67
2-2 Contribution de quelques dispositifs d'aide à la création des PME à la lutte contre le chômage.....	72
2-2-1 Evolution du nombre d'entreprises et de postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif ANSEJ.....	72
2-2-2 Evolution du nombre d'entreprises et des postes déclarés dans le cadre de dispositif CNAC.....	73
Section 03 : Caractéristiques, contraintes et perspectives des PME en Algérie.....	75
3-1 Caractéristiques des PME algériennes.....	75
3-2 Les contraintes de la PME.....	77
3-2-1 Les contraintes internes.....	77
3-2-2 Les contraintes externes.....	78
3-3 Perspectives de développement des PME algériennes.....	80
Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la wilaya de Béjaia : cas pratique « la commune d'El Kseur ».....	85
Section 01 : Etat des lieux la dynamique des PME dans la wilaya de Béjaia.....	85
1-1 Présentation de la wilaya de Béjaia.....	85
1-2 Données globales sur les PME privées dans la wilaya de Béjaia et leurs contribution à la création d'emplois.....	87
1-2-1 Analyse descriptive de la dynamique des PME dans la wilaya.....	87
1-2-2 La répartition spatiale des PME.....	90
1-2-3 La contribution des PME privées dans la création d'emplois	91
1-2-4 Caractéristiques de la PME privées à Bejaia.....	91
1-3 L'innovation dans la PME du secteur industriel.....	92

Section 02 : Cas Pratique de la commune d'El Kseur	94
2-1 Présentation de la commune d'El Kseur.....	94
2-2 Présentation du guide d'entretien.....	96
2-3 : Quelques éléments d'informations sur les entreprises enquêtées.....	97
2-4 Présentation de l'analyse des résultats de recherche.....	99
2-4-1 La contribution des PME enquêtées à la création d'emplois et l'innovation.....	99
2-4-2 Facteurs de localisation des PME enquêtées.....	101
2-4-3 Interface PME/collectivités locales.....	102
2-4-4 Les difficultés et les solutions proposées.....	103
Conclusion Générale	106
Bibliographie	108
Annexes	111

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction

Réfléchir en termes de développement local implique de partir d'une hypothèse simple : la qualité des relations qui lient les acteurs dans la proximité contribue à produire des marges de manœuvre nouvelles.

Cela revient à penser que l'espace n'est pas soumis à des dynamiques uniquement exogènes, liées à la mondialisation dont on ne cesse de présenter les effets structurants, mais qu'il est mis en mouvement par les hommes et les femmes qui l'habitent (au sens fort du terme) et en sont les acteurs.

Le développement local peut donc être perçu comme un processus qui impulse, construit et conforte les dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la croissance économique pour se placer dans la sphère d'un développement durable associant les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

C'est un objet géographique puisqu'il s'appuie sur ce que J. Lévy présente comme la dimension spatiale des sociétés. Il met au cœur de la problématique le triptyque **territoire/acteur/développement**. C'est donc clairement une action volontaire et organisée autorisant un « agir ensemble » et un « vivre ensemble ».

Le concept du développement local devient au fil des années une préoccupation de nombreux économistes ; chacun d'eux donne une définition ou une explication plus précise et différente des autres ; ce qui donne un enrichissement théorique au développement local. Ce concept (DL) et les pratiques qui s'y rattachent se caractérisent par la multiplicité des discours et programmes, tour à tour, complémentaires et contradictoires. Sa diversité et son caractère complexe font de lui un phénomène et un processus difficile à cerner par une simple définition car il renvoie à une réalité socio-économique, politique, et culturelle, complexe et dynamique.

Sur le plan pratique ; les premiers champs d'application du concept du DL est incontestablement le milieu rural, par la suite, il s'est élargi à l'espace urbain, en particulier dans certains quartiers « critiques », les banlieues, où le besoin s'est fait sentir pour prendre en charge les multiples préoccupations des habitants.

Introduction

Le territoire, bassin de vie et d'emploi bien identifié, est un acteur dont le rôle est d'assurer efficacement son développement et son développement et son avenir dans un univers devenu fortement concurrentiel, de plus en plus exposé à de nouveaux risques, mais aussi propice à de nouvelles opportunités. C'est pourquoi, comme toute entreprise performante aujourd'hui, le territoire doit construire et mettre en œuvre une véritable stratégie à moyen et long terme pour qu'il soit attractif à ces entreprises.

L'analyse du lien entreprise / territoire n'est pas un thème récent, comme en témoignent les travaux d'Alfred Marshall sur les districts industriels. Plus près de nous, des géographes, sociologues, économistes et stratèges ont cherché à comprendre les déterminants de la localisation des entreprises et leurs liens avec les territoires sur lesquels elles s'implantent. Il en résulte une littérature abondante sur les districts, ou autre système productifs locaux d'une part, sur les phénomènes d'agglomération spatiale d'autre part, en particulier analysés dans le cadre de la nouvelle géographie économique.

En Algérie, depuis les années quatre vingt dix, nous assistons à une importante croissance des petites et moyennes entreprises (PME). Ce phénomène récent est dû au passage d'une économie à gestion administrative, dont l'investissement est basé sur la grande entreprise publique, à une économie de marché fondée sur des mécanismes différents.

Dés lors, l'investissement public, a connu un recul par rapport aux deux décennies 70 et 80, contrairement à l'investissement privé, qui lui, connaît une nette progression. Ce dernier est assuré par l'entreprise privée, et plus particulièrement par la petite et moyenne entreprise (PME).

Les statistiques recueillies par la Caisse Nationale des Assurances Sociales, concernant les PME algériennes privées, présentent d'année en année une évolution progressive. Cette évolution a contribué aussi bien à la croissance économique qu'à la création de l'emploi et au bien être des ménages. Ces statistiques, comparées à d'autres pays demeurent faibles. Cette faiblesse provient des insuffisances et des contraintes internes (structurelles relatives à l'organisation et au fonctionnement de ces entreprises) et externes (contraintes administratives, financières, etc.)

Introduction

Dans notre recherche, nous nous intéressons à l'étude des deux concepts : Développement local et PME, et la contribution de cette dernière au développement local en Algérie à travers l'étude de cas de la commune d'El Kseur. Cet effet est d'actualité, compte tenu de son poids aussi bien pour l'Etat que le reste de la sphère économique.

A ce titre ; notre sujet est axé autour de la problématique suivante :

- **Quelle (s) lecture (s) pouvons-nous dresser sur le rôle et les effets de la création des PME et leurs contributions au développement local en Algérie et dans la commune d'El Kseur ?**

Nous allons tenter par la même occasion de répondre aux questions secondaires suivantes :

- Quels sont les motifs de la localisation des PME ?
- Quels sont les principaux problèmes qui freinent les PME en Algérie, et quelles sont les perspectives pour les développés ?

Pour permettre de saisir la portée des questions qu'on a posées ; notre travail sera construit autour d'hypothèses suivantes :

- Les PME algériennes occupent une place importante dans l'économie nationale, et elles jouent un rôle essentiel dans la création d'emplois et l'innovation.
- Les dispositifs d'ANSEJ, CNAC, ANDI, ANGEM... restent à l'heure actuelle les solutions idoines pour la création d'emploi ; et les mécanismes adéquats pour réduire le nombre de chômeurs à travers la création des petites et moyennes entreprises.
- Malgré les efforts consentis pour améliorer les conditions socio-économique de la commune d'El Kseur ; l'apport des PME implantées sur ce territoire reste insuffisant pour répondre pleinement aux attentes de cette commune.
- Les collectivités locales de la commune d'El Kseur facilitent l'implantation des PME dans son territoire, et encourage l'investissement dans la commune.

Introduction

Pour mieux cerner notre travail, nous avons adoptés la démarche méthodologique suivante:

- Le premier axe est basé sur une recherche bibliographique pour préciser les différents concepts et éléments théoriques en rapport avec notre problématique.
- Le deuxième axe porte sur une enquête de terrain (Questionnaires et Entretien) adressées aux responsables des différentes entreprises enquêtés.

Notre travail se compose de quatre chapitres ; le premier est consacré pour le développement local, le second chapitre aborde la PME et les facteurs de localisation des entreprises, le troisième porte sur les effets de la création des PME au développement local en Algérie. Le dernier chapitre concerne l'analyse des résultats de notre enquête de terrain consistant à dresser un état de lieux et évaluer l'apport des PME au développement local dans la commune d'El Kseur.

CHAPITRE 01 :

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ENTRE THÉORIE ET PRATIQUE

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Le développement local est un concept bien connu, il a impliqué l'intention de plusieurs chercheurs, une notion assez nouvelle dans le monde des sciences économiques, ses actions impliquent l'amélioration du niveau du cadre de vie d'une communauté au sein d'un territoire donné par une intégration harmonieuse des actions entre différents secteurs d'activités.

Tout au long de ce chapitre, nous allons étudier le DL dans son ensemble ; pour cela nous avons divisé ce premier chapitre en deux sections, la première est consacrée au cadre théorique du développement local, où nous allons essayer d'aborder l'historique, les différentes définitions, les approches théoriques et les composantes et enjeux du DL. Dans la deuxième section ; nous allons essayer d'aborder la problématique du développement en Algérie, en commençant d'abord par un petit rappel des données sociogéographiques de base de l'Algérie, ensuite nous étudierons les différentes phases qu'a connu le DL en Algérie, à savoir le développement local dans le contexte de la planification centralisée, et le DL dans le contexte des réformes.

Section 01 : Généralités sur le développement local

Afin de cerner mieux notre thématique, il est jugé essentiel de joindre la notion du «développement local», cette section fera l'objet d'étude théorique de cette notion qui se maintiendra sur l'historique, définitions, objectifs, approches, composantes et enjeux de DL.

1-1 Historique, Définitions et Objectifs du développement local

1-1-1 Bref Historique sur la notion du développement local :

La chronologie du développement local est indissociable du contexte politique qui va successivement l'ignorer, le façonner, le mettre en œuvre et le modifier. La réciproque étant bien évidemment tout aussi vraie, l'idée de développement local influençant les politiques de développement, d'aménagement et de décentralisation.

Xavier Greffe fait remonter les origines du développement local aux mouvements communaux et régionaux d'avant-guerre. Il note ensuite que cette idée « *perdit beaucoup de son impact lorsqu'au lendemain de la dernière guerre, on identifia le progrès économique de la Nation au seul développement de logiques sectorielles qui, formulées d'en haut, devaient entraîner toute l'économie sur le chemin de la croissance* ». ¹

¹ Xavier CREFFE, « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentration », édition, ECONOMICA, Paris, 1984, P146.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Marcel Jollivet attribue également la parenté du développement local au mouvement du développement régional qui a explosé dans les années 60 : « *Ce mouvement s'est exprimé à travers la création de très nombreux «comités d'expansion» ou «d'étude et d'action» qui s'identifiaient à un espace précis et qui se donnaient comme objectif d'impulser et de coordonner les initiatives par la concertation entre tous les partenaires concernés par la vie économique et sociale locale* »².

Du côté de la recherche, c'est à partir de la fin des années 1950 que voient le jour, chez les économistes, les premières théories du développement endogène. John Friedmann, Walter Stöhr et Fraser Taylor notamment, jettent les bases d'un développement « par le bas », limité à un territoire restreint, basé sur les ressources locales (endogènes), prenant en compte les traditions locales autant industrielles que culturelles et ayant recours à une organisation coopérative de la production. Ces travaux sont poursuivis dans les années 1960 puis 1970 notamment comme nouvelle approche de développement des pays du Tiers-Monde.

Le tournant majeur dans l'éclosion du développement local restera la crise économique des années 1970 qui mettra fin aux Trente glorieuses. Pour Xavier Greffe, l'idée de développement local réapparaît logiquement « *dès lors que la crise montrait le risque qu'il y avait à faire dépendre toute notre stratégie économique de transformations imprévisibles sur le marché mondial.* » Et Paul Houée de compléter « *En outre la crise actuelle oblige à passer d'une politique d'aménagement du territoire à une politique prioritaire de mise en valeur des territoires, combinant planification socio-économique et planification spatiale.* »³ En réalité le concept n'est pas nouveau, mais trouve une nouvelle jeunesse grâce à ce contexte, et, avec lui, une nouvelle dénomination : le développement local.

1-1-2 Définitions du développement local

Plusieurs définitions peuvent être retenues :

- Selon GREFFE Xavier ; dans son ouvrage intitulé : « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation » souligne que : « *Le développement local (DL) est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence*

² Marcel Jollivet « *Le développement local, mode ou mouvement social ?*, in *Économie rurale*, n°166, 1985, P14-15.

³ Paul Houée, « *Les politiques de développement rural*, 2ème édition, INRA/Economica, 1996, P 215-217.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

d'un projet de développement intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active »⁴.

- L'ouvrage intitulé « Dynamique spatiale des populations et des activités » ; dont (J) BOUCHET est l'auteur souligne que : « *Le développement local est une approche qui permet de coordonner la diversité des initiatives et la multiplicité des orientations des acteurs locaux dans leurs spécificités économiques, sociales et culturelles »⁵.*

D'autres économistes ont défini le développement local comme : « un mouvement culturel, économique et social qui tend à augmenter le bien être d'une société, il doit commencer au niveau local, et se propager au niveau supérieur, il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire, il doit être global et multidimensionnel, recomposant ainsi les logiques sectorielles »⁶.

- Jean – Yves GOUTTEBEL, mentionne que: « *Le développement local est l'expression de la solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une micro- région de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique »⁷.*

- Selon la DATAR: « *Le développement local (DL) se caractérise par la mise en œuvre le plus souvent mais pas exclusivement dans un cadre de coopération intercommunale, d'un projet global, associant les aspects économiques, sociaux, culturels du processus de développement. Généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage connue»⁸.*

- GREFFE Xavier conçoit le développement local comme suit : « *Dans un premier temps, le développement local sera essentiellement le développement par en bas contre le développement par en haut, la volonté d'enrayer les logiques dominantes qui conduisent à déstructurer les territoires et les solidarités d'où l'importance que vont prendre les thèmes alternatifs...dans un second temps, le développement local tourne à une apologie de la sortie*

⁴ Xavier CREFFE, « Territoires en France, les enjeux économiques de la décentralisation », édition, ECONOMICA, Paris, 1984, P146.

⁵ (J) BOUCHET, « Dynamique spatiale des populations et des activités » Ed ECONOMICA, Paris 1984, P184.

⁶ K. Kolosy, op cité, P 30.

⁷ Jean – Yves GOUTTEBEL, « stratégie de développement territorial », 2ème édition Economica, Paris 2003.

⁸ Définition de la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) cité par (X) GREFFE in les territoires en France.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

de crise par la petite et moyenne entreprise, chaque chômeur ayant vocation à créer la sienne»⁹.

Ce qu'on peut retenir de ces définitions : est que le développement local est un processus qui se base sur des dynamiques d'acteurs économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux ; dans le but de renforcer leurs liens, et se mobiliser ensemble au sein d'un espace bien défini pour le bien être des ménages et améliorer la qualité de vie des résidents de ce territoire.

1-1-3 Objectifs du développement local

Les buts du développement local sont les suivants¹⁰ :

- ✓ Le DL vise à améliorer le cadre de vie des personnes de la communauté pour qu'elles puissent profiter d'un environnement sain et agréable.
- ✓ Il vise également à améliorer leur milieu de vie pour qu'elles puissent s'épanouir dans la communauté qui leur offre plusieurs occasions sociales et culturelles.
- ✓ Il cherche à améliorer le niveau de vie, afin que chacun dans la communauté, puisse travailler et donc gagner un revenu pour pouvoir profiter des avantages de la communauté.
- ✓ Il permet une meilleure décentralisation administrative.
- ✓ Il constituera un avantage pour le territoire, un territoire développé est plus attractif.

Le succès d'une démarche de développement local dépend d'un certain nombre de préalables qui sont regroupés sous trois volets : l'existence d'une communauté locale, le partenariat et un climat propice à l'action. Aussi ; on peut ajouter que le DL ne peut être réalisé sans une volonté d'implication active de chaque acteur du territoire.

⁹ Xavier GREFFE, « Décentraliser pour l'emploi, les initiatives locales de développement », édition ECONOMICA, Paris 1988, P.57.

¹⁰ ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaia », Mémoire master en science de gestion, UMAB de Béjaia, 2011, p24.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

1-2 Les approches théoriques du développement local :

Les deux approches qu'on pourra citer dans ce qui suit sont l'approche territoriale et l'approche régulationniste.

1-2-1 L'approche territoriale du DL

Cette approche se présente comme : « *l'ensemble des relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent, un système de production, une culture technique et des acteurs* »¹¹, elle rassemble les districts industriels, les milieux innovateurs et les SPL.

a) District industriel

La littérature sur les districts industriels s'inspire à l'origine du district industriel Marshallien développé par A.Marshall à la fin du 19^{ème} siècle. L'auteur met en évidence le rôle de la composante territoriale dans l'émergence des rendements croissants. Ces derniers résultent des économies externes d'agglomération et d'organisation.

L'intérêt du concept de district réside dans l'analyse des capacités d'un territoire donné à générer son développement sur la base des relations de coopération et de confiance fondées sur les interdépendances entre des acteurs géographiquement proches.

Le district industriel, au sens marshallien, repose sur la proximité géographique et une division sociale du travail, c'est-à-dire une division de la production non pas au sein des entreprises mais entre les petites entreprises d'un même territoire, chacune se spécialise dans un segment de processus productif. L'efficacité des entreprises dans ce cas, passe par l'établissement de relations immatérielles et informelles entre elles, portant notamment sur l'échange d'informations diverses (technologies, marchés....).

Cette notion du district industriel a été développée dans les années 70 et 80 par les économistes italiens à partir d'un certain nombre d'expériences concrètes, notamment dans la « troisième Italie » c'est-à-dire l'Italie centrale.

Becattini (1992) définit le district industriel comme « *une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population segmentée d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* »¹².

¹¹ KHERDJMIL Boukhalfa, « territoires, mondialisation et redéveloppement », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine, n° 2 1999, P.269.

¹² Becattini G, « le district Marshallien : une notion socio-économique », France, 1992, 37.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Les particularités du district industriel :

- C'est un système de valeurs et de pensées homogènes véhiculée à travers des structures sociales ;
- les entreprises se spécialisent dans une production bien définie ;
- La séparation de l'activité professionnelle, chaque individu offre le travail dont il est en mesure d'assurer ;
- Une concurrence intense et une information partagée sur le marché ;
- L'introduction des nouvelles technologies, l'innovation technologique renforce l'organisation interne du district et améliore la position socioéconomique de celui-ci.

b) Milieux innovateurs

La théorie du milieu innovateur est née en 1986, dans l'ensemble des travaux menés par le Groupe de Recherche du Milieu Innovateur européen (GREMI)¹³, créé par Philippe AYDALOT. Ce dernier élabore la première hypothèse qui constitue la base de toute recherche concernant les milieux innovateurs. Il avance qu'il existerait des « milieux » plus ou moins propices au développement selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion.

Un « milieu innovateur » est celui où les entreprises développent des réseaux d'échanges et de coopérations, et mobilisent les ressources humaines et matérielles de leur territoire. Ainsi, la notion de « milieu innovateur » permet d'analyser les facteurs de développement économique d'un territoire.

Il faut ajouter aussi que cette notion est répartie en deux concepts essentiels :

- Le milieu

Un milieu est « un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes de valeur et du capital relationnel attaché à un système de production localisé. C'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles.»¹⁴. C'est pour cette raison que le milieu (ou territoire) est considéré comme la source d'innovation, ce qui nous amène à dire que le système territorial, devient pour l'innovation technologique un vecteur irremplaçable de synergies.

¹³ Ce groupe est constitué en association en 1986 ; il réunit à son origine une vingtaine d'équipes de chercheurs européens et nord-américains et ceux-ci s'attachent à analyser la relation entre l'innovation technique et le territoire (Metteaccioli et Tabries 2007).

¹⁴ (A) MATTEACCIOLI, « Philippe AYDALOT pionnier de l'économie territoriale », édition L'HARMATAN, 2004.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

- L'innovation

Est considéré comme un mécanisme de création collective qui permet au niveau du territoire de s'adapter au changement du système techno-industriel. Le territoire créatif propose des moyens d'éducation et de recherche variés de haut niveau; il favorise la diversité des environnements, des équipes, et des hommes, soutient les initiatives culturelles les plus diversifiées et assure la liberté de créer. Une dimension territorialisée du développement, d'innovation et des entreprises qui revient à Marshall ou Schumpeter.

En résumé, et de manière normative, l'approche par les milieux innovateurs propose une vision générale du développement économique territorialisé qui se caractérise par:

- une concurrence par l'innovation et non par les coûts de production ;
- une organisation du système productif en réseaux et non sur des mécanismes de marché ou hiérarchiques ;
- la concurrence entre territoires et non entre entreprises.

c) Le système productif localisé (SPL)

La théorie des systèmes productifs locaux s'est d'abord construite à partir du modèle du district industriel. Celui surtout selon la définition des économistes industriels, lie des aspects économiques qui se produisent à l'intérieur d'un secteur avec l'appartenance à une communauté marquée par un système de valeurs et de pensées relativement homogènes.

Le SPL est une notion dérivée du concept Marchallien de « district industriel », il est une synthèse des travaux de divers chercheurs qui s'efforcent de donner une réponse à la question du développement à partir d'une analyse dynamique socio-économique locale et une meilleure prise en compte de la variable territoriale.

On peut retenir deux définitions essentielles concernant ce concept : Celle de Claud Courlet qui le définit comme : « *un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large du terme (entreprises industrielles, de services, centres de recherches et de formations, interfaces, etc.) qui entretiennent entre elles des rapports d'intensité plus ou moins forte* »¹⁵.

¹⁵ Claude COURLET, « les systèmes productifs locaux: de la définition au modèle », in réseaux d'entreprises et territoires. Regard sur les systèmes productif locaux, la documentation française.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Et celle de La Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R) qui le définit comme : « *une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.)* »¹⁶

De cette définition on déduit que le territoire est un générateur et un contenant d'emplois, ce qui fait de ce système un réseau d'unités de production.

- Les types des SPL

Selon le D.A.T.A.R il se présente sur plusieurs formes¹⁷ :

- les SPL de type « districts industriels italiens » : ils ont les mêmes caractéristiques des districts industriels italiens ; un nombre important de PME en relation étroites entre elles.
- Les SPL technologiques de type districts technologiques ou milieux innovateurs : les entreprises sont hautement spécialisées dans des activités innovantes, entretenant des relations très denses entre elles, basées sur le partage d'une même culture technique.
- Les SPL émergents et grappes de PME en émergence: pour pouvoir bénéficier des échanges d'expériences nécessaires à leurs développements, les entreprises de ce type de SPL s'installent les unes à proximité des autres.
- Les systèmes des PME organisées autour de grandes entreprises : ce sont des PME organisées autour d'une grande entreprise c'est le cas de l'organisation de la production de l'industrie automobile française où de multiples fournisseurs évoluent autour de grands constructeurs d'automobiles.

1-2-2 L'approche régulationniste du développement local :

Cette approche puise ses fondements dans le modèle de l'économie résiliente et régulationniste qui explique le dynamisme du poste fordisme à travers deux concepts fondamentaux : **le réseau, et la gouvernance.**

¹⁶ ABC - Pierre Battini « Réseaux sociaux et Territoires Innovants » 3eme Colloque - Collège Provincial du Brabant Wallon; 28 Novembre 2011.

¹⁷ La DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale) cité par (X) GREFFE in les territoire en France.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Une approche qui s'intéresse au mode d'organisation de l'entreprise ainsi qu'aux modes de régulation des rapports entre les entreprises d'un côté et celles des travailleurs d'un autre côté. Certains spécialistes comme (R) COASE, (O) WILLIAMSON, JENSEN et MECKILING avancent que ce système se focalise plus sur les interactions entre les agents qui jouent un rôle prépondérant dans le développement local.

Dans cette logique, elle fait référence à « la régulation des rapports entre les entreprises se matérialise dans l'espace à travers le réseau et les rapports qui se développent dans réseau sont identifier par la notion de gouvernance »¹⁸.

Cette notion regroupe la théorie des coûts de transactions (COASE - WILLIAMSON) et la théorie de l'agence (JENSEN - MECKILING).

- Théorie du cout de transactions

Apparue en 1937 cette théorie a pour objet de montrer qu'une entreprise a intérêt d'organiser sa production, c'est-à-dire à ne pas sous-traiter si les coûts de transactions sont plus élevés, et de renforcer la coopération entre les entreprises du même réseau. Elle permet aussi de réduire les coûts inhérents au marché (les coûts de transactions), de façon à ce que la firme doive sous-traiter une partie de sa production si le coût de transaction (lié au transport, la communication, etc.) sont inférieurs aux coûts liés à la production en interne. De ce fait ce mécanisme s'inscrit dans le cadre de la théorie des organisations¹⁹.

- Théorie de l'agence

Une théorie apparue en 1976, qui met l'accent sur la relation entre le dirigeant et l'actionnaire. Elle définit ce lien comme un contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engagent une autre personne (l'agent) pour accomplir quelques services en leurs noms, impliquant la délégation d'une partie de l'autorité de prise de décision à l'agent²⁰.

La limite de cette approche estime et rappelle que le marché n'a plus le monopole de la régulation. Les interactions des agents économiques peuvent être gérées par leur dynamique de coopération. Cette notion réseau et gouvernance apparait comme dénuée d'implantation territoriale profonde, la référence au local y est presque absente.

¹⁸ (B) KHERDJAMIL, « territoire, mondialisation et redéveloppement », in revue d'économie régionale et urbaine » RERU N°2, 1999, P. 270.

¹⁹ BOUMOULA (SAMIR), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia », mémoire magister en sciences économie, UAMB, Juin 2011, P91-92.

²⁰ ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaia » mémoire master en sciences de Gestion, UAMB de Béjaia, 2011.p19.

1-3 Les composantes, et enjeux du Développement local

Dans ce qui suit ; nous allons voir les composantes du développement local à savoir : le territoire et les acteurs institutionnels, économiques et sociaux, enfin nous terminons notre première section en citant les différentes enjeux du DL.

1-3-1 Les composantes du développement local

La démarche du DL se base sur une volonté commune d'intervenir, une capacité collective de lancer et soutenir un processus, de valorisation des ressources humaines et matérielles et c'est pour cette raison qu'il s'articule moyennant les composantes suivantes :

1-3-1-1 Le territoire

Selon Lorthiois « un territoire est un espace physique dont les limites sont définies par des critères géographiques, administratifs, historiques, économique, humains....., tout projet de développement fait référence à un territoire ...or le territoire est un facteur vivant flexible...il n'existe pas un découpage territorial bon ou mauvais en soi : il est bon ou mauvais pour tel ou tel objectif ou action»²¹.

De cette définition, on déduit que le territoire est une composante indispensable et le lieu du projet du développement local.

1-3-1-2. Les acteurs du DL :

Le DL implique des interactions entre trois catégories²² d'acteurs qui sont :

a) Les acteurs institutionnels

Ils rassemblent des pouvoirs issus de la légitimité démocratique tels que ; l'Etat et les structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publiques et semi-publics et semi-publics, jouant le rôle de maitrise d'ouvrages, de partenaire ou d'intervenant dans le DL.

²¹ Atelier d'échanges et de formation au développement local, Dakar, 26/04 au 01/05/1999, CONCEPT, Avril 1999.

²² Lorthiois J. « Le diagnostic local des ressources », ASDIC, EDTIONS W.1996.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

b) La communauté

Elle représente l'ensemble des populations vivant et agissant sur un territoire donné. Elle constitue, en fait, les dynamiques et les fondements même du développement local. Elle est hétérogène et constituée de groupes ou chaque membre constitue à son tour l'acteur et le sujet et en même temps objet et bénéficiaire du développement (à travers les divers projets).

c) Les acteurs économiques

Ils correspondent à l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs qui, à travers les PME, participent à la vie économique locale ou bien influent sur celle-ci, en produisant, investissant, rendant des services, consommant, offrant des emplois,... il y a lieu d'inclure les banques et les bailleurs de fonds pour leur rôle dynamique dans le financement des investissements, donc de la réalisation des projets. Il n'est pas important qui est le pilier qui prend l'initiative et qui pilote effectivement le développement (c'est la collectivité Locale en général), mais l'absence de l'un des autres est inévitablement un facteur d'échec, au moins à long terme.

1-3-2 Les enjeux du développement local

La revitalisation est l'enjeu principal du développement local, ajoutant à cela des enjeux qui prendront une importance plus ou moins grande selon les initiatives et les acteurs qui les portent. Il s'agit des enjeux de l'équité, de la démocratisation et du développement durable.²³

a) La revitalisation

Le développement local met l'accent sur le sous-développement des espaces urbains et des régions périphériques des grands centres économiques d'une nation. Cet enjeu peut être abordé sous différents angles. Dans cette optique, le développement local implique la connaissance des besoins et des spécificités locales pour établir une stratégie permettant la mobilisation et la valorisation des ressources locales, dont le but est l'amélioration des conditions de vie et d'emploi d'une communauté ou d'un territoire. Dans ce sens, le développement local ne présente pas une seule méthode qui sera appliquée partout et avec la même façon, mais chaque zone d'intervention doit établir un diagnostic pour identifier les problèmes et les besoins afin de pouvoir tracer et développer des voies à suivre et les

²³ Levesque A, Fontan J M, « initiation au développement économique local et au développement économique communautaire : expériences pertinentes et études de cas », Montréal, 1992, p 34.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

mécanismes participatifs (validation et contrôle de l'orientation et du travail par la communauté) à implanter pour préserver et protéger les intérêts de la communauté. Donc, la revitalisation prendra différentes formes par la création d'emplois, d'entreprises et l'insertion dans le marché du travail, etc.

b) L'équité

L'enjeu de l'équité représente la capacité de produire une certaine richesse sociale. Le souci du développement est de maximiser les retombées sur l'ensemble de la population en place ou d'intégrer des populations traditionnellement exclues pour assurer une répartition plus équitable de la richesse. Cet enjeu se manifeste sur plusieurs plans et il est parfois difficile à réaliser. Il pourra s'agir de favoriser l'implantation d'entreprises ayant des retombées positives pour la communauté, de développer l'entrepreneuriat au féminin.

c) La démocratisation

Ici, il s'agira autant d'analyser et de répondre à des besoins que de formuler la population à une nouvelle réalité: le partage des responsabilités et l'investissement des lieux démocratiques.

Le partage des responsabilités, c'est la volonté de ne pas réduire son intervention à des tâches techniques, mais de l'élargir pour y inclure « Information- prise de décisions- participation à la planification ».

L'investissement des lieux démocratiques, c'est la volonté de participer au travail accompli sur des lieux décisionnels à titre d'exemple la participation active aux assemblées de quartiers en milieu urbain, etc. Aussi la participation aux élections et à des conseils d'administration.

Travailler au développement d'une équité sociale et une démocratisation des institutions sociales demande d'analyser une situation et de mettre sur pied des outils pour actualiser un plan d'action.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

d) Le développement durable

L'enjeu du développement durable est marginalisé. C'est "un mode de développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs" (Rapport Brundtland)²⁴. Deux concepts sont inhérents à cette notion:

- ✓ Le concept de "besoins" et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d'accorder la plus grande priorité.
- ✓ L'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Dans un sens large, ce type de développement est équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace²⁵. Il est une réponse de tous les acteurs (Etats, acteurs économiques, société civile), culturels et sociaux du développement face à l'urgence de la crise écologique et sociale qui se manifeste désormais de manière mondialisée (changement climatique, écarts entre pays développés et pays en développement, perte drastique de biodiversité, croissance de la population mondiale...etc.), pour améliorer la qualité de la vie des populations, économiser les ressources naturelles et préserver la biodiversité, renforcer l'attractivité des territoires et enfin organiser la participation de tous les acteurs du territoire.

Section 02 : La Problématique du développement local en Algérie

Cette section analysera ; la problématique du DL en Algérie, à savoir en premier les données sociogéographiques de base, ensuite on verra les deux principales étapes du DL en Algérie ; à savoir le DL dans le contexte de la planification centralisée et le DL dans le contexte des réformes.

2-1 Données sociogéographiques de base :

Sur le plan administratif, l'Algérie comprend, 1541 communes réparties dans 48 wilayas. Les niveaux dans lesquels la population choisit des représentants qui sont plus ou

²⁴ Commission mondiale pour l'environnement et le développement, Rapport Brundtland Our Common Future, 1987.

²⁵ <http://www.mairie-leluc.com>.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

moins directement concernés par la gestion des problèmes des populations locales, sont la wilaya à travers l'Assemblée Populaire de Wilaya et la commune à travers l'Assemblée Populaire Communale. Dans cette organisation les daïras apparaissent comme de simples courroies politico-administratives de transmission entre les communes et la wilaya.

En dehors de l'organisation institutionnelle, il existe des unités sociogéographiques dans lesquelles s'exerce le développement local, c'est le douar avec les terres de production agricole ou de parcours, le quartier avec ses populations issues souvent de l'exode rural ses bâtis et ses espaces d'échange ou de confrontation, le village avec son terroir²⁶

Ces unités forment des communautés qui ont des valeurs communes, et souvent une limite commune et des problèmes communs.

Les programmes et projets de développement local peuvent avoir comme limite géographique chacune de ces unités institutionnelles ou sociogéographiques séparément ; il s'agit alors de programmes de développement de wilaya, communal, communautaire. Le district peut aussi être pris comme unité de base du développement local offrant l'avantage de la disponibilité des données à partir de l'ensemble des informations recueillies dans le cadre des recensements par les statisticiens qui le prennent comme unité de base.

Il peut, aussi, concerner des unités intermédiaires inter wilaya, intercommunales..., quand il s'agit notamment d'initier des programmes concernant une problématique touchant une zone homogène sur le plan écologique ou agro écologique indépendamment des limites administratives.

Sur le plan démographique, la population de l'Algérie était de 34 080 030, en 2008. Elle est estimée à 38,4 Millions d'habitants en 2014 soit 14,4h/Km² mais on estime que 96% de la population vit sur 17% du territoire national. En fait, il existe une grande disparité dans la répartition de la population entre les wilayas (voir tableau joint).

²⁶Claudine CHAULET : Insaniyat N°16 Janvier-Avril 2002- Article « Le local », origine et le terme ».

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Tableau N° 01 : Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs selon la Wilaya

Wilaya	Population	Wilaya	Population
ALGER	2 988 145	EL OUED	647 548
SETIF	1 489 979	JIJEL	636 948
ORAN	1 454 078	B B ARRERIDJ	628 475
TIZI-OUZOU	1 127 607	OUM EL BOUAGHI	621 612
BATNA	1 119 791	ANNABA	609 499
DJELFA	1 092 184	SIDI BEL ABBES	604 744
BLIDA	1 002 937	TIPAZA	591 010
CHLEF	1 002 088	OUARGLA	558 558
M'SILA	990 591	GUELMA	482 430
TLEMCEEN	949 135	LAGHOUAT	455 602
CONSTANTINE	938 475	SOUK AHRAS	438 127
BEJAIA	912 577	EL TARF	408 414
SKIKDA	898 680	ADRAR	399 714
TIARET	846 823	KHENCHLA	386 683
MEDEA	819 932	AIN TEMOUCHENT	371 239
BOUMERDES	802 083	GHARDAIA	363 598
MASCARA	784 073	SAIDA	330 641
MILA	766 886	TISSEMSILT	294 476
AIN DEFLA	766 013	BECHAR	270 061
MOSTAGAMEN	737 118	BAYADH	228 624
RELIZANE	726 180	NAAMA	192 891
BISKRA	721 356	TAMANRASSET	176 637
BOUIRA	695 583	ILLIZI	52 333
TEBESSA	648 703	TINDOUF	49 149
TOTAL		34 080 030	

Source : Collection statistique ONS n 81 – Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2008

2-2 Le Développement local dans le contexte de la planification centralisée

L'Algérie s'est engagée dès les premières années de l'indépendance dans un processus de développement, basée sur le principe de la planification centralisée qui met l'accent sur les programmes que l'Etat à mis en œuvre afin de lutter contre les problèmes de sous développement, ces programmes sont :

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

2.2.1. Les programmes spéciaux

Ils ont été conçus pour la première fois en 1966 via les programmes de développement économique rural (PDER)²⁷, ou l'Etat à mis en œuvre une enveloppe pour ces programmes qui était estimée à 10.26 Milliards de dinars en termes courants entre 1967 et 1978²⁸. Ces programmes ont pour but la planification et la décentralisation qui a intégré les collectivités locales dans les objectifs de la politique socio-économique nationale.

Malgré la volonté de développement que véhiculaient les plans spéciaux ils ont été quand même critiqués pour :

- L'absence d'une vision globale de développement ;
- La non coordination concrète : des équipements de niveau local qui touche les secteurs concernés et les wilayas bénéficiaires des programmes spéciaux ;
- La centralisation et la diversité du mode de financement des « PS ».

2-2-2 Les plans communaux de développement local (PCD)

Comme il se définit dans le rapport général du deuxième plan quadriennal, le plan communal est destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée locale proposées par la commune, réalisées et gérées par elle et financées sur ressources centrales.

Les PCD visent à assurer la plus large diffusion du développement, la valorisation des potentialités locales et la satisfaction des besoins de la population.

Les secteurs d'investissements confiés aux communes sont : la santé, l'agriculture, et l'hydraulique. Les autres secteurs sont pris en charge par les pouvoirs supérieurs de la planification dans le cadre des investissements sectoriels. Les communes ont un pouvoir pour planifier et participer au développement économique ou social dans leurs territoires.

Le manque de moyens, et la rareté des ressources pour les communes ont influencés négativement le fonctionnement des collectivités locales, et leurs imposent la dépendance du pouvoir central.

²⁷ Par exemple les programmes spéciaux d'Ouargla, de Tizi-Ouzou, des hauts plateaux et de toutes les zones touchées par les politiques coloniales de terres brûlées ou zones interdites

²⁸ (A) BRAHIMI, « L'économie algérienne », édition, OPU, Alger 1989, P.147.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

2-2-3 Les plans sectoriels décentralisés PSD

C'est un ensemble d'opérations et de programmes rattachés directement à un secteur donné, ils sont programmés en liaison avec ceux du plan national. Ces objectifs²⁹ sont :

- ✓ Développement de l'investissement ;
- ✓ L'organisation de l'assainissement ;
- ✓ La recherche d'un équilibre entre les ressources locales et nationales ;
- ✓ La poursuite de la politique de désenclavement et de l'électrification rurale ;
- ✓ Création des postes d'emplois durable.

Ces plans sont confrontés à plusieurs problèmes, essentiellement : des problèmes de sous-évaluation des contenus physiques qui affectent lourdement la réalisation optimale. Ce qui produit un écart défavorable par rapport aux objectifs tracés par ces plans.

2-3 Le développement local dans le contexte des réformes

Plusieurs réformes sont mises en œuvre avec d'importantes implications sur le développement local pour régler le dysfonctionnement du modèle de développement centralisé comme le déséquilibre intersectoriel, la marginalisation de l'agriculture, Sur le plan institutionnel, une série de mesures qui visent le renforcement des prérogatives des collectivités locales en matière de développement est adoptée. Il s'agit de la loi n°88-22 du 12/01/1988 relative à la planification et deux lois promulguées au mois d'avril 1990, relatives à la commune, et à la wilaya respectivement.

2-3-1 Les réformes institutionnelles et le développement local :

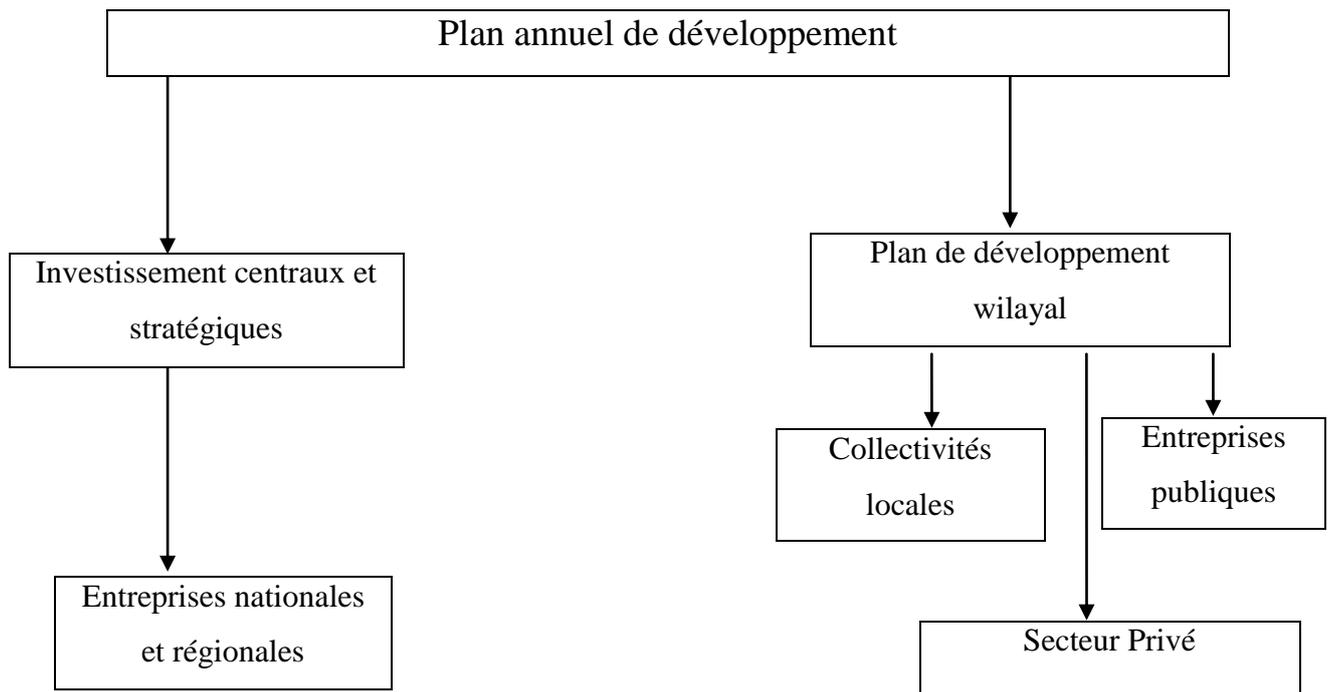
Ces réformes sont faites au début des années 1980. Elles sont basées sur la réforme de la planification économique. Les grandes orientations de cette réforme peuvent être résumées comme suit³⁰ :

²⁹ BOUMOULA (Samir), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publiques communales de la wilaya de Béjaïa », mémoire magister en science économique, UAMB de Béjaïa, Juin 2011. P 218.

³⁰ www.CENEAP.com

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

Schéma N° 01 : La nouvelle organisation de la planification économique



Source : DAHMANI.M ; l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ;in cahiers de l'INES de tizi-ouzou, mars 1986,P41.

Concernant la nouvelle organisation de la planification économique, M. DAHMANI la décrit comme suit : « l'Etat prendra en charge les investissements à caractère répétitif et d'importance moyenne et enfin le secteur privé économique national mobilisera l'épargne et l'investissant dans des secteurs non stratégiques »³¹.

Au niveau local d'immenses compétences sont dévolues aux instances décentralisées. Le processus de réforme continuera à partir dès 1988, un approfondissement avec la promulgation d'une loi sur la planification et deux autres lois en 1990.

Avec ces deux dernières lois qui sont relatives à la commune et à la wilaya, c'est toute une politique de décentralisation et de développement local qui se met en place.

En effet, le rôle de la commune en tant qu'instance décentralisée, est défini par l'article 88 de la loi 90.80 qui annonce que « la commune met en œuvre toute mesure de

³¹ DAHMANI.M ; l'évaluation des procédures d'élaboration et d'exécution de la planification algérienne ;in cahiers de l'INES de tizi-ouzou, mars 1986,P42.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

nature à encourager et favoriser l'intervention des opérateurs ». Aussi cette loi charge la commune de pas moins de 250 missions à tout aspect de développement.

2-3-2 Les réformes économiques et le développement local

Plusieurs réformes ont été enregistrées dans plusieurs secteurs d'activités, dont les implications sur le développement local sont évidentes³².

a) La restructuration organique des entreprises

La restructuration des entreprises publiques, engagée en février 1981 repose sur deux principes :

- L'introduction de nouvelles normes de production dans le but d'accroître les capacités de production et la nouvelle politique de salaires pour améliorer la productivité du travail.
- La miniaturisation des grandes unités de production.

b) La réforme du secteur de l'agriculture

L'agriculture est au premier rang, une première réforme touche alors le secteur de l'agriculture, elle est basée sur la restructuration des secteurs socialistes et coopératifs de la révolution agraire en DAS (Domaine Agricoles Socialistes) pour améliorer la production agricole. Les DAS sont issus de la réforme de 1980, le but essentiel de cette réforme est de permettre aux producteurs l'exercice de leurs responsabilités dans l'exploitation des terres et d'assurer une autonomie effective aux exploitations.

On remarque que la mise en place du nouveau système de gestion des terres agricoles s'est accompagnée de la décentralisation de certaines structures d'appui à l'agriculture et la création d'un fonds de garantie agricole (FGA), destiné à favoriser l'agriculture privée.

c) L'autonomie des entreprises publiques

La promulgation de la loi n° 88-01 du 12 /01/1988 porte sur la loi d'orientation sur les EPE, constitue la réforme la plus importante de l'année 1980. D'après cette loi les entreprises publiques sont des personnes morales de droit privé (SPA ou SARL), dotées d'un capital social et de l'autonomie financière. Suite à la promulgation de cette loi, 350 sociétés

³² HAMADAMA Nana ; « contribution de la PMI au développement de la wilaya de Béjaia durant la période 1990-2001 ». Mémoire de magister en économie, option : Gestion du développement, UAMB, 2003.

Chapitre I : Le développement local entre théorie et pratique

nationales sur 450 existantes sont transformées en EPE auxquelles est reconnue l'autonomie de gestion.

D) Promotion du secteur privé national

Le secteur privé algérien a longtemps été marginalisé par l'Etat. Il a connu un essor à partir des années 80, un début de réhabilitation à travers la promulgation de la loi 82-11 dont le but est d'encourager l'investissement privé à travers une série de mesures incitatives.

Les réformes sont économiques qu'institutionnelles, les entreprises durant cette phase semblent s'orienter vers un modèle de développement décentralisé.

Conclusion

Pour conclure ; nous pouvons dire que le développement local est un processus et une démarche qui nécessite l'implication et la mobilisation de tous les acteurs économiques et sociaux pour le bien-être des résidents d'un territoire bien défini. Il faut ajouter que le DL ne peut pas y être sans une bonne gestion des collectivités locales et l'existence d'une volonté politique.

Le développement local, en Algérie, reflète les politiques sociales antérieures et résulte d'une gestion administrée dans laquelle la société civile avait peu d'espace d'expression. L'Etat exerçait un quasi monopole sur toutes les sphères d'activité économique et sociale.

Les difficultés économiques que le pays a connues depuis la fin des années 80, et la décennie noire ont causé des pertes regrettables sur le plan humain, aussi sur le plan économique. La relance économique est très récente et commence à peine à avoir un effet significatif sur le développement local et la reconstruction des zones touchées par le terrorisme. L'Algérie a un potentiel en ressources humaines et matérielles qui lui permet de mieux réussir en matière de développement. Des progrès importants restent à faire en matière d'efficacité.

L'Etat algérien doit revoir son découpage administratif, ou changer de politique de décentralisation (régionalisation par exemple), pour donner aux régions plus d'indépendance et d'autonomie, assurer aussi son rôle d'arbitrage et de contrôle et renforcer des moyens d'invention, notamment par la formation aux approches nouvelles et au management ; afin de réaliser un développement économique local dans toutes les régions de l'Algérie.

CHAPITRE 02 :

LES PME ET LES FACTEURS DE LOCALISATION DES ENTREPRISES

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

L'une des plus importantes mutations qui a marqué la sphère de l'économie à l'échelle mondiale, durant la décennie 70, est l'émergence de la PME (Petite et Moyenne Entreprise). Toute fois, la petite entreprise n'est pas un phénomène nouveau, c'est même un phénomène très ancien. Ce qu'il y a de nouveau, c'est son explosion au cours des trois ou quatre dernières décennies et son succès soudain qui éclipse les apports de la grande entreprise considérée comme le pilier de l'économie moderne avant la crise du fordisme. Le monde redécouvre la petite entreprise en tant qu'agent économique producteur de richesses, outil de lutte contre le chômage et facteur d'innovation et de compétitivité sur le marché mondial. Les PME sont alors considérées comme élément essentiel et tangible de la dynamique de développement. Elles constituent le moteur du renouvellement du tissu économique.

Le deuxième chapitre de notre travail ; englobera trois sections ; la première est un aperçu de la PME ainsi que ses caractéristiques et les différents types de création d'entreprises ; dans la deuxième section on abordera les facteurs de localisation des entreprises, à savoir les facteurs économiques, et les facteurs extra économiques ; et enfin dans la dernière section de ce chapitre nous essayerons d'aborder ce concept (PME), sa place, son évolution et ses enjeux en Algérie.

Section 01 : Généralités sur les PME

E.cogen, dans son dictionnaire de gestion (1994), considère que l'entreprise est « *une organisation relativement autonome, dotée de ressources humaines, matérielles et financières en vue d'exercer une activité économique de façon stable et structurée* ».

Afin de cerner la réalité économique de la PME, cette section fera l'objet d'une brève synthèse de l'ensemble des définitions, ainsi que les caractères des PME, et enfin les types de création d'entreprises.

1-1 Définition des PME

Identifier et définir exactement la PME est important pour la mise en œuvre de mesures et de programmes efficaces visant à soutenir son développement et sa réussite.

A partir de la fin des années 60, le modèle de développement économique qu'on qualifie souvent de " fordiste " entre en crise un peu partout dans les pays développés. Les ouvriers spécialisés se révoltent contre les conditions de travail dans les grandes usines

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

taylorisées, tandis que les consommateurs, et particulièrement les jeunes, boudent de plus en plus les produits standardisés que fabriquent ces firmes géantes.

Du côté académique, un certain nombre d'auteurs ont déduit que la logique d'économie d'échelle, qui pousse à la concentration des entreprises (un phénomène très ancien dans le capitalisme), n'opère plus. Dans ce contexte nouveau, les petites entreprises redeviendraient la forme d'organisation la plus adaptée à l'activité économique. C'est en particulier le message que diffusa en 1973 l'économiste Fritz Schumacher, dans le livre « Small is beautiful ». Ces thèses (parmi d'autres) vont durablement influencer les intellectuels et les décideurs publics qui vont les convaincre que " **les PME, c'est l'avenir** ".

Les définitions sur ce nouveau concept se sont, alors, multipliées apportant plus de flou que de clarté ; à ce jour, il n'existe pas de définition unique et universelle de la PME. Les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires instituant des dispositifs d'aides en direction des PME. Une synthèse des principales définitions proposées, conduit à distinguer deux approches selon les critères de référence utilisés : d'une part, les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés « critères théoriques, sociologiques ou analytiques » et d'autre part, celles utilisant des critères quantitatifs, appelés aussi « descriptifs ».

A) L'approche Qualitative :

Cette approche rejoint plus la réalité socio-économique par sa spécificité descriptive, elle vise à mettre en évidence la dimension humaine. Selon la Confédération Générale de la PME : « *La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise* »¹. Cette définition évoque les spécificités organisationnelle que peut prendre une PME, son caractère socio-économique et l'autorité d'un seul dirigeant.

En effet, comme signalé par GC PME² : « *les PME sont des entreprises pour lesquelles le chef assume personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise quel que soit son statut juridique* ».

Cette citation de la Confédération Générale s'est penchée sur le côté hiérarchique, d'où elle mentionne qu'il existe un seul responsable qui prend en charge tous les domaines dont relève son activité.

¹ Robert WITTERWULGHE; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK, Paris, 1998, p15.

² DIKABOU (MB): « Bale II et le financement des PME : quels impacts ? », http://www.memoireonline.com/11/07/710/m_bale-financement -PME-impacts0.html.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

De son côté, le rapport Bolton (1972)³, considère la PME comme une entreprise qui :

- Détient une part relativement petite de son marché ;
- Est gérée de manière personnelle par son propriétaire ;
- Est indépendante de la société, c'est-à-dire non intégrée dans une structure plus grande et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

Le rapport de Bolton partage le même point de vue cité par la définition de la CG des PME, un seul propriétaire, une part de profit moyenne, et une taille réduite.

De ce fait, l'approche qualitative de la PME se base sur trois critères qui sont : la responsabilité, la propriété et l'objectivité particulière de rentabilité.

B) L'approche Quantitative

Cette approche vise à cerner les différents critères qui sont des paramètres quantitatifs tels que le chiffre d'affaires, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le nombre d'employés, les bénéfices...etc.

Afin de rendre la définition de la PME plus opérationnelle dans le cadre de cette approche, la Small Business Administration (S.B.A) a établie des critères quantitatifs qui sont évoqués dans le tableau suivant :

³ REDOUANE (Abdellah), « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie ?, cas de la wilaya de Bejaia » Mémoire de magister en science économie, UMAB de Bejaia, 2009, P21.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Tableau N°02 : Les critères de S.B.A

Groupe d'industries	Critères (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales Annuelles	De 5 à 20 million de \$ selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales Annuelles	De 7 à 17 million de \$ selon les sous-secteurs
Manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500, selon les sous-secteurs
Transports	Recettes maximales Annuelles	De 1 à 25 millions de \$, selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions de \$, selon le sous- secteur
Agricultures	Recettes maximales Annuelles	De 0.5 à 9 million de \$, selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3.5 à 21.5 millions de \$, selon les sous-secteurs

Source : Robert WITTERWULCHE ; « La PME, une entreprise humaine » ; édition : DE BOECK ; Paris, 2008, P26.

Malgré ce classement, ces critères quantitatifs ne permettent pas de cerner avec précision la réalité des PME dans la mesure où ils ne donnent que peu d'indications sur son indépendance à l'égard d'autres entreprises.

Julien et Michel MARCHESNAY (1987) définissent les PME comme « toute entreprise juridiquement sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou de services, et, dont les fonctions de responsabilité incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois personnes, en général, seuls propriétaires du capital »⁴.

⁴ <http://www.memoireonline.com:microfinance-et-petites-et-moyennes-entreprises-PME-en-Haïumlti-dans-le-courant-des-années-2000>.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

C) Définition de la PME selon l'Union Européenne :

En 1992, l'union Européenne définit les PME comme les entreprises qui ont moins de 500 travailleurs des secteurs secondaires et tertiaires. Dès Avril 1996, l'UE a adopté une recommandation établissant une première définition commune des PME qui repose sur trois critères quantitatifs et un critère qualitatif ; l'effectif, le chiffre d'affaires, le bilan annuel (dont les seuils relatifs aux deux dernières critères seront révisés tous les quatre ans) et l'autonomie de l'entreprise. Ainsi :

- La micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 salariés ;
- La petite entreprise est celle qui correspond aux critères de l'indépendance, emploie moins de 50 salariés et dont, soit le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 7 millions d'euros, soit le total du bilan annuel ne dépasse pas 5 millions d'euros ;
- La moyenne entreprise est celle qui respecte un critère d'indépendance, emploie moins de 250 personnes et dont, soit le chiffre d'affaires n'excède pas 40 millions d'euros, soit le total du bilan annuel n'excède pas 27 millions d'euros.

Ces recommandations sont actualisées en 2003 (pour tenir compte des développements des économies intervenus depuis 1996), la nouvelle définition⁵ (entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2005) stipule que :

- La micro-entreprise est celle qui emploie moins de 10 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 2 millions d'euros.
- La petite entreprise est celle qui emploie entre 10 salariés et 49 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 10 millions d'euros par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 10 millions d'euros.
- La moyenne entreprise est celle qui emploie entre 50 salariés et 249 salariés avec soit un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euro par an, soit le total du bilan annuel est inférieur à 43 millions d'euros.

Il n'existe pas de seuil universel de taille, mais la majorité des pays situe la limite à 200 ou 250 personnes et seuls quelques pays adoptent d'autres limites : Japon (300 salariés), Etats-Unis (500 salariés)⁶.

⁵ Les Etats membres sont libres d'appliquer ou non la définition.

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/petites_et_moyennes_entreprises.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

1-2 Caractéristiques et spécificités des PME

Les spécificités des PME ont longtemps été ignorées, mais ces vingt dernières années les recherches en la matière sont nombreuses pour montrer que les PME ne sont pas des embryons de grandes entreprises. Bien au contraire, elles ont des caractéristiques propres que leurs confère leurs tailles, leur organisation est leur hétérogénéité. La diversité en est la première et la plus évidente de la réalité économique des PME ; diversité par la dimension, diversité au niveau du marché et du produit, diversité au niveau du statut juridique⁷, il y en a d'autres, telles que :

- Les PME ont un taux de croissance plus élevé que les grande firmes, mais leur mortalité est aussi plus élevée ;
- Elles n'innovent pas de la même manière que les grandes entreprises ;
- Elles exportent moins ;
- Elles paient moins leurs salariés ;
- Elles ont une structure souple...
 - Ainsi, P.Julien présente les caractéristiques suivantes :
- La petite taille ;
- La personnalisation ou centralisation de la gestion ;
- La faible spécialisation du travail ;
- Le système d'information externe simple du fait du marché proche ;
- Le système d'information interne peu complexe et peu organisé ;
- Une stratégie intuitive et peu formalisée.

Finalement, selon P.A. Julien et M.MARCHESNAY⁸, ces caractéristiques spécifiques aux petites entreprises constituent des avantages qui leur sont propres, tels que la rapidité avec laquelle les décisions sont exécutées, la proximité des marchés ainsi qu'une plus grande capacité de s'adapter et de changer d'orientation à court terme. Elles favorisent une flexibilité vis-à-vis du changement et donc des possibilités d'innovations accrues. Elles facilitent beaucoup et même incitent à trouver de nouvelles solutions aux problèmes qui se posent, ou aux nouvelles demandes des clients.

⁷ Robert WITTERWULGHE, op cite, p 13.

⁸ P.A. Julien et M. Marchesnay ; édition : Economiqua, Paris, 1996, P 41.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

A) Les forces de la PME

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement.

Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure, ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise (GE). Cependant, dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également de manière plus efficace même si elle revêt un caractère informel.

Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une GE. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME, car cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une GE en cas de licenciement (reclassement, indemnités de licenciement par exemple). De plus, la taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions.

B) Les faiblesses de la PME

La taille de la PME est aussi un handicap. En effet, la PME est fragile de par son domaine d'activité. Si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.

La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.

La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement : manque de capacité financière en termes de fonds propres, autofinancement, instabilité de leurs résultats. Ceux-ci les amènent à recourir à l'endettement pour le financement de leur investissement et de leur besoin de trésorerie.

Néanmoins, les banques sont souvent prudentes à accorder des crédits quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

1-3 Les différents types de création d'entreprise

La création d'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes. Cela vient de la variété de types d'entreprises créées et du profil de l'entrepreneur. Ces différentes typologies de création ou de transformations des entreprises dépendent de plusieurs facteurs : le secteur d'activité, l'environnement, le type de l'idée nouvelle, l'expérience antérieure, la façon de s'organiser et de trouver de l'aide.

Il est possible de distinguer quelques types de création en soulignant les principales implications sur l'entrepreneur :

- **La création ex-nihilo** : dans ce type de création on peut réellement parler de création d'une entreprise nouvelle où l'entrepreneur sera chargé de convaincre les utilisateurs et les acheteurs de son produit, ce qui nécessite de gérer soigneusement les ressources disponibles dans son milieu. Cette création exige beaucoup de travail, de rigueur et de ténacité pour que les risques soient bien évalués.
- **La création par essaimage (avec l'aide extérieure)** : créer une entreprise par un salarié avec l'aide de son ancienne entreprise où il avait exercé sa fonction. Cette démarche permet de mieux structurer les projets, mettre en contact les jeunes entrepreneurs avec les institutions financières, avec le marché, etc. ainsi que les grandes entreprises qui ont intérêt à délester les activités marginales des anciens employés, ou pour respecter leurs obligations légales lors de licenciements encouragent ce type de création.
- **La création en franchise (imitation)** : elle permet à l'entrepreneur de réaliser son objectif de création d'entreprise en imitant une technique de production utilisée déjà par l'entrepreneur innovateur. « *Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné* »⁹.
- **Création de filiale** : un entrepreneur agit pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet entrepreneurial, où les risques personnels sont limités.

⁹ Alain Fayolle, « introduction à l'entrepreneuriat », DUNOD, paris, 2005, p65.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

- **La création d'activité nouvelle :** ça se passe dans une organisation existante qui très fréquemment fait appel à des qualités et des compétences utiles pour innover. « *la création peut provenir d'une idée innovante de produit ou d'une façon nouvelle de le fabriquer ou le commercialiser. Cette idée doit être liée à une bonne réflexion préalable sur ses chances de succès et, surtout, reposer sur beaucoup d'opiniâtreté malgré les obstacles qui s'élèveront constamment sur le chemin de la création* ¹⁰ ».
- **Une transformation de l'expérience requise :** l'entrepreneur se lance dans la création d'une entreprise dans le même secteur d'activité où il a acquis l'expérience de travail, mais d'une façon différente. Il peut ainsi rechercher l'indépendance, à cause du manque d'écoute pour faire passer ses idées dans l'entreprise d'origine.
- **Seul ou en équipe pour créer une entreprise :** cette création peut être réalisée soit par une personne ou une équipe. Un bon innovateur ou un producteur qui possède peu d'intérêt dans la gestion, aura intérêt à s'allier avec un bon gestionnaire ou un bon vendeur. Mais ce qui est difficile est de faire travailler en alliance deux entrepreneurs ayant les mêmes qualités de chef, car chacun d'eux recherche son intérêt et son indépendance. La réussite de ce type de création dépend de la qualité de complémentarité de l'équipe, mais aussi la capacité de répondre à l'évolution de la demande et à celle des connaissances.

¹⁰ P-A Julien et M. Marchesnay (1996), op. Cité, p64.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Section 02 : Les facteurs de localisation des entreprises

Pour classifier les facteurs de localisation, nous avons adopté l'analyse effectuée par P.Aydalot (1985)¹¹, et R.Kahn (1993)¹² qui ont distingué deux catégories de facteurs de localisation : les facteurs dits « économiques » et l'autre catégorie de facteurs dite « extra économiques ».

Les modèles classiques de localisation nous ont fournis un ensemble de facteurs économiques qui influencent les choix de localisation qui cadrent bien la réalité de la grande entreprise tels que les coûts des facteurs de productions et la proximité des marchés où s'écoulent les produits. Ces considérations s'avèrent toutefois valables pour les localisations des PME. Mais elles négligent les facteurs qui influencent directement la localisation de la PME. Ces facteurs sont d'ordre personnel et social. La proximité du lieu de résidence et la disponibilité d'un local, l'existence de réseaux de contact, le cadre de vie se sont des exemples.

On doit souligner que les entrepreneurs n'agissent pas seulement dans un réseau économique, mais interagissant aussi avec d'autres organisations ou institutions sociales.

Alors la sphère économique est inséparable des sphères sociales. Selon Morvan, « *Pour comprendre les mécanismes de localisation, il faut prendre en compte des forces économiques, mais aussi de porter une attention accrue aux rôles que peuvent jouer les déterminants sociaux et politiques, ainsi que les forces socioculturelles qui poussent (ou non) à l'établissement de rapport de confiance et de mise en convergence des intérêts des uns et des autres* »¹³.

L'objectif des PME est évidemment la minimisation des coûts et par conséquent la maximisation du profit. Nous tenterons, dans ce qui suit, d'énumérer les facteurs de localisation les plus évoqués dans la littérature économique.

¹¹ AYDALOT (Philippe) : « Economie régionale et urbaine ». Edition Economica, Paris, 1985, p50-79.

¹² KAHN (René) : « facteurs de localisation, compétitivité et collectivités territoriales ». Revue économique N°2, 1993 p309-321.

¹³ MORVAN (Yves) : « activités économiques et territoires : changement de décor ». Edition de l'aube. 2004, p7.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

2-1 Les facteurs économiques de localisation des entreprises

Par facteurs économiques ; on entend tous les éléments résultant d'un calcul scientifique, permettant par conséquent de fixer un emplacement rationnel d'une unité de production. Dans cette catégorie, on retiendra les facteurs suivants¹⁴ :

a) Le facteur de transport

Classé parmi les premiers à faire débat dans les modèles de localisation des entreprises. Ces derniers estiment ; pour qu'une entreprise arrive à minimiser ses coûts de transports, celle-ci doit s'implanter le plus près possible des sources de matières premières et d'énergie.

b) La main d'œuvre

La force de travail est l'un des inputs clé dans tout choix de localisation, toute implantation de l'entreprise doit prendre en compte l'aspect qualitatif et quantitatif de la main d'œuvre, ainsi que son coût.

Pour certaines entreprises ; la maximisation du profit est conditionnée par le recrutement d'une main d'œuvre qualifiée, notamment les entreprises qui utilisent des technologies de pointe, telles que les industries d'électronique, d'électrotechnique et d'autres activités de précision. D'autres entreprises s'intéressent beaucoup plus à l'aspect quantitatif, notamment les entreprises qui nécessitent une grande quantité de main d'œuvre dans leurs activités (sidérurgie, pétrochimie, métallurgie...).

Toute entreprise cherche à maximiser son profit avec un minimum de coût, c'est pourquoi elles manifestent un intérêt particulier à se localiser dans un lieu où le coût de la main d'œuvre est plus faible. En effet, le coût de la main d'œuvre dépend de sa quantité et de sa qualité, autrement dit là où il ya un nombre important de main d'œuvre, le coût de cette dernière sera plus faible que les autres régions ou la quantité de la main d'œuvre est plus faible, ainsi le coût d'une main d'œuvre qualifiée est plus chère que celle qui ne détient aucune qualification.

¹⁴ DJEMAI (Sabrina), « Essai d'analyse des facteurs déterminants de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en sciences de gestion, UAMB de Béjaia, 2010, P 79.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

c) La nature du relief du terrain

Le coût et la qualité du terrain sont importants dans le choix de localisation des entreprises. Ces dernières cherchent toujours à le minimiser qu'il s'agisse de la rente dans le cas d'une location, ou du prix du terrain dans le cas d'achat. Par la qualité du terrain, on entend : le relief et la vocation. En ce qui concerne le relief, les entreprises ont généralement tendance à éviter les zones de montagne, et préfèrent s'implanter dans les zones de plaine qui se caractérisent par une bonne accessibilité. La qualité de terrain est exprimée aussi en termes de vocation. Chaque entreprise cherche à se localiser sur les terres adaptées à ses besoins. Par exemple, les localisations des industries sont beaucoup plus attirées par les sols à faible potentialité agricole et à proximité des terres riches en matières premières souterraines.

d) Les infrastructures :

Elles jouent un rôle important dans la détermination de choix de localisation des entreprises. L'ensemble des infrastructures de base dont une entreprise souhaite avoir accès constitue des autoroutes, électricité, port, aéroport .Etc. L'impératif de vitesse impose aux entreprises d'être reliées à des axes de liaison rapide avec les grands centres économiques et aussi d'avoir une desserte de ses établissements qui lui assure un maximum de sécurité, de fiabilité, de fluidité aussi bien pour les déplacements quotidiens de ses salariés que pour les mouvements de marchandises. Cela confère à ce facteur une très forte pondération.

e) Le milieu industriel :

L'environnement industriel peut imposer aux entreprises de choisir de se localiser dans des lieux qui se caractérisent par la proximité des entreprises. Le milieu industriel est la concentration de l'activité économique elle génère différents économies externe dont l'entreprise bénéficie avec le temps, selon Aydalot : « *L'entreprise n'est pas un agent isolé n'ayant de relations avec des fournisseurs de matières brutes d'un côté et un marché final de l'autre, mais un élément d'un processus productif complexe, intégré au sein d'une chaîne de relations annexes. L'établissement d'une proximité élevée avec fournisseurs et clients est nécessaire pour minimiser les coûts de déplacement des biens, des informations techniques, financiers, commerciales de circuler* »¹⁵. Ce facteur est d'autant important pour les petites entreprises qui, du fait de leur faible dimension, sont peu capable de produire elles-mêmes les inputs et services dont elles ont besoins.

¹⁵ AYDALOT (philippe) : op cité, p.75.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

2-2 Les facteurs extra économiques

Les facteurs extra économiques interviennent d'une façon indirecte et en dernier ressort dans la décision de créer une entreprise. Lorsque les facteurs économiques ne suffisent pas à préciser un choix de localisation, ils jouent un rôle important dans le choix de localisation de la petite et moyenne entreprise. On peut citer les facteurs suivants :

a) Le cadre de vie

C'est un facteur de plus en plus évoqué dans les travaux récents, et il renvoie aux principales aménités qui renforcent l'attractivité d'un territoire qui regroupe les éléments suivants ¹⁶:

- 1- Des coordonnées du cadre physique (beauté des paysages, durée de l'ensoleillement) ;
- 2- Les conditions de logement (disponibilités, prix et surtout qualité) ;
- 3- L'attrait touristique, la présence d'équipements dans les domaines de l'enseignement (surtout universités et écoles internationales), du commerce, du soin médical, de la culture et des loisirs, etc. ;
- 4- Les facilités d'accès à ces équipements ou aux endroits touristiques voisins (en particulier, les facilités de communication avec la métropole ou la grande ville voisine) ;
- 5- Des facteurs d'ambiance (nombre suffisant de personnes de catégories socioprofessionnelles analogues, habitudes régionales, degré d'ouverture du milieu aux nouveaux arrivants, etc.).

b) L'existence d'un réseau et d'une culture entrepreneuriale

Ce sont des facteurs qui interviennent de façon indirecte dans la décision de créer une entreprise. La culture entrepreneuriale est un élément favorisant la création d'entreprises, elle présente une ressource précieuse qui permet d'accroître le tissu industriel. L'insertion de certaines entreprises, notamment des PME dont l'activité est concentrée dans une seule et même région, dans des réseaux de relations hors marché, leur permet de bénéficier de plusieurs avantages tels que l'accès à des connaissances techniques ou des opportunités commerciales, la création de structures communes, les relations de partenariat avec d'autres organisations locale ...etc.

¹⁶ DJEMAI (Sabrina), Op cité p82-83.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

La littérature contemporaine révèle que ces réseaux sociaux ou bien le réseau de relations locale sont considérés comme une forme particulière de capital, le capital social, à l'origine d'avantages concurrentiels pour les entreprises notamment les PME.

La présence de réseaux d'entrepreneurs de nature locale constitue un facteur d'importance dans la décision de localisation des entreprises. Ainsi, les réseaux comportent une nature formelle et informelle. Les réseaux formels sont à finalité productive que les entrepreneurs mobilisent pour accroître l'efficacité productive du réseau. Ils sont représentés par les institutions qui s'intéressent à l'entrepreneuriat (banques, agences gouvernementales, chambres de commerce, etc.).

Les réseaux informels rassemblent des relations personnelles et informelles, caractéristiques d'une culture locale. Ce sont des relations de solidarité qui sont indispensables pour compléter le réseau institutionnel¹⁷. Ils sont composés essentiellement par les réseaux familiaux, les réseaux professionnels, les réseaux amicaux. Ainsi, les réseaux familiaux permettent de mobiliser le capital et de l'énergie humaine pour la création d'une entreprise, l'exemple de la « troisième Italie » repose en grande partie sur les solidarités familiales. Les réseaux professionnels permettent de créer des connivences qui favorisent une meilleure circulation informelle des savoirs faire, des solidarités plus fortes qui peuvent aller jusqu'à des prêts de machines, des ententes locales, etc. Les réseaux amicaux jouent un rôle de ciment dans une communauté d'entrepreneurs. Les entrepreneurs utilisent ces réseaux informels afin de rassembler les éléments nécessaires au fonctionnement de l'entreprise (matières premières, équipements, employés, etc.).

¹⁷ PECQUEUR (pecqueur) : « Le développement local ; pour une économie des territoires ». Edition La Découverte & Syros, Paris, 2000, p 43.

Section 03 : Les PME en Algérie ; Etat des lieux

En Algérie, la libéralisation de l'économie est passée par le retrait progressif de l'Etat des activités économiques, et la désintégration du secteur public par des décisions de restructuration, de liquidation et de privatisation. L'Etat était donc conscient que les grandes entreprises publiques ne pouvaient pas, à elles seules, prendre en charge la relance économique et que les PME privées sont susceptibles de jouer un rôle majeur dans la reconstruction de l'économie nationale.

Dans cette section ; nous commençons d'abord par une définition et les différentes étapes du développement des PME en Algérie, par la suite nous allons découvrir l'évolution de ces dernières, enfin nous présentons quelques dispositifs d'aide à la création d'entreprises, et les enjeux des PME dans notre pays.

3-1 Définitions et Genèse du développement des PME en Algérie

Dans ce qui suit nous allons voir la définition algérienne des PME, ensuite nous présentons un petit rappel de genèse de développement des PME dans notre pays.

3-1-1 Définition Algérienne des PME

La définition de la PME dans la législation algérienne est fondée sur trois critères : les effectifs, le chiffre d'affaire et l'indépendance de l'entreprise.

Dans l'article N°04 du journal officiel¹⁸, la PME est définie (quel que soit son statut juridique) ; comme étant une entreprise de production de biens et/ou de services :

- Employant une (1) à 250 personnes ;
- Dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de dinars ;
- Et qui respecte les critères d'indépendance.

¹⁸ Journal officiel de République algérienne démocratique et populaire, Lois N° 01-18 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 portant loi d'orientation sur la promotion de la petite et moyenne entreprise(P.M.E).

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Les différents types d'entreprises en Algérie se présentent comme suit¹⁹ :

- a) **La Très petite entreprise (TPE), ou micro entreprise** : est une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 20 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 10 millions de dinars.
- b) **La petite entreprise** : est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars.
- c) **La moyenne entreprise** : est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 02 Milliards de dinars ou dont le total du bilan annuel est compris entre 100 et 500 millions de dinars.

3-1-2 Genès de développement des PME en Algérie

La majorité des PME en Algérie sont nées à partir de la fin des années 1980. La PME avant cette date n'a joué qu'un rôle secondaire. Globalement, nous pouvons distinguer trois périodes de l'évolution de la PME depuis l'indépendance.

▪ La période 1962-1982

A la veille de l'indépendance, la plupart des PME qui existaient, étaient aux mains des colonais. Après l'indépendance, ces entreprises ont été confiées à des Comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers ; elles furent intégrées à partir de 1967 dans des sociétés nationales.

Le premier code des Investissements qui a été promulgué en 1963 n'a pas eu d'effets notables sur le développement du secteur des PME, et ce, malgré les garanties et les avantages accordés aux investisseurs nationaux et étrangers.

Cette période est caractérisée également par l'adoption d'une économie planifiée à prédominance publique et d'une industrialisation basée sur des industries de biens d'équipements et de produits intermédiaires.

Le nouveau code des Investissements qui a été promulgué le 15/09/1966 a tenté de faire jouer au secteur privé son rôle dans le développement économique tout en prévoyant une place prédominante pour le secteur public sur les secteurs stratégiques de l'économie.

¹⁹ Article 05,06 et 07 du journal officiel, op cité.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Ce code a contraint les entrepreneurs privés à obtenir l'agrément de leurs projets auprès de la Commission Nationale des Investissements (CNI). La complexité des procédures d'obtention d'agrément ont fait dissoudre la CNI en 1981.

A vrai dire, la PME a été considérée durant toute cette période comme « appoint » du secteur public, car toutes les politiques sont concentrées sur le développement de ce dernier laissant en marge le secteur privé se débrouiller comme il peut. De ce fait, le promoteur privé a investi des créneaux qui nécessitent peu une maîtrise de la technologie et une présence d'une main d'œuvre qualifiée ; à savoir le commerce et les services.

▪ La période 1982-1988

Cette période a été marquée par les grandes réformes mais toujours avec le système de l'économie administrée. Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de réticences malgré le fait qu'elle ait donné naissance aux deux plans quinquennaux en faveur du secteur privé (1980-1984 et 1985-1989), ces deux plans ont dicté un ensemble de mesures telles que ²⁰:

- ✓ Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements et dans certains cas des matières premières ;
- ✓ L'accès aux autorisations globales d'importations (AGI) ;
- ✓ Un système d'importations sans paiement.

Ces mesures d'aide ont aboutis à la réalisation de plus de 775 projets de PME/PMI, néanmoins cette période se caractérisait par certains obstacles aux secteurs, a signalé :

- Le financement par les banques ne doit pas dépasser 30% du montant total de l'investissement :
- Les montants investis ne doivent pas dépasser les 30 millions de dinars pour une société de responsabilité limitée (SARL) ;
- L'interdiction de posséder plusieurs investissements par un seul entrepreneur.

²⁰ Samia GHARBI : « Les PME/PMI en ALGERIE : état des lieux » ; disponible sur le site suivant : <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2001/03/doc-238.pdf>, p 6.

▪ A partir de 1988

L'Algérie a connu à partir de 1988 une phase de transition vers l'économie de marché, c'est ce qui l'a conduit à établir des relations avec les institutions internationales telles que le FMI et la Banque Mondiale pour atténuer la crise de sa dette extérieure d'une part, et à l'application d'un régime de politique monétaire, financière, économique et commerciale d'une autre part, qui lui a dicté la privatisation de nombreuses entreprises publiques, et a contribué au développement des petites et moyennes entreprises dans certaines activités de l'économie. Ces activités concernent la transformation des métaux ainsi que les petites industries mécaniques et électroniques.

Les changements d'orientation de la politique économique et l'adoption des plans d'ajustement structurel avaient définitivement scellé le passage de l'économie vers l'organisation marchande.

L'État a mis en place un nouveau cadre législatif et plusieurs réformes liées aux programmes de redressement économique, au système juridique pour le développement de l'investissement et la promotion des petites et moyennes entreprises telles que le nouveau code d'Investissement qui a été promulgué le 05/10/1993 relatif à la promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, le remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties...

Dans les faits, le bilan de la mise en œuvre du code de 1993 a été mitigé ce qui a porté les autorités à promulguer en 2001 l'ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N°01/18 du 12/12/2001).

L'ordonnance mise en place en même temps que la loi d'orientation de la PME définissent et fixent, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elles prévoient également la création d'un Fonds de Garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME, la création du Conseil National de l'Investissement (CNI) et la suppression de la distinction entre investissements publics et investissements privés²¹.

²¹ Farida MERZOUK : « PME et compétitivité en Algérie » ; université de Bouira, Algérie 2009, p 2-3.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

3-2 Evolution des PME en Algérie

Depuis les réformes de 1988, et le changement d'orientation économique de l'Algérie de l'économie planifiée vers l'économie de marché ; l'Etat a encouragé la création des entreprises privées qui ont connues une forte progression surtout à partir de l'année 2001²², suite à la loi d'orientation sur les PME.

Nous exposons dans ce qui suit quelques statistiques et éléments d'informations sur les PME en Algérie.

3-2-1 Evolution de la population des PME en Algérie durant la période (2005-2013)

Le tableau suivant, ainsi que sa représentation graphique, résumant la progression des PME algériennes entre 2005 et 2013 :

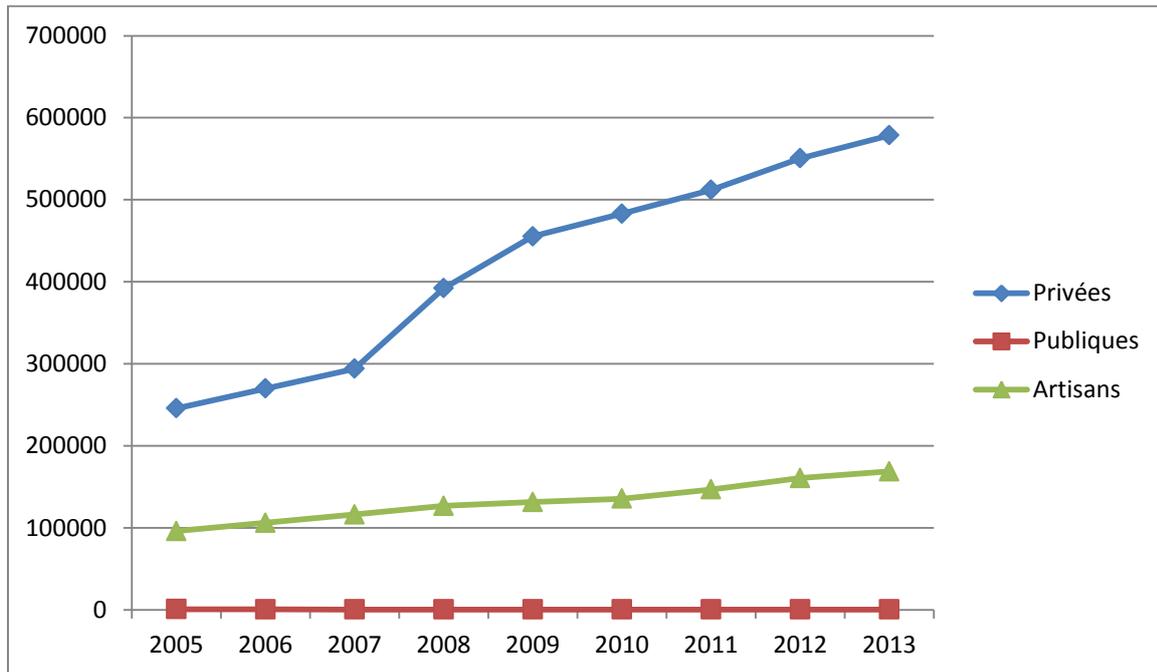
Tableau N° 03 : Evolution de la population des PME en Algérie (2005-2013)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Privées	245842	269806	293946	392013	455398	482892	511856	550511	578586
Publiques	874	739	666	626	591	557	572	557	547
Artisans	96072	106222	116347	126887	131505	135623	146881	160764	168801
TOTAL	342788	376767	410959	519526	587494	619072	658737	711832	747934

Source : Etabli par nous même à partir des bulletins d'informations statistiques des PME en Algérie.

²² Loi n° 01-18 du 12 décembre 2001. Loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise (PME). Celle-ci définit et fixe, entre autres, les mesures de facilitation administratives dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mises en œuvre. Elle prévoit également la création d'un fonds de garantie des prêts accordés par les banques en faveur des PME.

Schéma n° 02 : Evolution de la population des PME en Algérie durant 2005-2013



Source : établi par nous à partir des données du tableau N° 03.

Le tableau ci-dessus ainsi que sa représentation graphique illustre l'évolution globale des PME et en particulier les PME privées.

Le nombre des PME privées était de 245842 en 2005, il a progressé à 578586 PME à la fin du premier semestre de 2013. En huit (8) ans la population des PME privées Algériennes a connu une croissance de plus de 135%, soit 16,5 % annuellement. Contrairement aux PME privées, les PME publiques ont enregistré une diminution de 327 en huit (8) ans. Le secteur de l'artisanat a connu une augmentation nette passant de 96072 entreprises artisanes en 2005 à 168801 au premier semestre de l'année 2013.

A la fin du premier semestre 2013; les 578586 PME privées auxquelles s'ajoutent 168801 artisanes ; représentent plus de 99 % de l'ensemble de la population des PME en Algérie, alors que celle du secteur public ne représentent qu'une minime partie, avec seulement 547 PME soit 0,07% de l'ensemble de la population des PME.

En matière de densité, le secteur enregistre un taux de vingt PME/PMI pour mille habitants (20/1000) à la fin de l'année 2012 (Il était de 10/1000 en 2005), malgré cette croissance, ce taux reste très loin des normes internationales ou le taux le plus faible est de l'ordre de quarante-cinq PME/PMI pour mille habitants (45/1000).

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

3-2-2 Présentation des PME privées en pourcentage (%) et par tranche d'effectifs entre 2003 et 2013

Le tableau suivant, présente la part des PME privées en Algérie par tranche d'effectifs à savoir le pourcentage de micro-entreprise qui emploie de 1 à 9 salariés, de la petite et moyenne entreprise qui emploie entre 10 et 250 salariés selon la classification et la définition algérienne de la PME.

Tableau N°04 : Répartition des PME privées en % et par tranche d'effectif entre (2003-2013)

Années Tranche D'effectif	2003	2008	2010	2012	2013
01 à 09 Salariés	95	96,15	97,01	97,43	97,73
10 à 49 Salariés	4,3	03,31	02,70	02,31	02,05
50 à 250 Salariés	0,7	00,54	00,29	00,26	00,22
TOTAL (%)	100	100	100	100	100

Source : Ahmed BOUYACOUB (2004) ; op cité P78, et les statistiques disponible sur le site du ministère de la PME et de l'artisanat à partir de 2010 : www.pmeart-dz.org.

On constate que depuis 2003, les TPE privées algériennes ayant moins de 10 salariés, ont enregistré un pourcentage de plus de 95 % de l'ensemble de la population des PME privées, alors qu'en 2000 le taux de TPE privées était de 90%. En 2010, plus de 97 % des entreprises sont de type micro-entreprises contre seulement 02,7 % pour les petites entreprises, et 0,22% pour les moyennes entreprises.

On constate aussi que le taux des TPE a continué d'augmenter pour atteindre 97,73% au premier semestre de 2013, par contre les deux autres catégories (petites et moyennes entreprises) diminuent. Elles enregistrent un taux de 2,05% et 0,22% respectivement à la fin du premier semestre de l'année 2013.

La prédominance des TPE dans toutes les activités n'est pas propre à notre économie, car plusieurs pays développés affichent les mêmes statistiques quand à la prédominance de ce type d'entreprises, comme en France où elles représentent 93,5%, encore plus en Espagne

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

avec 94,8%, de même en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni avec respectivement 86%, 90,6 % et 90 %.

3-2-3 Le Mouvement des PME privées par branches d'activités (fin du premier semestre de 2013)

L'analyse des données en termes de groupes de branches, montre que les PME privées algériennes se concentrent beaucoup plus dans les activités relevant de la branche des services (commerce et distribution par exemple).

Tableau N°05 : La répartition des PME Privées par secteurs d'activités (2013)

Groupe de Branche	Nbre des PME Privées	Taux %	Contenu
Service	217444	49,20	Transport et communication commerce Hôtellerie et restauration Services fournis aux entreprises Services fournis aux ménages Affaires immobilières Etablissements financières Services pour collectivités
Bâtiment et travaux publics	139875	33,26	Bâtiment et travaux publics
Industries Manufacturières	70840	16,03	Mines et carrières Matériaux de construction Chimie, plastique Industrie agroalimentaire Industrie de cuir Industrie de textile Industrie de bois et papier Industrie diverses
Agriculture et pêche	4458	01,01	Agriculture et pêche
Hydrocarbure, énergie, mine et services liés	2217	0,50	Mine et carrières Services et travaux pétroliers Eau et énergie Hydrocarbures
TOTAL	441964	100	

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N° 23, indicateurs 2013.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

D'après le tableau, nous remarquons que le secteur qui occupe le plus grand nombre des PME est celui des « Services » avec un taux de 49,20% (à la fin de 1999, la part des services n'a atteint que 8,59%), Le secteur qui succède, est celui de la branche BTP avec un taux de 33,26% alors qu'il y a 15 ans elle ne détenait que 26,7%.

On constate que ces deux premières branches occupent à elles seules plus de 82% de l'ensemble de la population de la PME au premier semestre de 2013, et cela confirme la nouvelle direction de l'économie algérienne vers certaines activités pour satisfaire les besoins suite au changement de l'environnement interne et externe pour le secteur « Service ». Pour le Secteur BTP cela est dû à l'engagement de l'Etat dans le programme d'un million de logements, de l'autoroute est/ouest et d'autres projets inscrits dans le BTP.

La branche « Agriculture et pêche » a enregistré un taux insignifiant de 1,01% malgré les ressources naturelles dont dispose l'Algérie. Ce dernier a enregistré une croissance négative pendant ces dernières années (il était de 3,01% en 1999), reste que ce secteur doit avoir l'aide et les encouragements nécessaires de la part des autorités pour augmenter à la fois le nombre de PME dans ce secteur et aussi la productivité.

Le secteur « Hydrocarbures, énergie, mine et service » occupe la dernière place avec un taux de 0,5% de l'ensemble de la population des PME en Algérie, Soit 2217 PME seulement sur les 441 984 existant au premier semestre de 2013.

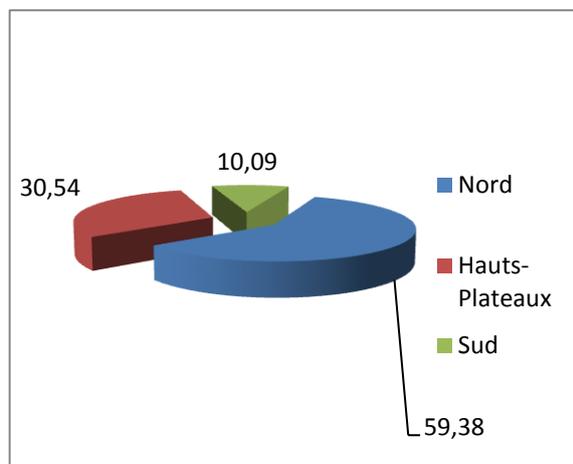
On peut remarquer aussi que les secteurs dominants occupés par les PME en Algérie ne sont pas des secteurs que l'on peut considérer comme innovants et à forte intensité technologique.

3-2-4 Evolution des PME par régions en Algérie

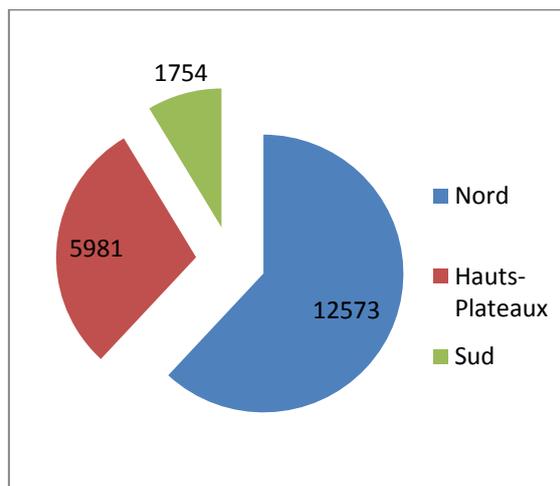
La répartition des PME dans les différentes régions et wilayas du pays connaît un grand déséquilibre ; les deux tableaux suivants nous donneront la répartition des PME privées selon les régions ainsi que le classement des douze premières wilayas selon le nombre de PME existantes.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Shéma N°03 : PME Privées en Algérie
par région (1^{er} Semestre 2013)



Shéma N° 04: Créations nettes de PME par région (1er semestre 2013)



Source : Bulletin d'information statistique de la PME N° 23, indicateurs 2013.

Tableau N°06 : représentation des PME par région (2012-2013)

Région	2012	Mouvement 1 ^{er} semestre 2013				Nbre PME 1 ^{er} semestre 2013
		Création	Radiation	Réactivation	croissance	
Nord	248985	12573	1492	2357	13438	262423
Hauts plateaux	128316	5981	610	1273	6644	134960
Sud	42816	1754	321	332	1765	44581
TOTAL	420117	20308	2423	3962	21847	441964

Source : Bulletin d'information statistique de la PME N°23 disponible sur le site : http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/bulletin_PME_23_francais_vf_nov_2013.pdf

On observe dans le tableau précédant une forte concentration des PME privées dans la région nord du pays avec 262423 PME au premier semestre 2013, après avoir enregistré une population de 248985 PME à la fin de l'année 2012, soit une croissance de 13438 PME.

En deuxième lieu, la région des hauts plateaux avec un total de 128316 PME en 2012. Elle a enregistré une augmentation importante jusqu'à la fin du premier semestre 2013 avec un nombre de 134960 PME.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Le sud occupe la dernière position, il a enregistré à la fin de l'année 2012 un nombre de 42816 PME, Le nombre de ces PME a atteint les 44581 à la fin du premier semestre 2013. Avec une évolution de 1765, cette dernière reste très peu par rapport aux régions nord et haut- plateaux.

Tableau N° 07 : Classement des douze premières wilayas en nombre de PME

Classement	Wilayas	Nbr de PME au 1 ^{er} semestre 2012	Nbr de PME au 1 ^{er} semestre 2013	Part en (%)	Evolution (%)
1	<i>Alger</i>	47 253	50 887	11,51	7,69
2	<i>Tizi-Ouzou</i>	24 068	26 267	5,94	9,14
3	<i>Oran</i>	19 200	20 759	4,70	8,12
4	<i>Béjaia</i>	18 872	20 684	4,68	9,60
5	<i>Sétif</i>	18 044	19 859	4,49	10,06
6	<i>Tipaza</i>	16 350	18 109	4,10	10,76
7	<i>Boumerdes</i>	14 463	15 891	3,60	9,87
8	<i>Blida</i>	13 620	15 050	3,41	10,50
9	<i>Constantine</i>	13 010	14 002	3,17	7,62
10	<i>Batna</i>	10 314	11 194	2,53	8,53
11	<i>Annaba</i>	10 357	11 066	2,50	6,85
12	<i>Chlef</i>	10 040	10 676	2,42	6,33
S/Total		215 591	234 444	53,05	8,74
TOTAL		407 779	441 964	100	8,38

Source : Bulletin d'information statistique n°23 du ministère de la PME et de l'artisanat au 1^{er} semestre 2013.

La concentration des PME s'est faite autour des grandes agglomérations (Alger, Tizi-Ouzou, Oran, sétif, Béjaia ...) dont le nombre des PME excède les 10 000. Ce qui relève une très grande disparité au sein des régions. On remarque aussi que plus de la moitié (53,05%) de l'ensemble des PME recensées sur le territoire national se concentre dans les douze wilayas de classement, à noter que ce sont les wilayas de la région Nord, à l'exception de Sétif et Batna ; six d'entre elles se situent au centre du pays.

L'examen de la répartition territoriale des nouvelles créations de PME montre que l'investissement s'est globalement orienté vers les grandes villes, citées auparavant, et qui couvre déjà un grand nombre de PME.

3-3 Présentation de quelques dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise en Algérie

A partir de l'an 2000, il y'a eu un regain d'intérêt à l'entrepreneuriat en Algérie avec un nouveau code d'investissements (en1993) et une nouvelle loi d'orientation sur la PME qui vont dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat. En plus du Ministère des petites et moyennes entreprises, il y a des organismes gouvernementaux et des institutions spécialisées qui jouent un rôle actif dans la création et le développement des petites et moyennes entreprises, nous essayons de présenter dans ce qui suit les principaux dispositifs :

3-3-1 L'Agence de la Promotion et de suivi de l'Investissement (APSI) et l'Agence Nationale du Développement de l'investissement (ANDI)

A) APSI : L'APSI a été créée dans le cadre de la promulgation de décret législatif N° 93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement. C'est une agence publique chargée de l'assistance et de l'encadrement des investisseurs. Il a créé un guichet unique regroupant toutes les administrations et services concernés par les investissements dans l'objectif de réduire les délais et les procédures administratives et juridiques relatives à la mise en place des projets sur le terrain, de manière à ne pas dépasser 60 jours²³.

L'APSI a pour fonctions principales :

- Le suivi des investissements ;
- L'évaluation des investissements et la présentation des décisions concernant l'octroi ou le refus des avantages ;
- La prise en charge de toutes ou une partie des dépenses relatives à la réalisation des projets ;
- L'octroi des avantages liés à la promotion des investissements.
- Fournir des facilités douanières.

Vu les résultats médiocres réalisés par cette agence, elle a été révisée dans le cadre de la promulgation en 2001, de deux textes législatifs: l'ordonnance relative au développement de l'investissement et la loi sur la promotion de la PME donnant naissance à l'Agence Nationale du développement de l'Investissement (ANDI).

²³ Farida MERZOUK, op cité, p9.

B) L'ANDI

L'Agence Nationale du Développement de l'Investissement est un établissement public doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a remplacé l'APSI, pour accomplir les missions suivantes :

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours ;
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements ;
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non résidents ;
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique ;
- L'octroi des avantages liés à l'investissement dans le cadre du système existant ;
- Gérer le Fonds d'Appui à l'Investissement ;
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption.

Un groupe d'organismes accompagne l'ANDI dans la réalisation de ses tâches, à savoir :

- Le Conseil National de l'Investissement (CNI): Il est placé sous l'autorité du Premier Ministre, chargé de proposer la stratégie et les priorités pour le développement des investissements ainsi que l'identification des avantages et des formes d'assistance pour ces derniers ;
- Le Guichet Unique: Il est créé au sein de l'ANDI un guichet unique regroupant les administrations et organismes concernés par l'investissement. Il a pour mission la vérification de la réalisation des facilités de procédures et des formalités pour la création des entreprises et la réalisation des projets d'investissement à travers l'entretien de relations permanentes avec les organismes concernés : la Direction des impôts, la Direction de l'Emploi, Département du Trésor, les municipalités concernées...
- Fonds d'Appui à l'Investissement: Il est destiné à financer la prise en charge de la contribution de l'Etat dans le coût des avantages octroyés aux entreprises et de la couverture partielle ou intégrale des travaux d'infrastructures de ces dernières.

3-3-2 L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Il s'agit d'un organisme national doté d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. Elle a été créée en 1996 et représentée à l'échelle régionale à travers des antennes. Elle est sous l'autorité du Premier ministre. En gros au modo, l'ANSEJ est chargée de :

- ✓ Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relatives à l'exercice de leurs activités.
- ✓ Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts.
- ✓ Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre du montage financier des projets.

Cette Agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales. Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêts, à long terme accordés par l'Agence.

En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micro-entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. Et l'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

3-3-3 L'Agence Nationale de Gestion des Microcrédits « ANGEM »

Elle est entrée en vigueur en 2004. Elle est destinée à garantir les prêts accordés par les banques et les institutions financières pour les bénéficiaires de microcrédits (citoyens sans revenus et/ou de petits revenus instables et irréguliers, leur permettant l'achat d'un petit équipement ou de matière première pour exercer une activité ou un métier). Elle vise à leur intégration économique et sociale à travers la création d'activités de production de biens et services, y compris à domicile, dont le montant des investissements est fixé à 50000 DA minimum, et ne serait dépasser les 400000 DA, remboursable dans un délai de 12 à 60 mois (1 à 5 ans)²⁴.

²⁴ Mouloud ABDERNOUR : « La problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomique de l'environnement local en Algérie : cas de la wilaya de Béjaia » université de Béjaia, p 78.

3-3-4 Caisse Nationale d'Assurance Chômage « CNAC »

C'est une institution publique créée en 1994²⁵. La CNAC avait pour vocation de diminuer ou d'amortir les effets sociaux consécutifs aux licenciements massifs des travailleurs salariés du secteur économique public décidés en application du plan d'ajustement structurel (PAS), à partir de 2004 et dans le cadre du plan de soutien à la croissance économique (PSCE), et en application du décret présidentiel n° 03-514 du 30 Décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 35 ans à 50 ans. La CNAC s'est consacrée en priorité à la mise en œuvre du dispositif visant à favoriser la création d'activités de production de biens et de services par les chômeurs promoteurs, dont le montant des investissements prévus par le décret ne saurait dépasser cinq millions de dinars.

3-4 Les enjeux des PME Algériennes

La PME algérienne a enregistré une avancée phénoménale que ce soit l'évolution de leur nombre, les emplois qu'elles ont générées, suite à l'évolution positive du secteur privé qui constitue la source essentielle de la valeur ajoutée, par exemple: 99.5% dans l'agriculture et 80% dans le BTP, 79.19 % dans le transport et communication; sa part de PIB est 80% soit 3153.77 milliard de DA en 2007. Cependant, sa compétitivité face au monde extérieur reste limitée, puisque les hydrocarbures continuent à représenter l'essentiel des ventes à l'étranger durant l'année 2008 avec une part de 97,58 % du volume global des exportations, quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours marginales, avec seulement **2,42 %** du volume global des exportations soit une valeur de **1,89** milliard de dollars US.

En revanche, les importations sont estimées à 39,16 Milliards de dollars US, avec une augmentation de 41,71 % par rapport à l'année 2007²⁶. Ces chiffres indiquent la dépendance de l'économie Algérienne de l'extérieure. La situation impose aux PME Algériennes la modernisation du style de management, où les modalités de création de richesse et de la valeur ont changés radicalement : l'environnement productif, le management des connaissances et des compétences sont devenus des facteurs fondamentaux et stratégiques.

Aujourd'hui la connaissance est considérée comme le facteur de réussite et de compétitivité : la connaissance qui est la base de l'innovation et de l'intelligence économique.

²⁵ Décret exécutif n° 94-188 du 06 Juillet 1994 portant statut de caisse nationale d'assurance chômage, publié dans le journal officiel n° 44 DU 07 Juillet 1994.

²⁶ CHELIL Abdelatif et AYAD Sidi Mohamad : « *PME en Algérie: réalités et perspectives* » Université de Tlemcen, 2009, P 12. Disponible sur le site <http://fseg.univ-tlemcen.dz/larevue09/CHELIL%20Abdelatif.pdf>.

Chapitre II : Les PME et les facteurs de localisation des entreprises

Donc, c'est une nouvelle approche qui permet d'accroître la productivité de l'entreprise, touchant toutes les étapes du processus de production : elle peut porter sur un produit, un procédé, un service, un mode d'organisation ou de commercialisation, comme elle peut résulter d'une amélioration significative de l'existant.

Pour faire face au défi de compétitivité et contribuer à l'amélioration des structures de l'économie, la PME Algérienne doit répondre aux défis suivants²⁷ :

- Encourager la capacité entrepreneuriale pour apercevoir les opportunités et de faire face aux défis de la mondialisation et de l'innovation technologique rapide ;
- assurer la compétitivité des PME en stimulant l'innovation des produits, des processus, des routines de gestion et des stratégies marketing ;
- améliorer quantitativement et qualitativement ses ressources humaines, en mobilisant les actions de formation dans les nouveaux métiers particulièrement ceux entrant dans le cadre du potentiel de l'entreprise ;
- investir dans les branches d'activités dans lesquelles l'Algérie dispose des moyens et des ressources susceptibles d'être source de compétitivité à l'échelle internationale.
- encourager l'interaction, l'établissement de réseaux de contacts et le partenariat entre les entrepreneurs ayant effectués une formation à l'étranger ;
- améliorer l'accès au financement et à l'informatique, et stimuler le commerce électronique.

²⁷ CHELIL Abdelatif et AYAD Sidi, Op cité, P 14.

Conclusion

En conclusion nous pouvons dire que les PME jouent un rôle très important dans le développement économique de chaque pays, car elles sont capables de résoudre les problèmes socioéconomiques, accroître la richesse et améliorer le niveau d'emploi. Par conséquent, on peut dire que le recours aux entreprises reste indispensable et incontestable, puisque ces dernières constituent la base du tissu économique d'un pays.

Nous avons montré aussi dans ce chapitre qu'il existe plusieurs facteurs qui déterminent le choix de localisation des entreprises, ces facteurs sont en générale liés à la recherche de gains ; proximité des matières premières, l'exploitation des économies d'échelle, recherche des réseaux de contacts....etc.

En Algérie, on peut considérer que les PME ont contribuées à réaliser certains objectifs de façon partielle : création d'emplois, répondre aux besoins des certains secteurs (tel que : BTP), mais elles sont loin d'arriver aux objectifs dits stratégiques tels que : maintenir un certain niveau de compétitivité face à la concurrence interactionnelle, assurer des revenus hors hydrocarbures, ce qui nécessite plus d'efforts et de soutien. Enfin, il est aussi nécessaire de signaler que parmi les problèmes que rencontrent les jeunes chômeurs qui veulent créer des entreprises celui de la bureaucratie. L'Etat doit y faire face et chercher des solutions pour faciliter la création des PME, surtout que l'Algérie reste très loin des normes internationales en matière de densité de PME.

CHAPITRE 03 :

EFFETS DE LA CRÉATION DES PME SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL EN ALGÉRIE

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Depuis la fin des années 1980, tous les gouvernements algériens ont compris que le secteur public seul ne peut répondre aux besoins économiques et sociaux grandissant du pays, par conséquent, le recours au secteur privé était une nécessité absolue. Et c'est dans ce contexte de transition, d'une économie dirigée vers une économie de marché, que la PME s'est imposée, par sa diversité, sa flexibilité et sa capacité à créer des emplois, comme une entité susceptible de compenser le déficit de la grande entreprise nationale.

Ce troisième chapitre est divisé en trois sections ; dans les deux premiers, nous allons aborder le rôle des PME dans l'économie des pays, particulièrement dans l'économie algérienne, et sa contribution au développement local. Enfin dans la dernière section nous abordons les différentes caractéristiques des PME, les contraintes et quelques perspectives pour le développement des PME algériennes.

Section 01 : Les PME et le Développement local

La création des entreprises dans un territoire donné peut influencer ce dernier. Nous allons d'abord aborder dans cette section, le rôle de ces entreprises dans l'innovation et la création d'emploi et aussi les impacts économiques, sociaux et environnementaux des PME sur le développement local. Ensuite nous allons présenter les facteurs et les conditions de développement des PME.

1-1 Les PME et l'innovation

L'un des indicateurs du rôle économique de la PME est celui de sa participation au processus de créativité et d'innovation dans le domaine des technologies nouvelles.

L'innovation¹, est le moteur et le facteur déterminant de la croissance, elle est au cœur du développement des économies développées et l'un des vecteurs de la compétition mondiale. Ainsi, les jeunes entreprises s'avèrent être les acteurs les plus dynamiques de l'innovation et un véritable moteur dans le développement des emplois de haute qualification.

¹ Pour mieux approfondir sur « les PME et l'innovation en Algérie » veuillez vous référer à l'article suivant : « les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basée sur un échantillon d'entreprises » sous la direction de Bernard HAUDEVILLE et Rédha YOUNES BOUACIDA, Marseille 2007 : http://junon.u-3mrs.fr/afa10w21/wp-content/uploads/workingpapers/DR_50_0607_haudeville.pdf.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Pour les entreprises, l'innovation est importante pour sa pérennité car les pressions et les défis, notamment la concurrence et le désir de conquérir de nouveaux marchés, les incitent à innover. Elle est, aussi, un atout majeur pour leur compétitivité, un moyen fondamental pour s'assurer un avantage concurrentiel et générer une valeur supérieure pour le client, à l'exception de certains types d'entreprises axées sur les technologies, l'accent n'est pas mis sur les aspects techniques du développement de nouveaux produits, mais sur les moyens innovants permettant de renforcer la position sur le marché.

D'après Bertrande Bellon, innover c'est « *mettre sur le marché un nouveau produit qui à des propriétés nouvelles, c'est aussi introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise* »².

Au niveau des produits : la création d'un nouveau produit, l'amélioration d'un produit existant.

Au niveau des procédés : l'amélioration des moyens matériels et immatériels affectés à la production.

Au niveau de l'organisation : l'amélioration des méthodes de travail, la hiérarchie de la division des tâches, l'articulation entre celle-ci, leurs flexibilité, les systèmes d'information etc.

Ces trois formes d'innovation sont liées, chacune d'entre elle entraîne les deux autres.

Selon J. Schumpeter : « *l'innovation est l'introduction réussie sur le marché d'un nouveau produit, d'un nouveau processus ou d'un nouveau modèle d'organisation* »³, c'est-à-dire que l'innovation est liée à la concentration du marché dans laquelle s'inscrit. Mais celle-ci n'est possible que dans le cadre de la concurrence imparfaite, car le pouvoir de monopole empêche limitation par d'éventuel concurrents et empêche ainsi l'érosion des profits provenant de l'innovation. De plus, le monopoleur dispose de ressource plus importante pour financer de nouveaux projets innovants.

Selon ces définitions, on comprend que l'innovation est un processus complexe par lequel une firme développe et utilise ou commercialise une invention, un produit, un procédé, un aspect organisationnel ou une méthode de distribution nouvelle.

² Bertrand Bellon ; « l'innovation créatrice » ; éd : Economica ; paris, 2002, p3.

³ Bertrand Bellon. Op cité, p18.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

En réalité, il y a innovation lorsqu'une entreprise introduit de nouveaux produits ou services sur le marché, ou lorsqu'elle adopte de nouvelles façons de fabriquer des produits ou services. De plus, une entreprise peut innover en reprenant une idée d'un autre secteur d'activité et en l'adaptant pour l'utiliser dans ses propres processus de production ou sur son propre marché.

Bien que la recherche joue un rôle important dans l'innovation, il n'y a pas de création de valeur sans action des entreprises. C'est l'entreprise qui est à l'origine de la création de valeur. La réduction du cycle de vie des produits oblige les entreprises à renforcer les investissements à forte intensité de capital et à se concentrer davantage sur leur capacité à réagir plus rapidement. C'est-à-dire qu'elles doivent être flexibles. Cette caractéristique « flexibilité » est l'une des caractéristiques importantes des PME. En effet, les PME innovatrices ont l'habileté requise pour réagir à l'évolution rapide des technologies et des besoins. Toutefois, les coûts de développement des produits et les investissements nécessaires pour la production en grande série font, dans la majorité des cas, de la grande entreprise le seul innovateur possible. Mais certaines études ont vérifié cette hypothèse, et mènent à des résultats contradictoires.

1-2 Le rôle des PME dans la création d'emplois et l'économie des pays

Jusqu'à la fin des années 70, on considérait que les PME ne contribuent pas significativement à la croissance économique et leur disparition à terme était souhaitée. Il faudra attendre la décennie 80 pour constater que la PME crée de l'emploi et pour qu'on la conçoive comme un modèle de l'entreprise compétitive, du fait de sa capacité à identifier des besoins nouveaux, à adopter les nouvelles technologies et à contribuer à l'apprentissage, à la formation professionnelle et au développement local.

Depuis la fin des années 70, de nouvelles analyses présentent les avantages compétitifs des PME, expliquant ainsi la présence de ces dernières dans divers secteurs et même leur continuité dans l'économie.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Ces analyses montrent que les PME peuvent avoir un rôle important à jouer dans la vie socio-économique des nations, notamment du fait de leurs avantages comparatifs dans certains domaines : « *Les PME jouent un rôle essentiel dans la promotion d'une croissance économique viable et la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations*⁴ ».

Aujourd'hui, toutes les statistiques montrent que dans la plupart des pays, les PME constituent la forme dominante de l'entreprise et représentent entre 95 % et 99 % des acteurs présents sur le marché ainsi que l'essentiel de la production manufacturière et une part encore plus grande du secteur des services.

Par catégorie de pays, classés selon le niveau développement⁵, les PME représentent 63 % de l'emploi, 42 % de la valeur ajoutée, 14 % des exportations et 34 % des investissements dans les pays de l'OCDE. Premières créatrices d'emploi, elles contribuent à la croissance d'offres de façon inversement proportionnelle à leur taille. En effet, si l'emploi est resté stable dans les grandes entreprises, ou à diminué dans certains pays, ces dernières années, les effectifs des PME ont crû de +35 %.

Dans les pays en développement, les PME concentrent la plupart des emplois et des activités génératrices de revenus et peuvent être considérées comme le principal facteur de réduction de la pauvreté.

Au Canada⁶, le secteur des PME constitue l'instrument de la croissance de l'économie canadienne. Il contribue pour plus de la moitié du PIB, emploie 6 canadiens sur 10 et accapare 80 % de nouveaux emplois créés ces vingt dernières années.

En France⁷, les PME représentent plus de la moitié de la valeur ajoutée produite et représentent 60 % des salariés et 65 % des personnes employées dans toutes les entreprises. Elles expliquent en outre l'essentiel de la croissance de l'emploi depuis 15 ans puisqu'elles ont créé près de 1,8 million d'emplois.

⁴ OCDE : la déclaration ministérielle d'Isanbul «promouvoir la croissance des PME innovantes et compétitives sur le plan international » ; Juin, 2004.

⁵ Conservatoire sur le poids économique des PME en France, Institut Sage, 2012. www.institut-sage.com

⁶ Canadian Federation of Independent Business (CFIB): Report on trade. Octobre 2004 OCDE Juin 2004, p 13.

⁷ BETBEZE (Jean-Paul) et SAINT-ÉTIENNE (Christian): Une stratégie PME pour la France, La Documentation française. Paris, 2006.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

En Chine⁸, plus de 3,6 millions de PME chinoises contribuent à environ 56 % de PNB, 75% de valeur ajoutée industrielle, 62,3 % des exportations, 75 % de l'emploi hors agriculture, 65 % des brevets, 75 % des innovations techniques et 80 % des nouveaux produits.

1-3 Autres impacts des PME sur le développement local

A part les rôles principaux des PME dans le développement local de créatrice d'emplois et l'innovation, les PME ont aussi d'autres impacts économiques, sociaux, et environnementaux qui contribuent au développement local et territorial⁹:

1-3-1 Impacts économiques

- La PME à aussi un impact sur le PIB, elle génère ainsi de la valeur ajoutée ;
- Au niveau de l'investissement national, la réalisation d'un investissement va se traduire par une mobilisation de l'épargne internationale par les investissements directs étrangers (IDE) et les emprunts à moyen et long termes, provenant des marchés capitaux internationaux ;
- Dans le commerce extérieur et la balance des paiements, la PME participe aux exportations des produits qui nous font retourner de la devise, ce qui implique qu'elle a un impact sur la balance commerciale (qui pourra être dans certain cas négative). De plus si un entrepreneur va se concentrer dans un milieu ou d'autres entreprises y sont déjà localisées, une certaine concurrence va être produite entre ces entrepreneurs. Notamment en terme de prix, d'innovation des produits et donc du renouvellement du tissu industriel. Cette concurrence sur le marché va stimuler, à son tour, la compétitivité du territoire qui mène vers la mondialisation ;
- Enfin, la PME contribue aux financements publics en payant les impôts et les droits de douanes.

⁸ PAIRAULT (Thierry) et WANG (Wie): A propos de financement des PME chinoises, Techniques financières et développement, 2005, no 79.

⁹ BOULKEMIR Hakima, Op cité, p 50, 51.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

1-3-2 Impacts sociaux :

La PME, selon son développement économique, contribue à :

- La réduction de la pauvreté ;
- L'amélioration de l'équilibre macroéconomique ;
- La distribution des revenus ;
- Et l'amélioration des conditions d'existence des populations ;
- Pour certaines entreprises, elles participent même à l'amélioration des indicateurs de l'éducation, de la protection de l'environnement et à l'insertion professionnelle.

1-3-3 Impacts environnementaux :

Un responsable de la PME est très proche des autres acteurs (citoyens, consommateurs, associations, élus locaux,...) et a, donc, pleinement conscience de l'impact de l'activité de l'entreprise sur son environnement. Ces impacts peuvent être présentés comme suit :

- La localisation de l'entreprise dans une région donnée change la structure spatiale de cette dernière, en termes d'aménagement du territoire. De ce fait, plusieurs infrastructures de base vont être amenées (électricité, gaz, eau, infrastructures routières,.....) ;
- Certaines entreprises (plus particulièrement les entreprises industrielles et le service de transports) sont responsables des rejets gazeux, de consommation d'eau et d'énergies, dont elles sont productrices de déchets, etc.

1-4 Les facteurs et les conditions du développement

Dans cette présente partie, on va présenter les différents facteurs de développement des PME.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

1-4-1 Les différents facteurs du développement de la PME

Selon la commission de l'investissement, des entreprises et du développement¹⁰, il est important pour les pays en développement (PED), en particulier pour les pays les moins avancés et pour les pays en transition, d'élaborer des stratégies de développement des entreprises en tenant compte de certains facteurs, à savoir:

- L'évolution et l'hétérogénéité des entreprises et de la concurrence internationale ;
- La complexité du développement des entreprises ;
- La nécessité de suivre une politique cohérente ;

L'importance du rôle de l'Etat dans la facilitation d'une culture d'entreprise, de l'établissement des réseaux favorables à l'initiative, de l'innovation et de la coopération entre les entreprises, au niveau, à la fois, national et international.

1-4-2 Le rôle de l'Etat et celui de secteur privé dans le développement des PME :

Le développement des entreprises est un processus dynamique et complexe sur lequel influent un grand nombre de facteurs au niveau macroéconomique ou à celui de l'entreprise. Pour mener à bien le développement d'une entreprise, il faut des conditions économiques propices à des égards divers :

Contexte macroéconomique, cadre réglementaire et juridique, structures spécifiques de l'économie nationale, degré d'évolution du marché, régime institutionnel, infrastructures et ressources humaines de base, caractère et cohérence des actions gouvernementales.

La redéfinition du rôle du gouvernement dans le développement économique passe, notamment, par une concertation judicieuse et constructive avec le secteur privé sur les politiques, les mesures et les actions requises en vue de promouvoir le développement des PME. Ces dernières ont besoin de multiples services et formes et forme d'assistance pour se développer tant au cours de la phase de démarrage que, pendant, les phases d'expansion

¹⁰ La commission de l'investissement, des entreprises et du développement a été créée en 2008 à la douzième session de la conférence des nations unies sur le commerce et le développement, elle reprend le mandat de l'ancienne commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes, mais est également chargée des questions relatives aux entreprises et aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dont s'occupait l'ancienne commission des entreprises, de la facilitation du commerce et de développement.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

ultérieures. En plus des services financiers correspondant à leurs exigences, il leur faut une aide dans les domaines comme le perfectionnement des cadres et la formation professionnelle, le transfert de technologie, l'orientation, la commercialisation, la collecte et l'évaluation des données commerciales. Les services d'appui peuvent être, et sont effectivement, fournis par le secteur public ou le secteur privé.

1-4-3 Les conditions : mobilisation des acteurs et politiques pour le développement local :

Deux grandes catégories de conditions semblent être nécessaires¹¹ :

A- Du point de vue de la gestion des politiques de développement :

- Une démarche culturelle et une stratégie de communication ;
- La formation comme outil du développement ;
- Le transfert et l'innovation technologique ;
- L'animation économique et sociale ;
- Un territoire à géométrie variable.

B- Du point de vue des acteurs et de leur mobilisation :

- La mobilisation des identités locales ;
- La création de l'organisation adaptée ;
- Une volonté d'origine locale ;
- Le partenariat entre les acteurs ;
- L'interdisciplinarité entre l'économie, le social et le culturel.

¹¹ BOULKEMIR Hakima : « le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ighedadden de la wilaya de Béjaia (2000-2010) » ; mémoire de master 2 METE, p 25

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Section 02: Le Rôle des PME dans le développement économique en Algérie

L'objectif de cette section est, d'analyser en premier lieu, la PME et son rôle dans la création d'emploi, et la croissance économique en Algérie en utilisant les différentes bases statistiques disponibles. En second lieu, d'évaluer les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises (ANSEJ et CNAC) en relation avec la création de l'emploi et la lutte contre le chômage.

2-1 La place et le rôle des PME dans l'économie algérienne

La place et le rôle des PME dans l'économie suscitent toujours un large débat. En Algérie, les PME longtemps marginalisées et reléguées au second rang derrière les grandes entreprises publiques, - qui engluaient la quasi-totalité des budgets des plans et des programmes de développement, occupent depuis deux décennies une place prépondérante dans le système économique. Si les grandes sociétés occupent une place capitale dans les systèmes industrialisés, les PME jouent un rôle essentiel et leur succès aura une incidence directe sur la santé de l'économie et de la société algérienne, puisqu'elles sont le vecteur de la création d'emplois, de la valeur ajoutée et de la croissance économique.

Le tableau suivant illustre l'évolution des emplois créés par les PME en Algérie de 2009 à 2013.

Tableau N°08 : Emplois déclarés par composantes (2009-1^{er} Semestre 2013)

Années	2009	%	2010	%	2011	%	2012	%	2013	%
<u>PME</u>										
<u>privée</u>										
- Salariés	908046	58,71	958515	58,96	1017374	58,99	1089467	58,95	1121976	58,57
-Employeurs	586903	37,95	618515	38,05	658737	38,20	711275	38,49	747387	39,02
S/ TOTAL	1494949	96,66	1577030	97,01	1676111	97,21	1800742	97,44	1869369	97,59
PME	51635	3,34	48656	2,99	48086	2,97	47375	2,56	46132	2,41
Publique										
TOTAL	1546584	100	1625686	100	1724197	100	1848117	100	1915495	100

Source : Etabli par nous même à partir des bulletins d'informations annuels du ministère de la PME et de l'artisanat.

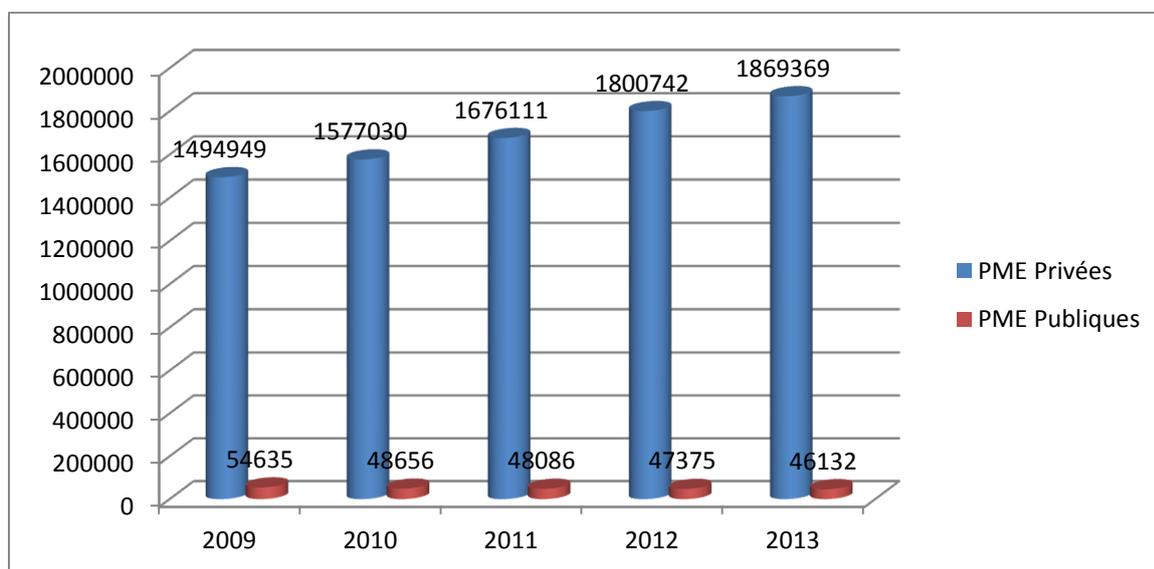
Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Depuis une vingtaine d'années, les parts se sont inversées et le secteur public a cédé sa place au secteur privé, il ne représente que 46 132 emplois au premier semestre de 2013, alors que ce chiffre était de 51 635 en 2009, soit une régression de 10,65 % des emplois par rapport aux nombre de postes existants en 2009. Au même temps, le secteur privé quant à lui est passé de 1 494 949 emplois en 2009 à 1 869 369 postes au premier semestre de 2013, soit un taux de croissance de plus de 25,05%. Une évolution positive continue qui a permis à l'initiative privée d'atteindre 97,59% du total des emplois recensés sur le marché de l'emploi algérien en 2013. Les PME représentent entre 95% et 99%, selon les pays, de la population des entreprises. Elles assurent entre 60 et 70% de la création nette d'emplois dans les pays de l'OCDE¹².

La part des emplois dans les PME algériennes est passée d'un peu plus de 1 915 000 emplois, ce qui représente 17,75% de l'emploi total en 2013. Cette amélioration ne doit pas, cependant, masquer le fait que ce taux de participation des PME à l'emploi total est loin d'être celui des pays développés¹³.

Le graphique suivant illustre bien cette l'évolution des emplois déclarés dans les PME, depuis 2009 jusqu'au premier semestre de 2013 :

Schéma N°05 : PME, et Emplois déclarés par composantes : 2008-2013



Source : Etabli par nous même à partir des données précédentes.

¹² Rapport de l'OCDE, Février 2007.

¹³ AREZKI ISLI, M, (2005) « La création d'entreprises en Algérie », les cahiers du CREAD no 73.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Comme nous l'avons souligné précédemment, les PME jouent un rôle prépondérant dans la création de la valeur ajoutée, cette dernière mesure la production créée et vendue par une entreprise. La valeur ajoutée à l'échelle nationale est désignée par le PIB algérien, qui est pour l'essentiel la somme des valeurs ajoutées de l'ensemble des entreprises dans différents secteurs, implantées sur le territoire national.

La désindustrialisation continue qu'a connue l'économie algérienne depuis les années 90, supportée par le secteur public, est un fait économique marquant. Exception faite de quelques années, l'industrie nationale manufacturière du domaine public a enregistré une décroissance depuis le milieu des années 80. A partir de 1998, le secteur public a commencé à céder progressivement sa place au secteur privé, avec 11 178 milliards de Dinars pour ce dernier, soit 53,6 % du PIB national et 1 019,8 milliards pour le secteur public, soit 46,4 %¹⁴. A la fin de 2001, le secteur privé emploie déjà près de 800 000 salariés à travers plus de 150000 entreprises et contribue à hauteur de 75 % du PIB hors hydrocarbures¹⁵, il constitue de ce fait l'acteur principal et incontournable du développement économique et social, qui devrait à ce titre bénéficier de toute l'assistance matérielle, humaine et financière pour lui permettre de jouer pleinement son rôle de moteur de croissance.

Des chiffres plus précis sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau N°09: Évolution du PIB par secteurs juridiques hors hydrocarbures (2007 - 2011)

Secteur juridique	2007		2008		2009		2010		2011	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Part du public dans le PIB	749,86	19,2	760,92	17,55	816,8	16,41	827,53	15,02	923,34	15,23
Part du privée dans le PIB	3153,77	80,8	3574,07	82,45	4162,02	83,59	4681,68	84,98	5137,46	84,77
TOTAL	3903,6	100	4334,99	100	4978,82	100	5509,21	100	6060,8	100

Source : Office Nationale de Statistiques.

¹⁴ SEDER, S, « Etude sur la structure du capital des PME algériennes : perspectives de la banque », mémoire de Magister, 2005, ESC- Alger.

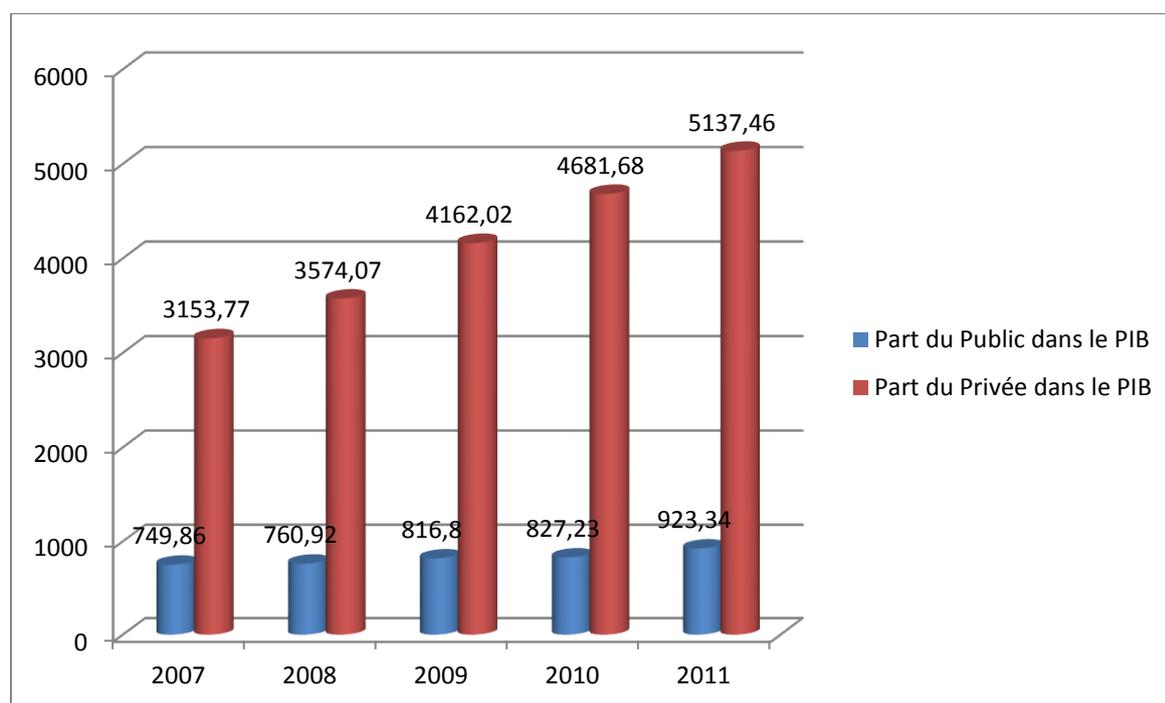
¹⁵ Document interne du ministère de la PME, journées portes ouvertes, banques – entreprises, 2003, Alger.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

En 2008, la part de la valeur ajoutée générée par le secteur privé est de 83,8 % du PIB hors hydrocarbure, avec 3 551,33 milliards de DA, soit un taux d'évolution de 12,6 % par rapport à l'année précédente. En dépit, de leur nombre, la participation des PME algériennes reste restreinte dans la création de la richesse, qui n'est que de 1,3 %, alors qu'elle est de l'ordre de 56 % en France. Une situation due à plusieurs contraintes foncières, financières..., qui pèsent lourdement sur l'essor de l'initiative privée.

Malgré les mesures incitatives entreprises par les autorités centrales dans la finalité de promouvoir cette catégorie d'entreprises, ces dernières années, l'industrie manufacturière privée n'arrive toujours pas à compenser le récurrent déficit qui caractérise l'industrie algérienne dans toutes ses spécialités. Des efforts considérables restent à fournir, dans un pays où les importations de biens atteignent 40 milliards de dollars en 2008, et 39,1 milliards en 2009 et où plus de 90 % de la croissance est générée par les hydrocarbures et les secteurs des biens non échangeables (services, constructions...)¹⁶.

Schéma N° 06 : Evolution du PIB hors hydrocarbures : 2004-2008



Source : Etabli par nous même à partir des données précédentes.

¹⁶ Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI, Ali GABOUSSA « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives » Revue des entreprises algériennes N 04/2013 p 37.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Depuis une quinzaine d'années, l'apport dans le PIB de la valeur ajoutée créée par l'industrie hors hydrocarbures n'a pas cessé de reculer, pour ne représenter en 2005 qu'un petit 5,3 %, et en 2009 malgré la reprise (croissance de 2,4%) sa participation n'était qu'à près de 5% de la valeur ajoutée globale. Alors que dans les économies en développement, l'industrie manufacturière apporte en moyenne 14%. Cette proportion est de 17 % au Maroc, de 18 % en Tunisie et de 19 % en Egypte¹⁷.

Selon, l'économiste Daniel COHEN (2010), la part des produits manufacturés dans les exportations des pays en voie de développement est passée de 20 % en 1970 à 60 % en 1990.

Cependant, dès 1995, les entreprises privées (33 882 PME) ont été derrière la création de près de 1 200 000 emplois, soit un taux de 30 % de la population active et participaient à hauteur de 40 % à la valeur ajoutée. Tout semblait être bien engagé pour réussir l'émergence d'un tissu industriel algérien.

Or les rentes de situations, les mentalités et les habitudes héritées de l'ancien système dirigiste, constituent autant de contraintes aux changements de culture économique et ont permis à une autre économie de voir le jour, une économie informelle « sous terrain » qui échappe à tout contrôle ou imposition et qui va s'orienter sur l'importation et la distribution, connu en Algérie sous l'expression « *Import / Import* ». Pendant cette période, les PME font face à d'énormes difficultés. Ainsi l'activité des ces PME se glisse graduellement du domaine de la fabrication et de la production des biens vers des activités de services, de distribution et de commerce, plus rentables et qui leur permettent de tenir et pouvoir passer le creux, en attendant l'achèvement des réformes et l'avènement de conditions meilleures, plus attachées aux principes du libre marché et à l'économie de la concurrence¹⁸.

Comme toute valeur ajoutée créée par une entreprise, la valeur ajoutée d'une PME recouvre l'ensemble des rémunérations des services qui ont été rendus au cours des différentes tâches du processus de la fabrication et/ou de la production et des besoins du fonctionnement des services administratifs, financiers...

¹⁷ BENABDALLAH. Y : « l'économie algérienne entre réformes et ouverture : quelle priorité ? », CREAD, 2003, Alger.

¹⁸ MERZOUK. F : « PME et compétitivité en Algérie », in revue Economie et Management, N° 09, Oct 2009, Tlemcen.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

En d'autres termes, la valeur ajoutée servira en grande partie à : rémunérer les services, les travailleurs (salaires), les capitaux (dividendes et/ ou intérêts). Elle permet aussi de contribuer au fonctionnement des institutions et des administrations en leur versant des impôts.

De là, il est clair que l'entreprise quelle que soit sa dimension, petite, moyenne ou grande en plus de la création des emplois et de la valeur ajoutée, en redistribuant le surplus sur les agents économiques, elle joue un rôle moteur dans la vie économique et sociale de tout le pays à travers la redistribution de la richesse.

2-2 Contribution de quelques dispositifs d'aide à la création des PME à la lutte contre le chômage

Les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise en Algérie principalement l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes (ANSEJ), la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC) et l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) opérant à des degrés divers dans l'économie nationale, dont les missions et activités sont principalement consacrées à faciliter la création et l'accompagnement des PME, ce qui permet une propulsion du marché du travail. En effet ces différentes structures publiques d'aide à la création de l'activité économique visent à la réinsertion des chômeurs dans le monde du travail¹⁹

2-2-1 Évolution du nombre d'entreprises et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif ANSEJ

Le bilan du dispositif ANSEJ dans son volet création entreprises/emplois est illustré dans le tableau suivant (N°10)

¹⁹ NEMIRI-YACI.F (2008) « L'État malgré tout ? Acteurs publics et développement », In les cahiers de l'association tiers-monde, 32ème journées sur le développement, facultés Universitaires Catholiques de Mons Belgique.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Tableau N°10: Évolution du nombre de PME/emploi du dispositif ANSEJ de 2004- 2009

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Entreprise créés	59070	69633	78278	90380	97015	105300
Taux de croissance des PME	-	17,88	12,42	15,46	7,34	8,54
Emplois créés	165640	195423	220389	274741	274741	298188
Taux de croissance de l'emploi	-	17,98	12,78	10,4	12,92	8,53

Source : tableau réalisé à partir de la base des données ANSEJ.

Durant la période 2004 à 2009, on remarque une diminution du taux de croissance des projets financés et des emplois générés. En 2004 et en termes absolus, 59 070 entreprises ont été créées générant plus de 165 600 emplois ce qui représente une moyenne de 3 emplois pour chaque entreprise créée. À la fin de 2009, plus de 105 300 entreprises créées générant plus de 298 100 emplois ce qui représente moins de trois emplois pour chaque entreprise. Cette dégradation du taux de croissance des deux composantes (emploi, PME) peut être expliquée par la difficulté d'accès au financement bancaire qui se traduit par le rejet des projets par les banques, l'avènement d'autres dispositifs tels que le dispositif CNAC offrant des procédures plus faciles et moins coûteuses et que depuis la création du dispositif, on n'enregistre pas une amélioration dans les procédures technico administratives de création d'entreprise. Ce genre de contrainte rend la phase de création plus difficile²⁰.

2-2-2 Évolution du nombre d'entreprises et des postes d'emplois déclarés dans le cadre du dispositif CNAC

La Caisse Nationale d'Assurance Chômage est un dispositif de soutien aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans, qui vise à favoriser la création d'activités, par les chômeurs de la catégorie d'âge concernée. Il consiste en des prêts non rémunérés, une bonification des taux d'intérêt pour les taux bancaires obtenus et une prise en charge des dépenses éventuelles liées aux études et expertises réalisées ou sollicitées par la CNAC.

²⁰ Dr : KADI Mohamed : « Relation Entre PME et Emploi en Algérie : Quelle Réalité ? » les communications du colloque international « Evaluation des effets des programmes d'investissement publics 2001-2014 et leurs retombées sur l'emploi, l'investissement et la croissance économique » p 13.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Les statistiques consolidées dans le tableau ci-après constituent une source importante pour apprécier le bilan du dispositif CNAC en termes de création d'entreprises et d'emplois durant l'année 2011. En effet, Plus de 41 678 projets ont été financés par la CNAC générant 24 174 postes d'emplois. Autrement dit, chaque entreprise créée génère en moyenne deux emplois.

Le point marquant aussi dans la lecture des statistiques, c'est la prédominance du secteur du transport qui totalise plus de 64% des entreprises créées²¹.

Tableau N°11 : Répartition du nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteur d'activité durant l'Année 2011 ;

Secteur d'activité	Nombre de projets	%	nombre d'emplois	%
Transport	13195	62,91	22238	53,36
BTPH	609	2,9	2715	6,51
Industries	664	3,17	1990	4,77
Agriculture	560	2,67	1411	3,39
Service	2973	14,17	6652	15,96
TOTAL	20974	100	41678	100

Source : bulletin d'information PME N° 22, 2012.

Section 03: Caractéristiques, contraintes et perspectives des PME en Algérie

Dans cette section, nous développons les caractéristiques des PME en développement, particulièrement les PME algériennes. La PME peut rencontrer plusieurs contraintes qui freinent son évolution. Dans ce qui suit nous allons présenter les différentes contraintes ainsi que quelques perspectives pour le développement des PME Algériennes.

²¹ Dr : KADI Mohamed, Op cité P 14.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

3-1 Les caractéristiques des PME algériennes

Les PME jouent un rôle particulièrement important dans les économies en voie de développement. Si elles sont appelées à jouer le même rôle que les PME des pays avancés et à faire face aux mêmes contraintes, ou presque, celles des pays en développement subissent plus que les autres la déficience de la qualité des capacités humaines et institutionnelles, avec lesquelles elles évoluent et tardent à bénéficier des avantages qu'elles sont en légitimité d'attendre des économies de marché et du commerce mondial.

Selon une étude de l'OCDE (2004) sur les PME, on peut résumer les caractéristiques des PME des pays en développement et en transition dans les points suivants²²:

- *La faible capacité des petites entités à faire entendre leur voix au stade de la formulation de l'action gouvernementale et l'absence de dialogue institutionnalisé entre les secteurs public et privé ;*
- *L'absence de législation adéquate sur les droits de propriété et des moyens pour la faire respecter, qui compromet l'accès au crédit en particulier pour les femmes;*
- *L'existence des préjudices défavorables envers l'initiative privée, d'une prise de distance et d'une méfiance réciproque entre le secteur privé et public ;*
- *La dominance des entreprises publiques dites nationales dans les secteurs stratégiques et la prédominance du secteur public dans la promotion des exportations et des investissements ;*
- *Le manque d'informations économiques et des données statistiques pertinentes, actualisées sur les PME et les institutions de soutien ;*
- *Un nombre élevé des TPE dans le tissu des PME et le poids important du secteur informel dans l'activité économique.*

Aujourd'hui, considérées comme un acteur majeur des performances économiques du pays, les PME algériennes ont des caractéristiques, qui ne sont pas homogènes et varient d'un secteur d'activité à un autre, selon la dimension de l'entreprise et la région de son implantation. Grosso modo, on peut dire que les PME en Algérie se distinguent, en plus de celles partagées par leurs homologues des pays en développement, citées précédemment, par les caractéristiques suivantes :

- Une structure financière souvent fragile et la prédominance du capital amical (familial) ;

²² Karim SI LEKHAL, Youcef KORICHI, Ali GABOUSSA « Les PME en Algérie : Etat des lieux, contraintes et perspectives » Revue des entreprises algériennes N 04/2013 p 38-39.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

- Une concentration relative dans les secteurs de la production des biens de consommation et des services ;
- Prépondérance des micros-entreprises (97,73 % des PME en Algérie (2013) appartiennent à la catégorie des TPE avec moins de 10 salariés) ;
- Compétence et qualification professionnelles des dirigeants des PME sont souvent non justifiées (faible capacité managériale) ;
- Manque d'encadrement technique ;
- Faiblesse de l'accumulation technologique ;
- Quasi-absence de l'innovation et manque d'inventivité ;
- Faiblesse de l'activité de sous-traitance ;
- Manque d'informations fiables, pertinentes et actualisées ;
- Une grande souplesse structurelle et un manque de spécialisation.

Cette nomenclature des caractéristiques est loin d'être exhaustive, plusieurs caractères peuvent être rencontrés chez ces entreprises. On peut citer entre autre, la prépondérance d'une culture orale dans le travail et le faible recours à la culture savante (les chefs des PME, ne définissent (par écrit) que rarement leurs plans de stratégie et d'exécution, encore moins lorsqu'il s'agit du futur et du prévisionnel), c'est la reproduction de la prédominance de l'oralité dans la culture nationale et régionale dans le fonctionnement de l'entreprise. Aussi, les recrutements chez ces PME se font d'abord au sein de la famille, puis dans le quartier ou dans le village²³.

3-2 Les contraintes de la PME

En dépit de leurs atouts, les PME privées représentent, aujourd'hui, des structures économiques, financières et organisationnelles fragiles laissant suggérer que les efforts de la promotion de la PME entrepris par l'Etat, depuis le début des années 90, n'ont pas abouti à un décollage significatif de ces entreprises en Algérie.

Les contraintes perçues auprès des chefs d'entreprises, et qui entravent la PME, peuvent être récapitulées comme suit²⁴ :

²³ ADDI. L : « Les mutations de la société algérienne », Découverte, 1999, Paris.

²⁴ BOULKEMIR Hakima : « le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihedadden de la wilaya de Béjaia (2000-2010) », Op cité p 120-121.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

3-2-1 Les contraintes internes

Les contraintes internes de la PME se traduisent par :

a) Les contraintes liées au marché informel : De nos jours, le secteur informel est prédominant dans l'environnement de la PME, ses manifestations touchent les domaines :

- ✓ La non-déclaration des ressources humaines, financières et même techniques et technologiques ;
- ✓ La non-facturation ;
- ✓ L'évasion fiscale ;
- ✓ La concurrence déloyale des importateurs qui parviennent à éviter les barrières.

b) Les contraintes liées au marché du travail :

Les contraintes qui touchent le marché du travail sont les suivantes :

- ✓ Manque de managers, de gestionnaires, de personnel intermédiaires, de techniciens Qualifiés ;
- ✓ Forte contrainte dans la gestion du personnel : contras, procédures et cout de licenciement... ;
- ✓ Les dirigeants de la PME ont un faible niveau d'instruction et de formation, ils sont peu ou non qualifiés, et ne disposent pas de leurs propre centre de formation ;
- ✓ Inadaptation de la formation, pour les dirigeant peu qualifiés, avec les techniques modernes de gestion : management, gestion de la qualité, marketing..... ;
- ✓ Plans de formation mal ciblés ;
- ✓ En matière d'approvisionnement, des produits ou des matières premières, les PME sont moins bien placées pour se procurer ces biens sur le marché extérieur. Elles sont rarement contactées avec le marché mondial ;
- ✓ Certaines PME échouent dans la commercialisation de leurs produits, faute du manque d'information sur le marché ou de la qualité du produit ;
- ✓ Les petits entrepreneurs agissent isolément et perçoivent les autres entrepreneurs uniquement comme des concurrents ;
- ✓ Enfin, la faiblesse ou l'inadéquation des équipements (de production...).

3-2-2 Les contraintes externes

Les contraintes externes sont résumées comme suit :

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

a) Les contraintes Administratives

Les contraintes liées à l'administration sont les suivantes :

- ✓ Les délais sont trop longs dans le traitement des dossiers ;
- ✓ Des procédures administratives bureaucratiques ;
- ✓ La non-fiabilité des informations fournies par les opérateurs économiques ;
- ✓ Des procédures administratives mal assimilées par les administratifs et les opérateurs ;
- ✓ Des réglementations qui mettent trop de temps pour être assimilées et mise en œuvre par les administrations ;
- ✓ Accroissement de la sphère informelle dans le secteur des affaires ;
- ✓ Le faible rôle des collectivités locales dans la vie économique des PME.

b) Les contraintes liées au marché du foncier :

L'inexistence d'un marché du foncier actif constitue la raison principale du recul des intentions de l'investissement. Les contraintes qui découlent du marché du foncier sont:

- ✓ Ambiguïté du statut juridique des assiettes foncières, due au fait que la plupart des opérateurs installés ne possèdent pas d'acte de propriété légale et véridique ;
- ✓ Inutilisation de la majorité des terrains viabilisés, car ils appartiennent soit à des sociétés publiques en faillite, soit à des propriétaires privés qui les conservent à des fins de spéculation ;
- ✓ Le paiement par des investisseurs d'une quote-part financière unique afin d'accéder au foncier, ce qui entraîne un découragement des petits investisseurs à fonds propre très limités ;
- ✓ Le prix du mètre carré est très variable et souvent trop élevé ;
- ✓ Les infrastructures ne répondent pas souvent aux exigences techniques de la future entreprise ;
- ✓ Les différences de prix entre le foncier public et le foncier public et le foncier privé encouragent la pratique spéculative.

c) Les contraintes d'accès à l'information

On remarque le manque d'information économique ou commerciale fiable et exhaustive :

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

- ✓ L'inexistence d'une banque de données sur les entreprises ;
- ✓ L'inexistence de données sur les marchés ;
- ✓ L'inexistence de données sur les opportunités d'investissements ;
- ✓ Faible utilisation de l'outil informatique, tel que l'internet dans le monde des affaires.

d) Les contraintes d'ordre financier

Le problème financier est considéré par les investisseurs et les promoteurs comme étant le second obstacle à la réalisation de leurs projets, après le problème du foncier. Les contraintes qui découlent sont :

- ✓ Le taux d'intérêt des crédits bancaires est élevé, les garanties demandées sont excessives et les délais de traitement des dossiers sont trop longs ;
- ✓ Les procédures d'exécution des virements de fonds sont souvent trop longues ;
- ✓ La méconnaissance des sources de financement;
- ✓ La méconnaissance des obligations fiscales ;
- ✓ Pertes de change dues à la chute brutale de la valeur du dinar algérien ;
- ✓ Le taux d'imposition du bénéfice réinvesti est considéré par les entrepreneurs assez élevé ;
- ✓ Avant l'engagement de l'Algérie dans la voie de l'économie de marché, les banques publiques étaient comme un instrument d'allocation centralisée des ressources au profit des entreprises publiques²⁵.
- ✓ Inadaptation des mécanismes bancaires avec les nouvelles règles du marché ouvert ;
- ✓ Absence d'institution micro-financières et d'institutions financières spécialisée ;
- ✓ Absence de coordination entre les banques et les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises, car ces derniers n'entretiennent des relations que par voie formelle, ce qui leur retire tout rôle de partenaires actifs ;

²⁵ Mouloud Abdenour, « la problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomiques de l'environnement local en Algérie » Op cité, p92.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

e) Les contraintes environnementales :

Les contraintes environnementales peuvent être réparties sur de deux plans :

i. Au plan de la répartition spatiale des PME : le déséquilibre de la répartition spatiale des PME est particulièrement dangereux pour le développement régional (le centre du pays renferme 31,3% du total des PME, l'Ouest 17,5%, l'Est 37,5% et le Sud 13,8%)²⁶.

ii. Au plan de l'aménagement du territoire : la PME représente un vecteur efficace pour favoriser une occupation rationnelle du territoire national par les activités et les populations.

Dans le but de régler ces différents problèmes et trouver des solutions adéquates, l'Etat doit mettre en place des stratégies et prendre les initiatives nécessaires.

3-3 Perspectives de développement des PME algériennes

Tous les programmes et les efforts pour la promotion des PME ne se valent pas, mais l'observation de leurs bilans nous enseigne qu'ils sont sérieux, même si leurs résultats réels ne sont pas vraiment satisfaisants, à cause des gaspillages de l'énergie et de l'argent, par conséquent des efforts restent à faire. Pour qu'un dispositif soit efficace, il doit en premier, débiter par une définition claire et opérationnelle des actions à mener. Des règles doivent évincer du bénéfice ceux qui ne sont pas dans le besoin, pour ne pas détourner les ressources dont les porteurs de projets et les PME ont ardemment besoins. La multiplicité des acteurs institutionnels et l'absence d'une coordination entre les différents organismes n'arrangent pas l'essor de la PME algérienne. Elle a besoin de bénéficier d'une politique globale de développement dont les programmes de soutien doivent être bien articulés, dans une vision de moyen et long terme. Un programme national pour le développement des PME-Industrielles (PMI) est nécessaire, (comme il se fait, notamment en Tunisie à travers l'Agence de la Promotion de l'industrie, qui facilite l'enregistrement des affaires et qui a pour objectif la création de 240 nouvelles Moyennes Entreprises par année).

Pour renforcer le parc des PME, il faut créer des centres locaux de facilitation des procédures de création et de démarrage des entreprises, par répercussion augmenter le nombre d'unités économiques et industrielles et aspirer à atteindre 1 million et demi de PME. Un chiffre avancé par les experts comme nécessaire au décollage de l'économie nationale.

²⁶ CNES « Rapport : pour une politique de développement de la PME en Algérie », disponible sur le site suivant : <http://www.cnes.dz/cnesdoc/PLEN20/PME.htm>.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

L'Algérie connaît beaucoup de TPE (97,73% des PME). A l'inverse, il y a un véritable déficit d'entreprises de taille moyenne. Il faut se soucier de la création mais aussi du devenir des entreprises après leurs naissances, en créant des outils pour un suivi longitudinal qui leur permettra de grandir. Mettre en place un programme national dédié à la création des PME dites « gazelles » à forte croissance²⁷, qui deviendront dans quelques années de grands groupes. Sachant que l'épanouissement des PME se fait particulièrement dans le giron des grandes firmes et l'intégration dans un groupe constituera une voie privilégiée de développement pour la PME algérienne.

Face à l'étendu des enjeux des PME dans le développement économique du pays, il est plus que jamais nécessaire de lever toutes les contraintes et les handicaps structureaux qui pèsent sur leur épanouissement. Un défi que les autorités ont tenté de relever (depuis des années) sans vraiment atteindre les objectifs escomptés²⁸. Des mesures et des actions demeurent et doivent être entreprises, puisqu'il existe un potentiel énorme de nouveaux porteurs de projets.

Nous proposons par ailleurs de :

- Moderniser le système bancaire en l'impliquant davantage dans le financement des petits entrepreneurs, en développant des instruments adaptés aux besoins spécifiques des PME et en décentralisant la décision d'octroi de crédit ;
- Renforcer la capacité de financement des entreprises par la création d'une banque spécialisée dans le financement des PME, comme OSEO en France ou BFPME en Tunisie, qui aura pour vocation d'accompagner le développement de ces entreprises dans toutes les étapes de leur croissance et leur faciliter l'accès aux financements ;
- Développer le financement par le capital-risque, qui reste très peu répandu, mais aussi le microcrédit, un instrument susceptible d'allumer le moteur économique des individus qui n'ont pas les moyens financiers et éveillera la créativité qui existe en chaque personne²⁹; le microcrédit peut en outre, apporter une réponse aux difficultés financières que rencontrent les

²⁷ En France 5% des entreprises dites gazelles, représentent 50% des créations d'emploi.

²⁸ Dans le rapport Doing Business 2011 de la Société financière internationale (banque mondiale), l'Algérie occupe la 136ème place sur un classement totalisant 187 pays. Le classement tient compte de la qualité de paramètres concernant les facilités accordées aux entreprises locales, particulièrement les PME. Ainsi l'Algérie est distancée par les pays maghrébins comme la Tunisie et le Maroc qui occupent respectivement les 55ème et 114ème positions.

²⁹ YUNUS. M : « Vers un nouveau capitalisme », édition Jean Claude LATTES, 2008, Paris.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

promoteurs-chômeurs pour constituer le fameux apport personnel (5% ou 10% du coût du projet) que réclame l'ANSEJ et les banques ;

- Réformer l'administration publique et ses institutions, en adaptant leurs fonctionnements aux exigences de l'économie de marché et en réduisant les degrés de la bureaucratie et de la corruption ;

- Former les dirigeants des PME, en organisant des séminaires sur l'organisation du travail, la gestion, l'utilisation de l'outil informatique..., avec la création d'un réseau de centres de formation des dirigeants des PME, comme celui existant en Tunisie depuis 1980 ;

- Impliquer davantage les collectivités locales (APC et Daïras) dans le processus de la promotion des PME. Leur permettre d'apporter des orientations et des aides techniques, par leur proximité des entrepreneurs grâce à des budgets spécifiques ;

- La mise en place d'un système national efficace de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations économiques et financières et l'encouragement de l'utilisation des techniques de communication nouvelles comme Internet ;

- Encourager l'apprentissage des langues étrangères chez les chefs d'entreprises et les nouveaux diplômés, quand on sait que près de 80% du contenu d'Internet est rédigé en anglais ;

- Encourager la diversification du tissu des PME-PMI par la promotion de la sous-traitance et le soutien des activités artisanales, à travers des mesures incitatives fiscales et financières ;

- La mise en place de nouveaux dispositifs d'aide et de promotion des *PME- High Tech*, orientées vers l'innovation et les technologies de l'information ;

- Renforcer le rôle des pouvoirs publics pour améliorer la compétitivité des entreprises, dans la finalité d'accroître la taille des PME et stimuler leurs innovations ;

- Mettre en place des mécanismes et des instruments de contrôle pour réduire l'impact des pratiques hasardeuses, qui peuvent nuire aux différentes mesures et programmes d'appui destinés aux PME.

Chapitre III : Effets de la création des PME sur le Développement local en Algérie

Conclusion

Après plus de trois décennies d'une économie planifiée influencée par l'expérience soviétique où l'intervention de l'État dans la sphère économique est dominante, l'Algérie s'engage dans une nouvelle forme économique basée sur l'initiative privée. Cette nouvelle stratégie qui se base sur la réhabilitation et l'encouragement du secteur privé constitue l'axe principal de la nouvelle politique économique adoptée à partir des années 1990. Cette mutation de l'économie algérienne a entraîné un développement important des PME lors de la dernière décennie. En effet, les PME privées représentent la majorité des entreprises en Algérie avec un taux de plus de 97 % au premier semestre de 2013.

Néanmoins, l'analyse des différentes statistiques montre que les PME contribuent d'une manière inefficace à la création d'emploi avec un taux maximal de 18, % de l'emploi total en 2012, et que la moyenne du taux d'emploi par PME durant la période de 2001 à 2011 reste très faible (03 emplois). Ces chiffres restent très loin par rapport aux autres pays développés.

Malgré la mise en place de toute une batterie de dispositifs d'appui en faveur de l'investissement privé, par les pouvoirs publics, ce secteur reste peu développé et loin de pallier au déficit du secteur public. La plupart des structures de promotion des PME en Algérie sont jeunes, leurs bilans ne sont pas satisfaisants, mais leurs programmes présentent des perspectives prometteuses. Pour améliorer leurs impacts sur le développement économique, les autorités publiques doivent imposer la politique de résultats à aux organismes impliqués, aussi faciliter les procédures administrative et lutter contre la corruption qui restent les principaux obstacles pour le développement des PME en Algérie.

CHAPITRE 04 :

RÔLE DES PME DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA WILAYA DE BÉJAIA : CAS PRATIQUE « LA COMMUNE D'EL KSEUR »

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

La décennie 90, s'est caractérisée par des réformes, des mutations profondes de l'économie et des institutions. En effet, un ensemble d'organismes, d'opérateurs et d'acteurs, se sont mis en place graduellement, pour prendre part et animer la vie économique, politique et sociale mettant en place un nouvel environnement. La configuration et l'ambiance générale sont perceptibles à l'échelle locale, espace privilégié d'intervention. L'implantation d'un réseau de petites et moyennes entreprises jouera un rôle essentiel pour que le processus de développement s'y opère. Leur impact sur le territoire de l'implantation est important surtout car elle permet de réduire le taux du chômage, et de répondre aux besoins du marché local...

Nous tenterons de présenter brièvement dans la première section de ce quatrième chapitre, quelques données sur les PME de la wilaya de Béjaia et leurs contributions à la création d'emplois et à l'innovation. Nous présentons, également dans la deuxième section l'étude du cas pratique de la commune d'El Kseur, nous essayons de présenter, et d'analyser les résultats obtenus de notre enquête de terrain auprès de quelques PME de la commune d'El Kseur.

Section 01 : Etat des lieux de la dynamique des PME dans la wilaya de Béjaia

Dans cette première section, nous nous intéressons aux données concernant les PME privées de la wilaya de Béjaia, à savoir : l'évolution de la dynamique entrepreneuriale de la wilaya, répartition des PME privées et des emplois par secteur d'activités, répartition spatiale des PME, caractéristiques des PME de la wilaya de Béjaia et enfin la place de l'innovation dans les PME.

1-1 Présentation de la wilaya de Béjaia

La wilaya de Bejaia est une région côtière du centre Est du pays, elle s'ouvre sur la mer Méditerranée avec une façade de plus de 100 Km, elle alterne les criques rocheuses et les plages de sable fins d'Est en Ouest. Insérée entre les grands massifs de Djurdjura, des Bidans et des Babors, le territoire de la wilaya de Béjaia s'étend sur une superficie de 322 348 Ha, répartie comme suit :

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Tableau N°12 : Répartition du territoire de la wilaya de Bejaia

	Superficie (Hectare)	Superficie (%)
Superficie Agricole Utile	130 348	40,45%
Pacages et parcours	30 859	09,57%
Terres improductives des exploitations	3 587	01,11%
Superficie forestière	122 500	38,00%
Terres non agricole	35 054	10,87%
Total	322 348	100%

Source : Direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT)-Bejaia 2011

Le territoire de la wilaya de Bejaia est marqué par la prépondance des reliefs montagneux (65%), coupé par la vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

- Au Nord : Le massif du Bouhatem et le relief du Djurdjura ;
- Au Sud : Le massif du Bouselam et les Babor;
- Au centre : La vallée de la Soummam

B- Organisation Administrative :

Cette organisation est issue du découpage administratif de 1974¹, la wilaya de Béjaia était organisée en cinq Dairas et vingt huit communes, son organisation administrative a été modifiée en 1984. Instituant 19 Dairas et 52 Communes dont huit (08) côtières (Melbou, Souk ELTenine, Aokas, Tichy, Boukhelifa, Bejaia, Toudja et Beni-Ksila.). Elle a des limites administratives avec cinq wilaya : Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest, Jijel à l'Est, Sétif et Bordj Bou Arreridj au sud.

C-population et emploi :

La population totale de la wilaya de Bejaia issue des résultats préliminaires du RGPH² du mois d'avril 2008 est estimée à 904 220 et à la fin de la même année, elle a atteint 915 000 individus pour atteindre, en 2009, un nombre de 971 902 individus. D'où la densité de 284 habitants /Km².

¹ Journal officiel n°55 du 09 juillet 1974

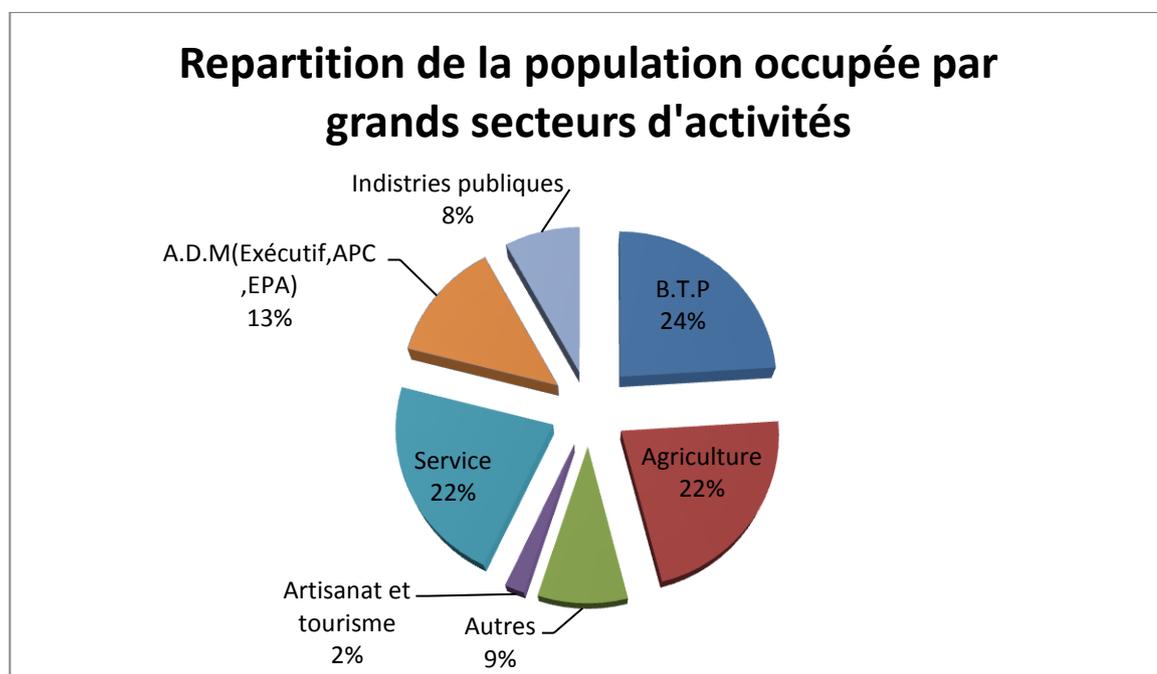
² Recensement Général de Population et de l'Habitat, effectué chaque décennie par le ministère de l'intérieur.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaïa : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

La distribution de la population fait ressortir que, 61% des habitants vivent dans les chefs lieux, 26% dans les agglomérations secondaires et le reste dans les villages et les zones dispersées. Ainsi, la population vivant en agglomération représente 87,64% et celle des zones urbaines 314 230 habitants soit 34,34% de la population totale de la wilaya. L'essentiel de cette dernière est concentré dans les villes situées dans la vallée de la Sommam.

La population active totale de l'année 2009, selon les données avancées par la direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT), est d'environ 351 180 représentants ainsi 38% de la population totale de la wilaya. La population occupée, quant à elle, est de l'ordre de 307 280 donnant ainsi un taux d'occupation de 88 % en tenant compte des personnes insuffisamment occupées dans les secteurs informels. Le taux de chômage se situerait entre 12 et 14%. Quoiqu'il en soit, la population inoccupée demeure importante, notamment pour les catégories d'âges de moins de 40 ans, les diplômés et surtout celles des zones montagne et les zones rurales en général. Quant à la population occupée, elle est répartie sur les cinq branches d'activités par le graphique suivant :

Schéma N°07 : Population occupée par branche d'activités au 31/12/2010



Source : Annuaire statistique de la DPAT, édition 2010.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Les quatre branches d'activités (BTP, Services, industries publiques et agriculture) se partagent plus de trois quarts de la population occupée, avec près d'un quart pour chacune, et 8% pour les industries publiques, quand à la population occupée dans l'administration (ADM), l'artisanat et tourisme et autres, est respectivement de 13%, 02% et 09%.

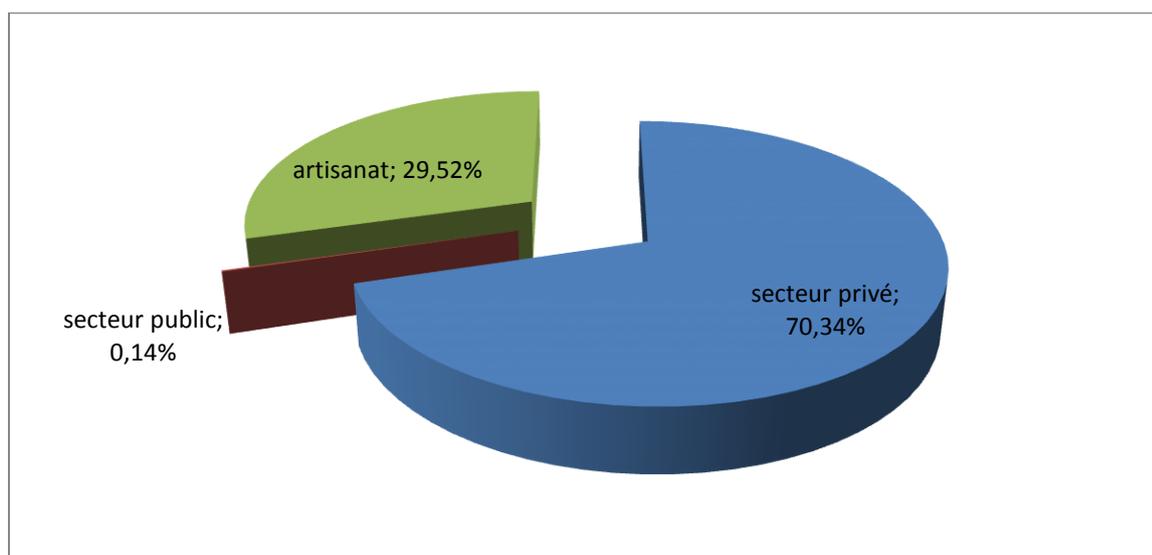
1-2 Données globales sur les PME privées dans la wilaya de Béjaia et leurs contributions à la création d'emploi

1-2-1 Analyse descriptive de la dynamique des PME dans la wilaya

La répartition géographique des PME en Algérie a indiqué une grande concentration de ce type d'entreprise dans les cinq premières wilayas, où la wilaya de Bejaia occupe la 4^{ème} position en termes de présence et de création d'entreprises. Donc, elle doit son développement économique en grande partie à la dynamique du secteur des PME. Pour mieux comprendre cette dynamique, nous avons tenté d'analyser la dynamique entrepreneuriale de la wilaya de Bejaia.

A la fin de l'année 2011, le nombre total des PME est de 19096 entités, alors que leur nombre en 2009 n'était que de 15517 entreprises. Durant la période 2009-2011, la population des PME a connu une évolution de 23,06%.

Schéma N°08 : Répartition des PME selon leurs composantes fin 2011



Source : établi à partir des données du rapport d'activité 2011 de la DPME.

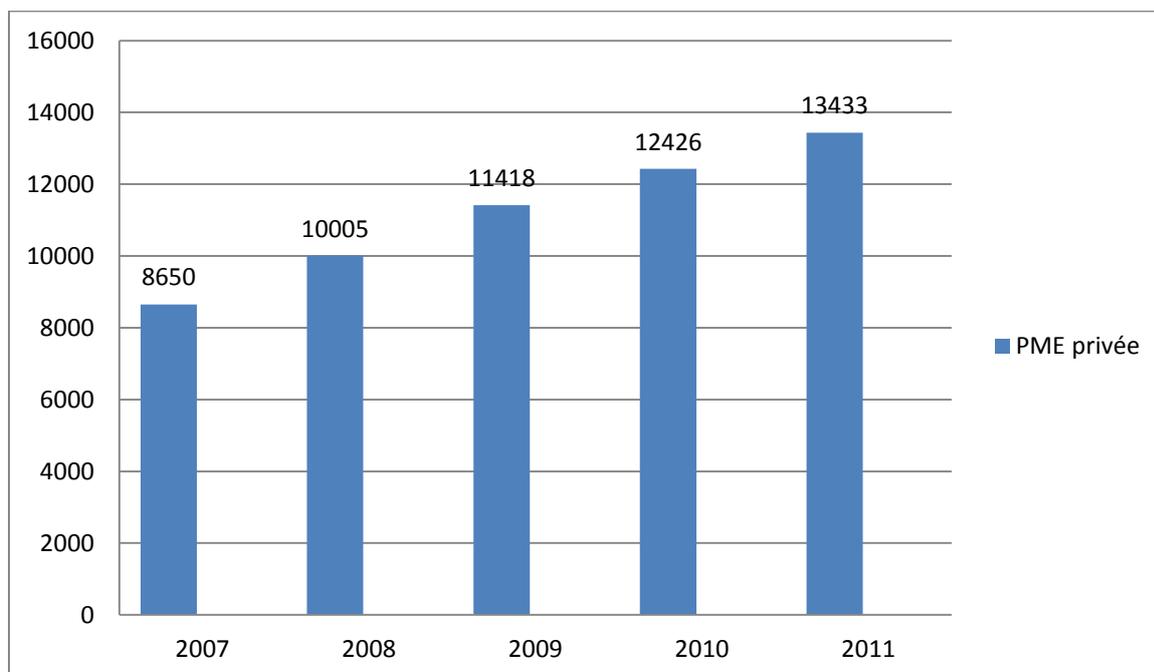
Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Selon les données de la direction des PME et de l'artisanat, le nombre de PME privées s'élève à 13433 unités soit 70,34% de l'ensemble de la population des PME. Les activités artisanales représentent une part de 29,52% du total. Ces deux dernières données indiquent que la quasi-totalité des PME émanent du secteur privé, alors que le secteur public n'enregistre que 0,14% contre 0,17% en 2009.

▪ L'évolution du secteur de la PME privée (2007-2011)

A la fin de l'année 2011, le nombre de PME privée déclarée s'élève à 13433 PME, alors que leur nombre en fin 2007 était de 8650 entreprises avec un taux d'évolution de 55,30%. Le graphe ci-dessous retrace l'évolution du secteur privé de la wilaya de Bejaia durant 2007-2011.

Schéma N°09 : Evolution des PME privées durant 2007-2011



Source : établi à partir des données des rapports d'activités de la DPME.

Ce graphique montre que la PME privée a connu une croissance qui semble connaître la même évolution de 2007-2011, avec un taux de croissance moyen annuel de 15%, soit près de 1200 entreprises par année. Cette croissance s'explique par l'importance accordée à l'initiative privée grâce au processus de libéralisation croissant de l'économie algérienne et l'ensemble des mesures destinées à promouvoir l'entrepreneuriat privé.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaïa : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

1-2-2 : Répartition spatiale des PME

L'analyse de la répartition géographique des PME de la wilaya de Bejaia indique que le développement des activités économiques s'est concentré dans des espaces bien déterminés. Alors, l'Etat avait pour intention de corriger les disparités spatiales dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, mais ça n'a fait que déséquilibrer les localités de la wilaya ; une situation qui se traduit par une attractivité différente des territoires pour la localisation des activités économiques, pour illustrer nous allons présenter la répartition des PME dans les dix premières communes de la wilaya.

Tableau N°13 : Répartition spatiale des PME des 10 premières communes et le nombre d'emploi (Par ordre décroissant) :

Commune	Nombre PME	%	Emploi	%
Bejaia	4569	34,01	10936	24,89
Akbou	1228	9,14	6681	15,20
El-kseur	506	3,76	2365	5,38
Tazmalt	500	3,72	1369	3,11
Kherrata	421	3,13	1299	2,95
Timzrit	404	3,01	1234	2,81
Sidi-Aich	386	2,87	1185	2,70
Amizour	354	2,63	1168	2,66
Souk El-tenine	313	2,33	1140	2,60
Seddouk	284	2,11	1004	2,28

Source : bulletin de la PME et de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia 2011.

Ce tableau témoigne sur une répartition inégale des PME sur le territoire de la wilaya, dont on trouve que plus d'un tiers des PME se concentrent dans la commune de Bejaia, chef lieu de la wilaya, avec 24,89% d'emplois, suivi de la commune d'Akbou avec 9,14% et El kseur avec 3,76%.

La concentration de la majorité des PME dans les dix premières wilayas peut s'expliquer par la disponibilité des infrastructures de base dans ces régions et surtout l'existence des zones industrielles mieux aménagées, comme ces communes peuvent être les plus importantes villes de la wilaya si elles possèdent des marchés en amont et en aval.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

1-2-3 : La contribution des PME privées dans la création d'emplois

En plus de sa contribution à la création de richesse, la PME privée joue un rôle important dans la résorption du chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi. Cette capacité résulte en fait de la dynamique du secteur de PME à travers le mécanisme créateur destructeur qui fait continuellement apparaître de nouvelles PME plus dynamiques qui aboutit à une création nette de plus en plus importante de richesse et d'emploi. Alors, la PME privée offre aux pouvoirs publics un instrument efficace pour l'atteinte de nombreux objectifs à caractères socioéconomiques, notamment celui de la lutte contre le chômage.

Tableau N°14 : Répartition des PME privées et d'emplois par groupes de secteur d'activités 2011

Groupes de secteurs	Nombre de PME privée	Part %	Emplois	Part %
Services	7785	57,95	19788	45,05
BTP	3462	25,78	13281	30,23
Industries	1875	13,95	8948	20,37
Agriculture et pêche	311	2,32	1910	4,35
Total	13433	100	43927	100

Source : bulletin de la PME et de l'artisanat dans la wilaya de Bejaia 2011.

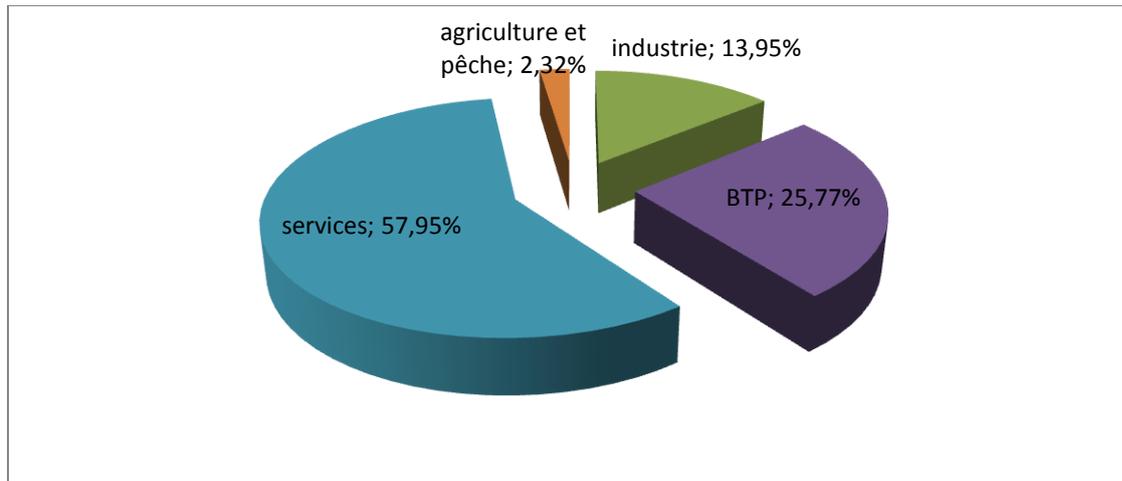
Ce tableau reflète un développement remarquable du secteur privé qui se traduit par une forte création d'emplois, surtout pour le secteur de services qui tient la première place avec 45,05% d'emplois, suivi par le secteur de BTP et les industries avec respectivement 30,23% et 20,37% d'emplois.

1-2-4 Caractéristiques de la PME privées à Bejaia

Sur les 13433 PME privées que compte la wilaya de Béjaia fin de 2011, plus de 80% sont regroupées dans deux branches d'activités. Les secteurs de services et du BTP représentent respectivement 57,95% et 25,78% des PME de la wilaya.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Schéma N°10 : Répartition des PME privées par groupes de branches d'activités



Source : établi à partir des données du rapport d'activité fin 2011 de la DPME.

Par branches d'activités, les PME de la wilaya de Bejaia concentrent leurs activités davantage dans les secteurs de services (commerces, transports,...), suivie par la branche du BTP. La branche de l'industrie occupe la troisième position en termes de présence de PME avec une part de 13,95% du total des PME.

Cependant, le tissu de PME industrielles de Bejaia est important où toutes les branches d'activités sont présents, avec la prédominance de l'industrie du bois et papier qui compte 634 unités fin 2011, suivi de l'industrie agro-alimentaire avec 487 unités. En effet, la répartition des PME industrielles se concentre dans les deux secteurs de l'industrie de bois et papier et celui de l'agro-alimentaire avec une part près de 60% de la population des PME industrielles. Le reste de cette répartition (40%) se répartissent sur les sept autres secteurs restants.

1-3 L'innovation dans la PME du secteur industriel

L'innovation est désormais considérée comme la principale source de l'avantage concurrentiel, dont l'entreprise essaye d'obtenir pour faire face à la concurrence et la mondialisation. Les PME, étant les plus exposées à ces contraintes, sont naturellement le champ privilégié de l'innovation, laquelle est devenue le fer de lance de toute stratégie visant le maintien sinon l'amélioration de la compétitivité.

Ce point qui traite de l'innovation dans les PME de la wilaya de Bejaia s'inspire en grande partie des travaux de K. MEGHERBI et M. ARABI, en collaboration avec H. KHELFAOUI (2005)³, suite à une enquête réalisée auprès de 13 PME appartenant au secteur

³ K. MEGHERBI et M. ARABI en collaboration avec H. KHELFAOUI, "les pratiques d'innovation et leurs implications socio-organisationnelle. Cas des PME de la région de Bejaia, 2005.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

privé et public et exerçant dans des industries traditionnelles (produits laitiers, habillement et tissus et bois et dérivés).

Les résultats de cette enquête ont montrés l'existence d'une certaine activité d'innovation dans quelques entreprises, même s'il s'agit en général d'une valorisation des moyens déjà existants. En effet, sur les 13 entreprises enquêtées, seule deux disposent de structure d'innovation, les autres entreprises même si elles manquent de structure de R&D, elles disposent de certaines structures sous forme de laboratoire, centre et bureau d'étude pour la réalisation des tests de conformité et de contrôle de qualité.

L'enquête a permis de déceler le type d'innovation que les entreprises échantillonnées essayent de réaliser même si elles ne sont pas ainsi nommées puis qu'il s'agit des efforts en matière d'amélioration de processus de production tout en notant que les entreprises privées sont les plus dynamiques en matière d'innovation. Les cas d'innovation pouvant être cités sont:

- Conception de nouveaux produits en collaboration avec les fournisseurs;
- Lancement d'un nouveau produit par adaptation;
- Une innovation-amélioration de la qualité de produit pour répondre aux exigences de certains milieux de travail spécifique;
- Innovation d'une matière.

En fin, l'innovation commence à occuper une place prépondérante dans le management des entreprises en dépit de l'incompétence qui les caractérise et qui pénalise par conséquent la dynamique d'innovation. Pour les entreprises publiques, les plans de restructuration ont contribué à créer un déficit flagrant de compétences qu'il est difficile de combler du fait du niveau médiocre de la formation assurée. Quant aux entreprises privées, elles n'investissent pas dans la formation, et attendent que les pouvoirs publics le fassent, elles se contentent juste de l'offre médiocre existante. En plus, le faible pouvoir d'achat de la population algérienne et suite à la crise des années 90, le comportement des consommateurs algériens a changé et ne tiennent compte que des prix, nonobstant la qualité, la nouveauté ou l'originalité, ce qui incite logiquement les entreprises à ne pas avoir l'obsession d'innover.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Section02 : Cas Pratique de la commune d'El Kseur

Dans cette deuxième section, nous allons présenter les résultats de notre enquête de terrain où on va donner quelques informations concernant les PME qui ont répondu à notre enquête, puis on va analyser et traiter les données qu'on a récupéré au sein de ces entreprises. Mais, avant tout cela, nous allons commencer par une brève présentation de la commune d'El kseur

2-1 Présentation de la commune d'El Kseur

La commune d'El Kseur est située dans la vallée de la Soummam, au centre d'un triangle formé par Bejaia, Amizour, et Sidi Aich, elle s'étend entre Adekar et Aghbalou et l'Oued de la Soummam. La commune d'Elkseur s'étend sur une superficie de 94,06 km² est chef lieu de la daïra, entourée par la commune de Toudja au Nord, par la commun de Oued Ghir à l'est et par la commune de Taourirt-Ighil à l'Ouest. Elle constitue un carrefour stratégique dans la région, traversée par une ligne de chemine de fer et de deux routes nationales N° 12 et 26. El Kseur se localise à 20 km de la willaya de Bejaia, 108 km de la willaya de Tizi Ouzou et de 224 Km de la willaya d'Alger.

La commune d'El Kseur se caractérise par une densité de la population 60,23 hab/Km² en 2011, la population atteint 52767 habitants en fin 2011. La population active représente un taux 5,8% de la totalité. 72% de la population totale est aggloméré dans les zones urbaines où se trouvent la plupart des équipements dans le chef lieu. Le reste (28%) est installé dans les zones rurales. La commune connaît une fluidité de circulation garantie par les réseaux routiers suivant : 02 routes nationales (RN N°12et 26), 03 chemins de willaya et de plusieurs pistes et chemins communaux. Ajoutant à cela le réseau ferroviaire (le chemine de fer BENI MENSOUR- BEJAIA) qui traverse la commune d'Elkseur.

La commune d'El Kseur connaît plusieurs efforts d'investissements publics ainsi que privés depuis deux décennies ces investissements ont entraîné des mutations considérables au sein des différents secteurs, industriels, agricoles et de services. La superficie de la commune d'El Kseur est de 9406 (ha), dont la superficie des terres à vocation agricole qui s'étend à 500 (ha).

- Les principales activités industrielles les plus prodiguée au sein de la commune d'El Kseur sont :
- Production d'éléments de cuisine ;
- Production agroalimentaire ;
- Production de confection vêtement et lingerie ;

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

- Production de matériaux de construction.

En effet le total de ces entreprises atteindra 506 petites et moyennes entreprises avec 2365 emplois en fin de 2011.

Les infrastructures dans la commune d'Elkseur sont diverses et constituent une grande importance pour le développement de la commune à savoir :

Les infrastructures éducatives, qui regroupent:

- ✓ 26 établissements primaires ;
- ✓ 08 établissements moyens ;
- ✓ 03 établissements secondaires ;
- ✓ 01 Centre de formation professionnelle pour adulte.

Les infrastructures culturelles

- ✓ Un centre culturel et une bibliothèque d'une capacité de 500 places.

Les infrastructures sportives

- ✓ 01 salle omnisport;
- ✓ 03 aires de jinx sport (Hand Ball, Volley Ball, Basket Ball);
- ✓ 01 salle de karaté et de judo;
- ✓ 01 stade communal de foot Ball.

Les infrastructures administratives

- ✓ Les établissements financiers (BNA, BDL, CPA et la CNEP banque) ;
- ✓ Une inspection des impôts direct et indirecte;
- ✓ Une Agence CNAS, d'assurance S.A.A, et une recette des contributions diverses.

La commune d'El Kseur dispose d'un tissu industriel important, qui participe à l'enrichissement de l'assiette fiscale de la commune par biais des entreprises installées sur le territoire communal.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

L'ensemble des prérogatives disponibles sur la commune d'El Kseur encouragent l'installation des populations ainsi que l'installation et/ou l'extension de l'activité économique.

2-2 Présentation du guide d'entretien

Il s'agit d'une enquête par questionnaire, complétées par des entretiens directs avec les entrepreneurs. Nous avons déposé 16 questionnaires dans les différentes PME de la commune d'El Kseur.

A) Objectifs de l'enquête :

Cette a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneur (Son profil et sa trajectoire socioéconomique, son comportement et son environnement ainsi que son niveau d'étude ...), l'entreprise (sa création, son domaine et son effectif, sa relation avec le développement de la commune et l'innovation, les difficultés et les problèmes rencontrés,... (En terme d'accès au financement, sa relation avec l'administration, etc.). Il s'agit, pour nous de répondre à certaines de nos interrogations, à savoir le rôle de la PME dans la création de l'emploi, le renouvellement du tissu industriel et sa contribution au développement local et à l'innovation, ainsi que les entraves qu'elle rencontre.

B) Confection du questionnaire et son mode d'administration :

Notre questionnaire est constitué de plusieurs formes de questions : des questions ouvertes, semi-ouvertes et des questions fermées à réponses uniques et multiples.

- Les questions ouvertes comme leurs nom l'indique, elles permettent à la personne interrogée de répondre sans contrainte ni indication ;
- Les questions semi-ouvertes donnent à l'enquêté la possibilité de donner une réponse non prévue lors de la préparation du questionnaire (Si Oui, dites pourquoi) ;
- Les questions fermées se décomposent en deux types :
 - Questions fermées à réponse unique obligeant l'enquêté à faire son choix entre un nombre limité de réponses (Oui/Non) ;
 - Questions fermées à réponses multiples donnant à l'enquêté la possibilité de répondre par une seule ou plusieurs propositions.

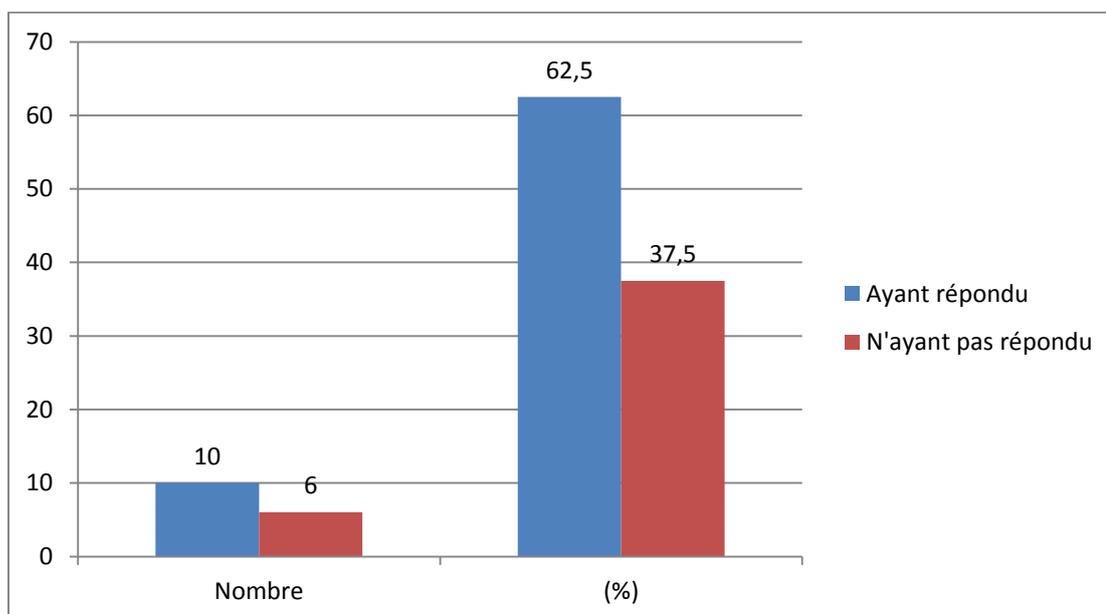
Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaïa : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

C) Présentation de l'échantillon global

Après avoir réalisé quelques entretiens et récupéré les questionnaires qu'on a distribués au départ dont le nombre total était de 16 questionnaires, seulement 10 entreprises soit 62,5% ont répondu au questionnaire et le reste (06 entreprises), soit 37,5% n'ont pas répondu (voir la figure N°11) pour plusieurs causes :

- Quelques entrepreneurs (ou responsables des entreprises) ont refusé de remplir le questionnaire par manque de temps ;
- Certains étaient soit en congé, soit en formation ou encore en mission
- D'autres ne trouvent aucun intérêt, pour eux, de nous remplir le questionnaire.

Figure N°11 : Présentation de l'échantillon global



Source : Etabli par nous à partir de l'enquête de terrain.

2-3 : Quelques éléments d'informations sur les entreprises enquêtées

Nous allons présenter, dans ce qui suit, quelques éléments d'informations sur les entreprises qui ont répondu favorablement à nos questionnaires à savoir la répartition de l'échantillon selon l'âge des entrepreneurs, l'effectif et le secteur d'activité.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

a) La répartition de l'échantillon final selon l'âge des entrepreneurs

Tableau N°15 : présentation de l'échantillon selon l'âge

Catégories	Taux
Moins de 30 ans	10
{30-40{	20
{41-50{	30
Plus de 51 ans	40
Total	100

Source : Notre enquête de terrain.

A partir de ce tableau, on remarque que notre échantillon regroupe des effectifs de différentes catégories d'âge. La catégorie la plus dominante est celle où l'âge des entrepreneurs dépasse les 51 ans, avec un taux de 40 % puis celle de 41-50 ans avec un taux de 30%, la catégorie de 30-40 ans à un taux de 20 % et en dernier on trouve la catégorie qui à moins de 30 ans avec seulement un taux de 10%.

b) La répartition de l'échantillon selon le niveau d'instruction

Le niveau d'instruction des 10 entrepreneurs qui ont répondu à nos questionnaires est élevé avec une proportion de 70% pour le niveau universitaire.

c) La répartition de l'échantillon selon le nombre d'employés

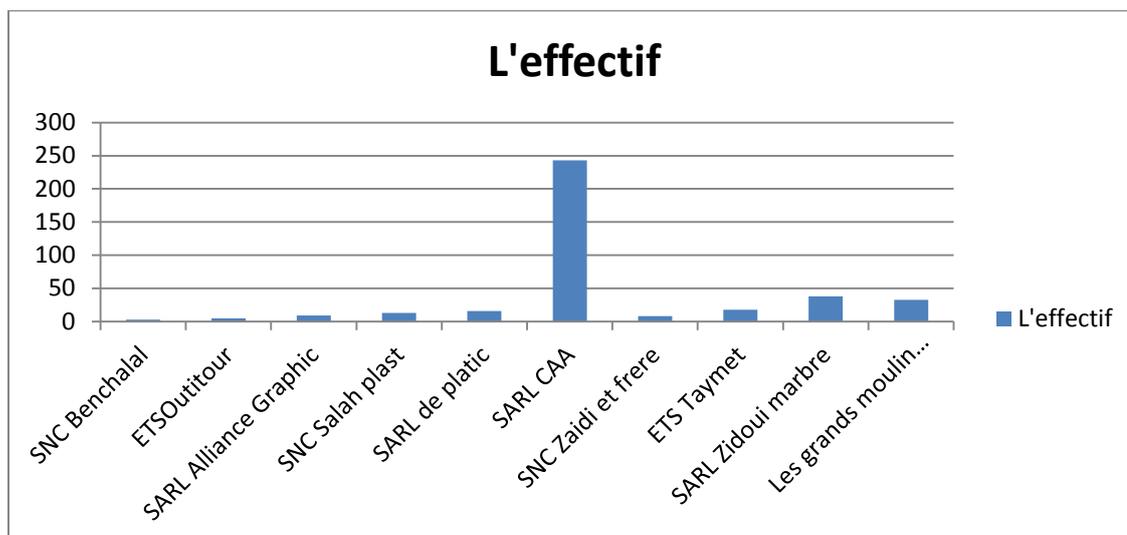
Tableau N°16 : La présentation de l'échantillon final selon le nombre d'employés

Tanche d'emploi	Nombre d'entreprises	Le taux %
1-9 salariés	04	40
10-49 salariés	05	50
Plus de 50 salariés	01	10
TOTAL	10	100

Source : Etabli par nous même, d'après le guide d'entretien.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Schéma N°12 : Présentation de l'échantillon final selon le nombre d'employés



Source : établi par nous à partir de l'enquête de terrain.

En Matière de nombre d'emplois, notre échantillon final qui est composé de 10 entreprises est réparti comme suit :

- Quatre (04) unités employant de 1 à 9 salariés ;
- Cinq (05) unités employant de 10 à 49 salariés ;
- Une (01) unité employant de 50 à 250 salariés.

d) La répartition de l'échantillon selon le secteur d'activité

Dans le tableau suivant, nous présentons la répartition des PME enquêtées selon le secteur d'activité.

Tableau N°17 : La présentation de l'échantillon selon le secteur d'activité

Secteur d'activités	Nombre d'entreprises	Taux
Service	04	40
Agroalimentaire	02	20
BTP	01	10
Bois, papiers, emballage et dérivés	03	30
TOTAL	10	100

Source : Etabli par nous, à partir de l'enquête de terrain

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Notre échantillon final se compose de 04 PME dans le secteur des Services, 03 dans le secteur Bois, papiers, emballages et dérivés, 02 PME dans le secteur agroalimentaire, et une seule dans le secteur Bâtiment et travaux publics.

2-4 Présentation de l'Analyse des résultats de recherche

Dans cette partie, nous allons présenter les résultats obtenus auprès des PME enquêtées de la commune d'El Kseur, Nous allons aussi analyser le rôle des ces PME dans la création d'emplois, leurs vision sur l'innovation, les facteurs de leurs localisation, les relations PME avec les collectivités locales, et enfin les obstacles, et les solutions proposées par les entrepreneurs pour permettre aux PME algériennes de jouer leurs rôle pleinement et efficacement dans l'économie nationale.

2-4-1 La contribution des PME enquêtées à la création d'emploi et l'innovation

Dans le tableau suivant, nous allons montrer l'évolution des effectifs au sein des PME de notre enquête afin d'analyser les écarts au début et au moment actuel de l'activité de chaque entreprise.

Tableau N°18 : Evolution de l'effectif des PME enquêtées

L'entreprise	L'effectif au début d'activité	L'effectif actuel	L'écart
ETS les grands moulins chibane	42	33	-09
SNC Benchalal	03	03	00
ETS Outitour	04	05	+01
SNC Zaidi et frere	06	08	+02
SARL Alliance Graphe	04	09	+05
SNC Salah plast	07	13	+06
SARL de plastic	05	16	+11
ETS Taymet	07	19	+12
SARL Zidou marbre	18	38	+20
SARL CAA	35	243	+208

Source : Etabli par nous même, à partir des guides d'entretiens.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaïa : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

On remarque, d'après ce tableau, que la majorité des entreprises enquêtées contribuent positivement à la création de l'emploi, sauf pour ETS les grands moulins Chibane qui marque un écart négatif de 09 employés ainsi pour l'entreprise SNS Benchalal qui à marqué un écart nul.

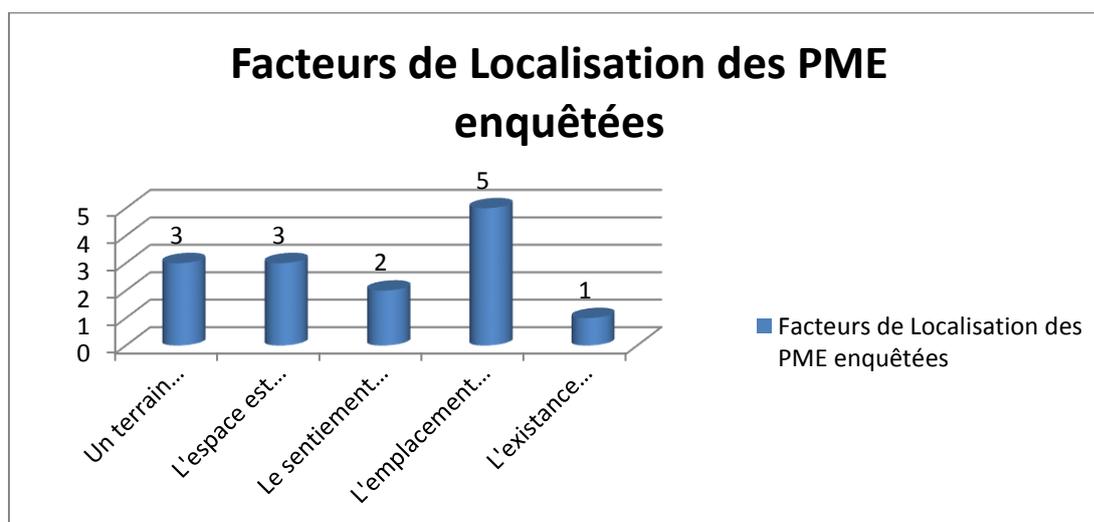
Donc on peut dire que 80% des entreprises enquêtées (qui ont répondu au questionnaire) participent à la création d'emploi, avec des taux différents.

Pour ces entreprises, la majorité écrasante des entrepreneurs comptent agrandir leurs entreprises et créer d'autres unités afin de créer de nouveaux emplois, répondre aux besoins des clients, d'être le leader sur le marché et agrandir leurs chiffre d'affaires. Peu d'entrepreneurs fixent comme objectif l'amélioration et le développement des infrastructures.

A propos de l'innovation, certains de responsables de ces PME enquêtées n'ont pas répondu à la question, d'autres disent que l'innovation et malgré son importance n'a pas beaucoup de valeurs dans notre pays en raison l'absence de professionnels. Un des propriétaires a affirmé que l'innovation est une bonne chose pour l'économie nationale, mais la majorité des entreprises n'innovent pas, mais elles imitent. L'Etat doit encourager et équiper les entreprises de nouvelles technologies pour permettre à ces dernières d'innover.

2-4-2 Facteurs de localisation des PME enquêtées

Schéma N°13: Raisons de choix de l'emplacement



Source : Etabli par de nous même, à partir de l'enquête de terrain.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Sur les 14 choix effectués par la globalité des sondés (chefs d'entreprises), la raison intitulé « l'emplacement du terrain » présente un taux de 35,72% et qui présente un taux bien élevé comparé aux autres choix d'implantations, qui est suivie par les choix nommés « Un terrain acquis de plusieurs années » et « l'espace est bien connu par le chef d'entreprise » Présentent un taux de 21,43% pour chacune de ces deux raison. Le choix « le sentiment d'appartenance à ce territoire » présente un taux de 14,28%, et au dernier on trouve le choix intitulé « l'existence d'une culture entrepreneuriale dans la région » avec un taux de seulement 7,14% soit un seul entrepreneur qui à pris en considération ce choix pour s'installer dans la région. On remarque que les choix « le coût de la main d'œuvre » et « l'existence des terrains vierges avec des prix attractifs » obtient un taux 0%, aucun des chefs d'entreprises qui ont répondu aux questionnaires ont été influencé par ces deux choix pour s'installer et s'implanter dans la région.

2-4-3 Interface PME/collectivités locales :

Afin de cerner la notion de développement local, il est de notre intérêt de faire le point de relation entre l'entité décentralisé, c'est-à-dire « la collectivité locale », une entité qui est à la base de toute action territoriale, en matière de facilitation d'installation pour les nouvelles PME, et les différents avantages qu'elles procurent, au sein de ces unités de production.

Cependant notre analyse se portera sur les facilités que la collectivité locale à porter pour ces PME lors de leur installation, et les différents avantages qu'elle pourra assurer à ces PME.

L'illustration de ce point, se fera à partir du tableau ci-dessous :

Tableau N°19 : Interface PME/Collectivités locales :

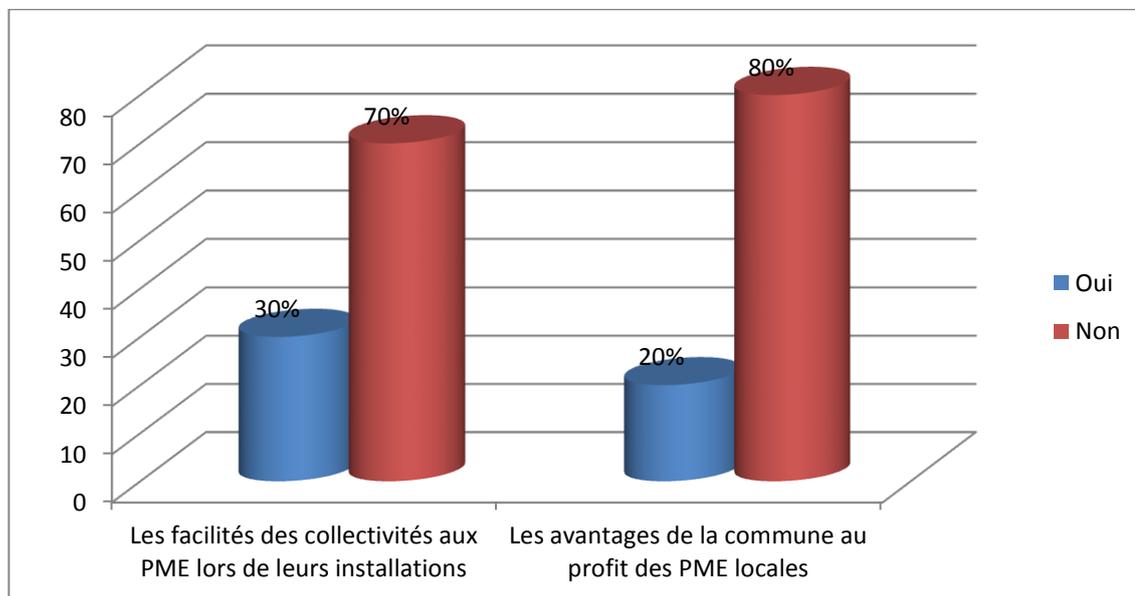
Possibilité de réponses	Les facilités des collectivités aux PME lors de leurs installations	Les avantages de la commune au profit des PME locales
Oui	03	02
Non	07	08
TOTAL	10	10

Source : effectuer à partir de notre enquête de terrain.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaïa : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Ce tableau, sera traduit en histogramme, afin d'expliquer mieux ces variations en pourcentage.

Figure N°14 : Interface PME/ Collectivité locales



Source : établi par nous, à partir de l'enquête de terrain.

70% des PME enquêtées prétendent qu'il n'y a pas de facilité, lors de leur installation et qu'ils ont des difficultés à s'installer. 30% de ces PME avouent que la collectivité a facilité leurs installation aux niveaux local, c'est facilités se résident dans la rapidité des formalités administratifs, et l'attribution de quelques terrains appartenant à l'administration locale.

80% des PME enquêtées ont affirmé n'avoir perçu aucun avantage venant des collectivités locales. Ceci est dû selon les enquêtés à la non perception de l'importance de leurs activités. Seulement 20% des PME ont bénéficié des avantages publics. Il s'agit dans ce cas de l'attribution de projets locaux à des unités sise au chef lieux de la commune.

2-4-4 Les difficultés et les solutions proposées :

Les entrepreneurs enquêtés ont par ailleurs, affirmé l'existence d'un certain nombre d'obstacles qui entravent leurs activités. Il s'agit notamment de :

- La lourdeur des procédures administratives et l'existence de la bureaucratie ;
- L'existence du réseau informel ;
- La difficulté d'accéder aux financements par bancaires ;
- Manque du foncier ;
- La Non réglementation du marché.

Chapitre IV : Rôle des PME dans le développement local de la Wilaya de Béjaia : Cas Pratique « la commune d'El Kseur »

Par ailleurs ils ont proposé quelques solutions qui sont :

- ✓ Faciliter les procédures administratives et réviser les conditions bancaires d'octrois de crédits ;
- ✓ Financer les projets sérieux et importants porteurs d'emplois ... ;
- ✓ Les entrepreneurs doivent multiplier les rencontres entre eux ;
- ✓ Investir dans la formation des jeunes selon les besoins économiques du pays.

Conclusion :

Dans ce dernier chapitre, nous avons présenté quelques données sur les PME et leurs contribution à la création d'emploi et a l'innovation dans la wilaya de Béjaia ; dans la deuxième section concernant le cas pratique de la commune d'El Kseur nous avons effectué une enquête auprès de quelques PME. Durant cette enquête nous avons essayé d'analyser le rôle de la PME dans le développement local.

Nous avons constaté après la collecte des résultats des questionnaires déposés, que les PME contribuent généralement à la création d'emplois et à la satisfaction des besoins des clients. L'innovation est un concept flou, peu utilisé malgré son importance pour assurer la survie des entreprises. Nous avons constaté aussi que les PME rencontrent beaucoup de difficultés qui freinent leurs missions de jouer le pleinement et efficacement leurs rôle dans le développement local. Nous avons tenté de rencontrer le maire d'El Kseur pour en savoir plus sur la question, malheureusement nous n'avons pas pu. De ce fait nous avons débattu le sujet avec un Ex élu de l'APC dans une rencontre amicale, il nous a confirmé que l'APC peut pas faire grand choses pour ces PME à part les réunir, communiquer avec eux et faciliter les procédures administratives. Financer les PME et aménager le territoire dépasse l'assemblée populaire communale. Si les PME algériennes généralement et les PME d'El Kseur particulièrement souffrent de problèmes de financements et que les territoires sont mal aménagé cela est faute des responsables concernés au niveau de la wilaya et au niveau ministériel, c'est eux qui ont plus de budgets et plus de prérogatives : selon l'Ex élu de l'APC d'El Kseur.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion Générale

Pour rappel, l'objet de notre modeste travail est d'identifier le rôle des PME dans le développement local à travers l'étude du cas des PME de la commune d'El Kseur.

Tout au long de notre travail, nous avons essayé de répondre à la question de départ suivante : quel est le rôle et la contribution des PME au développement local en Algérie et à la commune d'El Kseur ?

Concernant le cas pratique de notre travail, nous avons constaté que les PME de la commune d'El Kseur jouent un rôle très important dans la création d'emploi et la densification du tissu industriel. Toutefois, les PME sont peu innovantes et font encore face à plusieurs obstacles liées à leur environnement qui entravent leurs activités.

Nous avons constaté aussi dans la partie théorique de notre travail ; que malgré la mise en place de toute une batterie de dispositifs d'appui en faveur de l'investissement privé, par les pouvoirs publics, les bilans des PME algériennes sont pas satisfaisants surtout en les comparant avec d'autres pays développés même avec nos voisins le Maroc et la Tunisie.

Pour y remédier, l'Etat algérien et ses institutions sont appelés à s'engager dans un projet d'avenir, concernant le système de la recherche et de l'enseignement avec des partenaires industriels et économiques, par des missions de formations adaptées aux besoins réels du marché du travail, par la création de formations de qualité, en gestion et management, s'appuyant sur des interventions extérieures (chefs d'entreprises, entrepreneurs...), et par l'encouragement de l'apprentissage en alternance, mais surtout par l'intégration des enseignements de l'entrepreneuriat et de l'initiative privée dans les programmes des universités, afin de répandre la culture entrepreneuriale dans la société algérienne. L'idée d'une Ecole Supérieure d'Entrepreneuriat mérite d'être soutenue.

Les PME peuvent jouer un rôle plus important dans le développement économique en Algérie surtout en matière d'innovation et de création d'emploi, les PME peuvent aussi influencer positivement dans d'autres domaines : social, culturels, environnemental et même sportif.

Un changement d'orientation politique et économique en Algérie peut être la solution pour que les PME algérienne puissent se développées d'avantage aussi pour un développement local de toute les régions algériennes.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie:

Ouvrage :

- ABEBOU Abderrahmane, BOUYACOUB Ahmed, LALLEMENT Michel, MADOUÏ Mohamed, BELATTAF Matouk, (eds) ; « Entrepreneurs et PME : approches algéro-françaises » ; éd : L'Harmattan ; 2004.
- ARABI-MEGHERBI Khellougja et al ; « les localisations industrielles au Maghreb : Attractivité, agglomération et territoire » (politique publique et développement local dans la région de Béjaïa), éditions : RARTHALA et IRMC ; Paris, 2009.
- Alain Fayolle, « Introduction à l'entrepreneuriat », DUNOD, Paris 2005.
- AYDALOT Philippe, « économie régionale et urbaine » ; éd: Economica, Paris, 2009.
- BERTRAND Bellon, « L'innovation créatrice » ; éd : Economica, Paris, 2002.
- BOUCHET (Y) : « Dynamique spatiale des populations et des populations et des activités », éd : la découverte & Syros, Paris 1984.
- BRAHIMI A, « L'économie algérienne » ; édition : OPU, Alger, 1989.
- JULIEN Pierre-André et MARCHESNAY Michel ; « l'entrepreneuriat » ; éd : Economica, 1996.
- JULIEN Pierre-André et MARCHESNAY Michel ; « La Petite Entreprise » ; éd : Vuibert, Paris, 1998.
- MORVAN Yves, « Activités économiques et territoires : changement de décor », éd de L'aube, 2004.
- TORES Olivier ; « PME, de nouvelles approches » ; éd : Economica, Paris, 1998.
- WITTERWULGHE Robert ; « La PME : une entreprise humaine » ; éd : De Boeck, Paris-Bruxelles, 1998.
- Xavier Greffe, « Territoire en France : les enjeux économiques de la décentralisation », éd : Economica, 1984.

Articles et Revues :

- GUIGOU Jean-louis, « le développement local : Espoirs et freins », Revus correspondance municipale n°246, Mars 1984.
- SI LEKHAL Karim, KORRICHI Youcef, GABOUSSA Ali ; « Les PME en Algérie : Etat des leix, contraintes et perspectives » Revue des entreprises algériennes N°04/2013.
- KHERDJMIL Boukhalfa ; « Territoire, mondialisation et redéveloppement » in Revue d'économie régionale et urbaine, N°02, 1999.
- ISLI Arezki ; « la création d'entreprises en Algérie », les caheirs du CREAD, N°73, 2005.
- BETBEZE Jean-paul ; « une stratégie des PME pour la France » ; la documentation française, paris 2005.
- Journal officiel de la république Algérienne Démocratique et Populaire.

Mémoires :

- REDOUANE Abdellah ; « Développement des PME et promotion des exportations : quelles perspectives pour l'Algérie? cas de la wilaya de Béjaia»; Mémoire de magister en économie, option : Espace, Développement et Mondialisation, UAMB 2009.
- ZERARA (Nadjet), « Apport du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme au développement local : cas PDAU intercommunal de Bejaia » mémoire master en sciences de Gestion, UAMB de Béjaia, 2011.
- BOUMOULA (SAMIR), « La problématique de la décentralisation à travers l'analyse des finances publique communales de la wilaya de Bejaia», mémoire magister en sciences économie, UAMB, Juin 2011.
- DJEMAI Sabrina, « Essai d'analyse des facteurs déterminants de la localisation des PME, cas de la wilaya de Jijel », Mémoire de magister en sciences de gestion, UAMB de Béjaia, 2010.
- MERZOUK Farida, « PME et compétitivité en Algérie » ; Université de Bouira, 2009
- Mouloud ABDERNOUR : « La problématique de la promotion de l'entrepreneuriat face aux contraintes socioéconomique de l'environnement local en Algérie : cas de la wilaya de Béjaia » université de Béjaia 2010.
- SEDER. S, « Etude sur la structure du capital des PME algériennes : perspectives de la banque », mémoire de Magister, 2005, ESC- Alger.

Sites internet:

- www.cnac.dz.
- www.ansej.dz.org.
- www.pmeart.dz.org.
- www.mairie-leluc.com.
- www.CENEAP.com.
- <http://www.memoireonline.com:microfinance-et-petites-et-moyennes-entreprises-PME-en-Haïumlti-dans-le-courant-des-années-2000>.
- [http://fr.wikipedia.org/wiki/petites et moyennes entreprises](http://fr.wikipedia.org/wiki/petites_et_moyennes_entreprises).
- <http://riifr.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2001/03/doc-238.pdf>
- <http://www.cnes.dz/cnesdoc/PLEN20/PME.htm>.
- <http://www.mdipi.gov.dz/IMG/pdf/bulletin-PME-français-vf-nov-2013.pdf>.

ANNEXES

Annexe N° 01 : Liste des tableaux et des figures

Numéro de Tableau	Titre de Tableau	page
N°01	Répartition de la population résidente des ménages ordinaires et collectifs selon la wilaya	20
N° 02	Les critères de S.B.A	30
N°03	Evolution de la population des PME en Algérie (2005-2013)	45
N°04	Présentation des PME privées en % et par tranche d'effectif entre (2003-2013)	47
N°05	La répartition des PME privées par secteur d'activités (2013)	48
N°06	Représentation des PME par région (2012-2013)	50
N°07	Classement des douze premières wilayas en nombre de PME	51
N°08	Emplois déclarés par composantes (2009- 1 ^{er} Semestre 2013)	67
N°09	Evolution du PIB par secteurs juridiques hors hydrocarbures (2007-2011)	69
N°10	Evolution du nombre de PME/Emplois du dispositif ANSEJ de 2004-2009	73
N°11	Répartition du nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC par secteurs d'activités durant 2011	74
N°12	Répartition du territoire de la wilaya de Béjaïa	86
N°13	Répartition spatiale des PME des 10 premières communes et le nombre d'emplois (par ordre décroissant)	90
N°14	Répartition des PME privées et d'emplois par groupe de secteur d'activités 2011	91
N°15	Etude de l'échantillon selon l'âge	98
N°16	La présentation de l'échantillon final selon le nombre d'employés	98
N°17	La présentation de l'échantillon selon le secteur d'activité	99
N°18	Evolution de l'effectif des PME enquêtées	100
N°19	Interface PME/ Collectivités locales	102

Numéro de Figure	Titre de figure	Page
N°01	La nouvelle organisation de l'organisation économique	23
N°02	Evolution de la population des PME en Algérie durant 2005-2013	46
N°03	PME privées en Algérie par région (1 ^{er} Semestre 2013)	50
N°04	Création nettes des PME par région (1 ^{er} Semestre 2013)	50
N°05	PME et emplois déclarés par composantes (2008-2013)	68
N°06	Evolution du PIB hors hydrocarbures (2004_2008)	70
N°07	Population occupé par branche d'activités au 31/10/2010	87
N°08	Répartition des PME selon leurs composantes (fin 2011)	88
N°09	Evolution des PME privées durant 2007-2011	89
N°10	Répartition des PME privées par groupe de branches d'activités	92
N°11	Présentation de l'échantillon global de l'enquête	97
N°12	Présentation de l'échantillon final selon le nombre d'employés	99
N°13	Raison de choix de l'emplacement	101
N°14	Interface PME/ Collectivités locales	103

Questionnaire

Nous réalisons une étude universitaire sur l'Essai d'évaluation de la contribution des PME au développement local en Algérie, cas des PME de la commune d'El Kseur de la wilaya de Béjaia ; nous vous serons reconnaissants si vous nous aidez à comprendre. Il va de soi que toutes ces informations ne serviront qu'un but exclusivement scientifique.

Première partie : Données Générales sur l'entrepreneur et son entreprise :

- 1- Age : Ans
- 2- Sexe : A- Masculin B- Féminin
- 3- Origine géographique :
- 4- Année de création de l'entreprise :
- 5- Activité de l'entreprise :
- 6- Forme d'entreprise :
- 7- L'effectif des employés dans votre entreprise ?
A- Au début de votre activité : Hommes Femmes
B- L'effectif actuel : Hommes Femmes
- 8- Avez-vous fait une formation ? A- Oui B-
- Si votre réponse est Oui, votre formation correspond-elle à votre secteur d'activité ? A- Oui B-

Deuxième partie : Projets et rôle de la PME dans le développement local

- 9- Pour quoi avez-vous choisi d'investir dans ce secteur d'activité ?

.....
.....
.....

- 10- Existe-elle une concurrence dans votre secteur d'activité ?

.....
.....
.....
.....

11- Quel sont les facteurs qui vous ont poussé à choisir le lieu d'implantation ?

- Un terrain acquis de plusieurs années
- L'espace est bien connu par le chef d'entreprise
- Le sentiment d'appartenance à ce territoire
- La situation géographique de ce terrain
- L'existence des terrains vierges avec des prix attractifs
- Le coût de la main d'œuvre
- L'existence d'une culture entrepreneuriale dans la région
- Autres

12- Quels sont vos apports en termes de développement pour la région ? Notamment en termes de :

- Création d'emploi pour la récession ou la réduction du chômage
- Participation dans la création des infrastructures de base
- Diversification et innovation des produits
- Renouveau du tissu économique et du marché
- Participation dans l'augmentation des impôts de l'Etat
- Autres

13- ConteZ-vous :

A- Agrandir votre entreprise ? Oui Non

B- Créer d'autres unités ? Oui Non

✚ Si votre réponse est Oui, dites pourquoi et pour quel intérêt ?

.....

.....

.....

.....

14- Qu'en dites vous sur « l'innovation » ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Troisième partie : Relation de la PME avec les entreprises et les institutions

15- Existent-ils des coopérations avec autres entreprises ? Oui Non

 Si Oui, dans quels domaines vous coopérez vous ?

.....
.....
.....

16- Est-ce que la commune d'El Kseur à faciliter votre installation dans son territoire ?

Oui Non Si votre réponse est Oui, citez nous comment ?

.....
.....
.....

17- Est ce que vous vous bénéficiez de quelques avantages de la part de la collectivité

locale ? Oui Non Si Oui, pouvez vous nous citer quelques exemple ?

.....
.....
.....

18- Quelles sont les difficultés et les problèmes rencontrés (en termes d'accès au financement, les relations avec l'administration...etc.) ?

.....
.....
.....
.....

19- Quels sont vos propositions et recommandation pour que les PME jouent pleinement et efficacement son rôle d'un moteur de développement économique et local ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Université Abderrahmane MIRA-Béjaia

**Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de Gestion et des Sciences
Commerciales (SEGC-LMD)**

Département des Sciences de Gestion

Enquête au près des PME de la commune d'El Kseur

Madame, Monsieur ;

Bonjour ;

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la problématique de l'essai d'évaluation de la contribution des PME au développement local de la commune d'El Kseur, notamment en termes de création d'emploi, de renouvellement du tissu économique et de l'innovation. Il a pour objectif de recueillir les informations concernant l'entrepreneur, l'entreprise (son domaine, son effectif, et ses projets), la relation de l'entreprise avec les collectivités locales et son rôle dans le développement économique du pays. Il est très important pour nous de connaître vos opinions sur ces sujets.

Vous pouvez être assurées que l'anonymat du questionnaire sera gardé, vos réponses seront traitées confidentiellement et serviront exclusivement à des fins de recherches scientifiques.

Vous pouvez donc répondre en toute confiance et toute sincérité.

Merci pour votre précieuse collaboration.

KOUSSOURI Allaoua : Etudiant en deuxième année Master

Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat

Résumé

Le passage de l'Algérie d'une économie planifiée vers une économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME surtout après les années 2001. Les statistiques disponibles sur le secteur de la PME en Algérie indiquent que ces entreprises assurent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. Ces dernières représentent plus de 99% du total des entreprises qui exercent en Algérie (ONS, 2012). Malgré la dominance numérique des PME en Algérie, ces dernières demeurent trop fragiles et ne contribuent pas d'une manière efficace à la création d'emploi et à l'innovation.

Les PME Algériennes rencontrent trop d'obstacles qui freinent leurs développements. L'Etat et ses institutions doivent dépasser les lourdeurs administratives et bureaucratiques. La recherche de la dynamique dans le marché du travail par le biais des petites structures est devenue une nécessité voir une obligation afin d'assurer l'équilibre socioéconomique en absorbant notamment, le chômage des jeunes qui représente un taux de 21,5% (FMI, 2012).

الملخص

أدى انتقال الجزائر من الاقتصاد المخطط إلى اقتصاد السوق إلى زيادة ملحوظة في عدد الشركات الصغيرة والمتوسطة وخاصة بعد عام 2001 الإحصاءات المتاحة عن قطاع الشركات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر إلى أن هذه الشركات تقدم دورا أكثر أهمية من أي وقت مضى في بنية الاقتصاد الوطني. أنها تمثل أكثر من 99% من جميع الشركات العاملة في الجزائر

على الرغم من هيمنة العديدة للشركات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر، إلا أنها تظل هشة جدا ولا تساهم بشكل فعال في خلق فرص العمل والابتكار

تواجه المؤسسات الصغيرة والمتوسطة الجزائرية عوائق كثيرة تحول دون تنميتها. يجب على الدولة ومؤسساتها التغلب على الأعباء الإدارية والبيروقراطية

أصبح البحث في ديناميت سوق العمل من خلال الهياكل الصغيرة ضرورة أن نرى التزاما لضمان التوازن الاجتماعي والاقتصادي من خلال استيعاب وجه الخصوص بطالة الشباب تمثل ما نسبته (21.5%) (صندوق النقد الدولي ، 2012).